

JOURNAL de la Confédération Musicale de France

Enseignement / Formation / Pratique amateur / Diffusion / Création

108^e congrès
de la CMF
à Gravelines

Magazine Musical bimestriel

www.cmfjournal.org

N° 542 Juin 2009

Diam

Toutes les partitions
de musique chez vous
plus vite !

Par téléphone ou internet

Partitions de musique, méthodes, accessoires...



Allô-commande

0 825 00 3426*

Commande internet

www.diamdiffusion.fr

* 0,15 € / min
Outre-mer et étranger : 0 825 826 021



✉ : contact@uniformesdiffusion.fr
*Spécialiste
de l'uniforme de fanfare, harmonie
et showband.*

☎ : 03.60.97.08.66



Accessoires :
chaussures,
cravates, gants,
fourragères,
épaulettes, etc.

Chemises, t-shirts
Polos, sweats
Coupe-vents, parkas
Broderie, sérigraphie,
flocage,
écussons.



ORCHESTRE NATIONAL À PLECTRES

DU 18 AU 26 JUILLET 2009 (SOIR)

Au Creps de Poitou-Charentes,
Château de Boivre, (près de Poitiers)

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Directeur musical: Philippe NAHON.

Le travail par pupitre:

Mandoline / mandole / mandoloncele: Florentino CALVO,

Guitare: Jean-Marc ZVELLENREUTHER.

Coordinateur: Florentino CALVO.

LES CONCERTS

Dans le cadre des Nuits Romanes, deux Concerts auront lieu:
le vendredi 24 juillet à 21 h 30 en l'Abbaye de
Nouaillé-Maurpertuis et le samedi 25 juillet à 22 h en l'Église
de St Hilaire de Poitiers

PROGRAMME

- Musi de Maurizio KAGEL
- Konzert-Divertimento de Kurt SCHWAEN pour violoncelle et OAP, soliste Isabelle VEYRIER, violoncelliste de l'ensemble Ars Nova
- Raidoh de Yasuo KUWAHARA. Soliste: Florentino CALVO
- Prima Suite de Claudio MANDONICO
- Ostinati de Jürgen ULRICH
- Il Sogno del pesciolino de Eduardo ANGULO.
avec le soliste Jean-Marc ZVELLENREUTHER
- Création d'une œuvre de Vincent BEER DEMANDER
(commande d'état)

RENSEIGNEMENTS

Confédération Musicale de France:
103 boulevard de Magenta 75010 PARIS
Tél: 01 48 78 39 42; Fax: 01 45 96 06 86
Email: isabelle.poncel@cmf-musique.org/
cmf@cmf-musique.org; www.cmf-musique.org

Nous savions déjà que la musique a le prétendu pouvoir d'adoucir les mœurs, que son application en musicothérapie rencontre un certain succès, mais de récentes découvertes faites par des chercheurs allemands, britanniques et américains nous ouvrent des perspectives bien plus larges. Le cerveau humain serait capable de détecter quelques centièmes de seconde avant de les avoir joués les «mauvaises notes»: que d'espoirs cela présage-t-il pour les interprètes! Il reste quelques millièmes de seconde pour corriger le geste auparavant irréparable. Que dire également de cet appareil couplé à un ordinateur qui permettrait d'acquérir le déplacement des doigts, le toucher juste avec précision et tout cela en silence. Fini pour l'entourage du musicien les déchiffrages douloureux pour les oreilles. Toutes les opportunités à saisir pour le bien être de nos contemporains: traitements des maladies coronariennes liées à ce mauvais cholestérol qui se dépose dans nos artères, les régimes amaigrissants, etc. La musique reconnue comme bienfaitrice est indispensable à l'humain, aux animaux, aux végétaux pour qui la musique est favorable à leur croissance. Mais en doutons-nous vraiment? Et nos gouvernants auront à cœur je le pense de soutenir cet «art médical». Vous l'aurez compris mon propos se veut emprunt d'humour. C'est surtout pour vous inciter, pendant ces mois d'été à découvrir notre patrimoine culturel, à s'ouvrir, à participer, à soutenir les musiques pendant cette période propice à l'évasion. Cette année l'Orchestre d'Harmonie des jeunes de la CMF tiendra sa session à Schladming (Autriche) haut lieu des festivals d'harmonie. L'Orchestre à plectre du stage National de la CMF participe aux concerts des Nuits Romanes (Poitou-Charentes) en un partenariat pédagogique avec Ars Nova. Le stage national pour chefs de Chœur aux Karellis (Savoie). Les Festivals Eurochestreries dont la CMF soutient l'action. Et bien sur n'oubliez pas les très nombreux concerts et animations musicales dans les régions, départements, jusque dans les plus petits villages de France. Alors mes chers amis musiciens et ceux qui vont le devenir, n'hésitez pas: allez vous soigner par la musique.

Jean-Marie DAZAS,
1^{er} vice président de la CMF

JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION
MUSICALE DE FRANCE

Publication bimestrielle
éditée par CMF DIFFUSION

BOITE POSTALE 252 - 75464 PARIS CÉDEX 10
ADRESSE 103, Bd de MAGENTA, 75010 PARIS
TÉL 01 42 82 10 17
FAX 01 45 96 06 86

N° DE COMMISSION PARITAIRE 1009G85496
N.C.8. PARIS 381279637
SIRET 38127963700015
APE n° 923 A, Banque HERVET,
127, rue La FAYETTE, 75010 PARIS
SARL au capital de 19 840 €
ISSN 1162-4647

SUR INTERNET
JOURNAL www.cmjournal.org
jcmf.dif@wanadoo.fr
CMF www.cmf-musique.org
cmf@cmf-musique.org

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Bernard AURY

RÉDACTION & RÉALISATION Christine BERGNA
Jérémy ELALOUF
tél : 01 42 82 92 44

ABONNEMENT Roger MALONGA
tél : 01 42 82 92 45

TARIFS abonnement 1 an (6 n°)
France : 30 € / Étranger : 37 €
Prix au n° : 7 € / n° avec supp. : 12 €
(Pensez à nous signaler
tout changement d'adresse)

PUBLICITÉ Au support,
tél : 01 42 82 10 17

IMPRESSION Imprimerie de MONTLIGÉON
61400 LA CHAPPELLE MONTLIGÉON
Dépôt légal n°21689



«Toute reproduction même partielle
par quelque autorité que ce soit,
du contenu de la présente revue,
est interdite, selon la loi du 11 mars 1957,
sans l'autorisation écrite préalable
du directeur de la publication.
Cette autorisation spécifique et préalable
suppose en tout état de cause
que la source du texte reproduit soit
mentionnée».

SOMMAIRE

N°542 JUIN 2009

1 ÉDITORIAL

ACTIVITÉS DE LA CMF

- 4 INFOS CMF
– Philippe Tormen, nouveau directeur général de la CMF
– Office Franco-Allemand pour la jeunesse
- 5 LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 6 LES PRÉSIDENTS DE RÉGIONS
- 7 COMPTE-RENDU DU 108^e CONGRÈS DE LA CMF
- 23 OPENASSOS
Le premier réseau social de la musique amateur.

RENCONTRE

- 25 ITINÉRAIRE
La musique des Gardiens de la Paix a un nouveau chef, entretien avec Pierre WALTER.
- 28 AUTOBIOGRAPHIE
De la musique au logis à la musicologie, avec Frédéric ROBERT.

ACTUALITÉS

- 31 ÉCHOS MUSIQUE
- 34 CAMPA
Les premières Olympiades des batteries-fanfars.
- 36 CDMC
L'évaluation des pratiques collectives instrumentales et des concours d'orchestres à vent.

MUSIQUE & HISTOIRE

- 37 MESSES POUR ORCHESTRE ET ENSEMBLES À VENT (PART.2)
par Francis PIETERS.

DISQUES

- 41 LA DISCOTHÈQUE D'OR DE FRANCIS PIETERS
- 45 LES CD DE JEAN MALRAYE

MUSIQUES ACTUELLES

- 47 BERNARD ZIELINSKI PRÉSENTE
Fusion: a study in contemporary music for the drums.
- 50 LES CONSEILS DE DARIZ
En situation, les signes conventionnels du groupe.

LES INFOS

- 52 MANIFESTATIONS
- 53 RÉGIONS
- 60 PETITES ANNONCES



PHILIPPE TORMEN, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CMF

Après le départ volontaire vers de nouvelles fonctions de Anne BERNARD, qui aura servi avec dévouement, compétence et abnégation la CMF pendant quatorze ans, notre Confédération se dote d'une nouvelle direction générale en la personne de Philippe TORMEN.

L'intéressé n'est pas un inconnu dans notre milieu puisqu'il assurait jusqu'à ce jour la présidence de la Fédération Départementale de Meurthe et Moselle. Il a donc une parfaite connaissance des enjeux de la CMF et il s'inscrit d'emblée dans le projet de réforme et de réorientation stratégique sur lequel nous travaillons depuis deux ans.

En faisant le choix de franchir le Rubicon en passant de la sphère des responsables associatifs dans celle de la prise en compte professionnelle des affaires de notre réseau, tout en abandonnant le confort de la fonction publique puisqu'il renonce au plan professionnel au poste de directeur du Conservatoire Municipal de Musique de Vandœuvre-lès-Nancy (54), Philippe TORMEN fait la démonstration qu'il est un homme de convictions et qu'il place la plus grande confiance en l'avenir de la CMF et de ses composantes.

Il est d'ailleurs particulièrement bien armé pour prendre en compte sa mission tant au plan de ses qualités de gestionnaire que celles de musicien puisqu'il est

titulaire d'un Master 2 professionnel en «Développement Culturel et Direction de Projet» de l'Université de Lyon 2 et par ailleurs Premier prix d'honneur de clarinette au Conservatoire National de Région de Versailles en 1998 et Prix d'honneur de clarinette au Concours International d'Interprétation de Paris en 1999.

Philippe TORMEN a réussi dans une sélection qui l'a opposé à 69 autres candidats (35 femmes et 34 hommes) qui avaient tous des profils intéressants et de haut niveau. Les critères de capacité en terme de gestion des affaires et de projets, sa formation musicale, alliés à une parfaite connaissance du milieu des musiques en amateur ont été déterminants pour le confirmer comme le meilleur candidat pour le poste de Directeur Général de la CMF.

Nous souhaitons aujourd'hui que le destin de notre CMF progresse vers l'excellence et cela nécessite la collaboration longue, riche et fructueuse de cadres de haut niveau de ce type.

OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE

La CMF entretient avec l'OFAJ un partenariat qui permet chaque année des opérations d'échanges culturels et musicaux avec l'Allemagne. L'OFAJ peut, sous certaines conditions, apporter une aide financière aux sociétés qui se rendent en Allemagne.

CONDITIONS:

- le déplacement doit comporter un minimum de 4 jours pleins entre le jour de l'arrivée sur le lieu du programme et le jour du départ et ne pas dépasser 21 jours (sans compter les journées pour le déplacement).
- la limite d'âge pour la participation aux activités bénéficiant de l'aide de l'OFAJ est fixée à 27 ans maximum et pour un maximum de 35 personnes (y compris l'équipe d'encadrement, 1 personne par tranche de 10 participants).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de l'OFAJ à l'adresse suivante:

www.ofaj.org

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

M. Bernard AURY
2, rue Jules Ferry
43 100 BRIOUDE
tél (école): 04 71 74 98 05
(dom.): 04 71 74 92 29

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

M. Jean-Marie DAZAS
21, «Le Grand Soudun»
86 140 SAVIGNY SOUS FAYE
tél (prof.): 05 49 90 55 46
(perso.): 05 49 86 57 53

VICE-PRÉSIDENT

M. Jean-Jacques BRODBECK
1A, rue Cécile Bingler
68 720 FLAXLANDEN
tél: 03 89 69 52 60

VICE-PRÉSIDENT

M. Robert COMBAZ
Fédération Musicale
Rhône-Alpes, Mairie
73 520 LA BRIDOIRE
tél: 04 76 07 61 84
port: 06 89 65 29 55

SECRETARIE GÉNÉRAL

M. Patrick ROBITAILLE
Fédération des Sociétés
Musicales du Nord-Pas-de-Calais
121, rue Barthélémy Delespaul
59 000 LILLE
tél (dom.): 03 27 39 66 21
(prof.): 03 27 62 36 21

SECRETARIE ADJONCTE

M. Philippe RIO
Le Village
27 520 THUIT HEBERT
tél: 02 32 56 27 97

TRÉSORIER GÉNÉRAL

M. Claude MANGIN
10, «Les Colchiques»
57 320 VAUDRECHING
tél: 03 87 78 41 89
fax: 03 87 78 41 95
port: 0662125562

TRÉSORIER ADJOINT

M. Christophe MORIZOT
Centre Municipal des
Associations Boîte J.4
2, rue des Corroyeurs
21 000 DIJON
tél: 03 80 41 12 03

MEMBRES

M. Daniel BART
28, rue des Pierrailers
85 000 LA ROCHE SUR YON
tél: 02 51 06 99 13

M. René CASTELAIN
Villa Médicis, 12, rue de la Vallée
45 390 AULNAY LA RIVIERE
tél: 02 38 33 99 41

M. Jacques CHÉRÉ
1, Fourchaume
36 600 VEUIL
tél: 02 54 00 06 98

M. André CLAVÉRIA
Chemin de Boussagues
34 600 BEDARIEUX
tél: 04 67 23 16 59

M. Paul COURTIAL
4, Lot «Les Thuyas»
83 260 LA CRAU
tél: 04 94 66 74 55

M. Pierre DEIANA
223, rue du Lac du Ceppu,
Domaine de la Confina
20 167 MEZZAVIA
tél: 04 95 20 81 03

M. Jean-Claude FONDRIEST
67, avenue Jean Jaurès
47 000 AGEN
tél: 05 53 96 16 83

Mme Joséphe GUIDAT
Fédération Musicale de la
Réunion, 80, route Jams Rosats
97 417 LA MONTAGNE
tél: 06 92 65 46 62
fax: 02 62 23 90 37

PRÉSIDENTS HONORAIRES

M. Maurice ADAM
M. André PETIT

VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE

Jack HURIER

Mlle Françoise HARBULOT
2, rue Jambon
08 110 CARIGNAN
tél / fax: 03 24 27 57 82

M. Serge HILAR
12, rue Jean Moulin
31 700 BLAGNAC
tél: 05 61 71 95 33
serge.hilar@free.fr

M. Maurice LLURDA
Fédération Musicale
de Franche-Comté
68, rue de Vesoul
25 000 BESANCON
tél: 03 84 60 13 33

M. Claude MAINE
20, rue Pierre Julien Gilbert
29 200 BREST
tél: 02 98 01 27 63

M. André PETIT
100th Bd. Herbet Fournet
14 100 LISIEUX
tél: 02 31 62 18 47

M. Pascal POMMIER
Château de la Diège, Av. Turgot
19 200 USSEL
tél: 05 55 72 92 82
port: 06 20 12 04 94

M. Jean-Luc QUILLET
Ecole de Musique CRE RATP
Centre Culturel Auguste DOBEL
9, rue Philidor
75 020 PARIS
tél: 06 14 67 31 80

PRÉSIDENTS DE RÉGIONS

ALSACE

M. Fernand LUTZ
FSMA 1A, place des Orphelins
67 000 STRASBOURG

AQUITAINE

M. Jean-Claude FONDRIEST
67, avenue Jean Jaurès
47000 AGEN / tél: 05 53 96 16 83

AUVERGNE

M. Bernard AURY
2, rue Jules Ferry, 43 100 BRIOUDE
tél (école): 04 71 74 98 05
(dom.) 04 71 74 92 29

BOURGOGNE

M. Bernard LARREY
Fédération Musicale de Saône
et Loire, Maison des Associations
30, rue St-Georges.
71 100 CHALON-SUR-SAÔNE
tél: 03 85 94 07 51
federationsmusicale71@wanadoo.fr

BRETAGNE

M. Claude MAINE
20, rue Pierre Julien Gilbert
29 200 BREST / tél: 02 98 01 27 63

CENTRE

M. Jacques CHÉRÉ
1, Fourchaume. 36 600 VEUIL
tél: 02 54 00 06 98

CHAMPAGNE ARDENNE

Mlle Françoise HARBULOT
2, rue Jambon. 08 110 CARIGNAN
tél/fax: 03 24 27 57 82

CORSE

M. Pierre DEIANA
223, rue du Lac du Ceppu
Domaine de la Confina
20 167 MEZZAVIA
tél: 04 95 20 81 03

FRANCHE-COMTÉ

M. Maurice LLURDA
Fédération Musicale de Franche-
Comté. 68, rue de Vesoul,
25 000 BESANCON
tél: 03 84 60 13 33

LANGUEDOC ROUSSILLON

M. André CLAVERIA
Chemin de Boussagues
34 600 BEDARIEUX
tél: 04 67 23 16 59

LIMOUSIN

M. Stéphane CHARLES
Fédération Musicale
du Limousin C/o.
Musique(s) en Marche
11, Rue Victor Hugo
23 000 GUERET
tél: 05 55 52 21 94

LORRAINE

M. Claude MANGIN
10, «Les Colchiques»
57 320 VAUDRECHING
tél: 03 87 78 41 89
fax: 03 87 78 41 95
port: 06 62 12 55 62

MIDI-PYRÉNÉES

M. Serge HILAR
12, rue Jean Moulin
31 700 BLAGNAC
tél: 05 61 71 95 33
serge.hilar@free.fr

NORD-PAS-DE-CALAIS

M. Patrick ROBITAILLE
Fédération des Sociétés
Musicales du Nord Pas de Calais
121, rue Barthélémy Delespaul
59 000 LILLE
tél (dom.): 03 27 39 66 21
(trav.): 03 27 62 36 21

BASSE NORMANDIE

En attente des résultats
des prochaines élections
à l'assemblée générale.

HAUTE NORMANDIE

M. Philippe RIO
Le Village
27 520 THUIT HEBERT
tél: 02 32 56 27 97

ILE-DE-FRANCE

M. Jean-Luc QUILLET
École de Musique CRE RATP
Centre Culturel Auguste DOBEL
9, rue Philidor. 75 020 PARIS
tél: 06 14 67 31 80

PAYS DE LA LOIRE

M. Daniel BART
28, rue des Pierrailers
85 000 LA ROCHE SUR YON
tél: 02 51 06 99 13

PICARDIE

M. Michel BRISSE
31, rue Watteau. 80 080 AMIENS
tél: 03 22 43 34 70

POITOU-CHARENTES

M. Jean-Xavier MARY
UDSMC 79
6, rue des Rouges Gorges
79 260 LA CRÈCHE
tél: 05 49 75 04 89
port: 06 98 28 61 45

PACA

M. Paul COURTIAL
4 Lot «Les Thuyas»
83 260 LA CRAU
tél: 04 94 66 74 55

RHÔNE-ALPES

M. Robert COMBAZ
Fédération Musicale
Rhône-Alpes, Mairie.
73 520 LA BRIDOIRE
tél: 04 76 07 61 84
port: 06 89 65 29 55

GUADELOUPE

Mme Gladys LOSIO-PAJANIANDY
Anquetil 3, Appt 96, Esc 6.
97139 ABYMES
tél: 05 90 82 92 13

RÉUNION

Mme Josèphe GUIDAT
Fédération Musicale de la
Réunion 80, route Jams Rosats
97 417 LA MONTAGNE
tél: 06 92 65 46 62
fax: 02 62 23 90 37

23-25/04/09:

108^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE À GRAVELINES



DISCOURS D'OUVERTURE

Jean-Marie DA/AS
1^{er} vice président de la CMF

Au nom du président Bernard AURY et du conseil d'administration, je voudrais dire tout le plaisir que nous avons d'être à nouveau dans la région Nord-Pas-de-Calais pour la tenue du 108^e congrès de la confédération musicale de France, et plus particulièrement à Gravelines. Personnellement, je suis très heureux de retrouver votre région pour un deuxième congrès national; la première fois, il y a dix-huit ans, j'entrais alors au conseil d'administration de la CMF. Depuis la décentralisation, nous avons l'habitude de nous retrouver chaque année dans une région différente, jalonnant ainsi l'histoire de notre CMF depuis deux décennies. Cette décentralisation nous permet de découvrir des paysages différents, des patrimoines chargés de l'histoire des Hommes, des cultures et une convivialité chère à notre mouvement.

C'est aussi, et surtout la mise en valeur de ce que nous représentons, je veux parler des pratiques collectives des amateurs. Cette diversité témoigne de la richesse, de la force et de la nécessité de notre confédération. Héritière du mouvement Orphéonique avec plus d'un siècle d'existence, la confédération musicale a su, tout au long des années organiser des concours, des examens homogènes sur l'ensemble du territoire, des programmes pédagogiques, proposer des services, accompagner les manifestations, conseiller. Nous le devons aux femmes et aux hommes, qui se sont investis dans la pyramide: du musicien de base à la structure adhérente, aux associations départemen-

tales, aux fédérations régionales, qui constituent (tous ensemble) notre confédération. J'associerais toutes les collaboratrices et collaborateurs administratifs, qu'ils en soient remerciés.

Sous l'impulsion du président Bernard AURY et de l'équipe qu'il a su réunir autour de lui, une grande réflexion a été engagée depuis quatre années. Le changement de la société, la mobilité des musiciens, les missions des enseignements dits spécialisés, une meilleure formation des cadres administratifs et techniques, la loi de la décentralisation, les schémas départementaux et régionaux, les attentes d'un public dont les exigences sont multiples et changeantes, à l'heure où internet permet des milliers de réponses possibles dans l'instant, il devient urgent de faire évoluer notre Confédération, sans cela nous prendrions le risque de la voir disparaître.

Depuis plus d'un an, une étude complète a été entreprise par un cabinet extérieur professionnel. Le bilan vous a été présenté au congrès de Toulouse. Nous avons mis en place une commission afin de vous présenter et de vous proposer les stratégies que nous souhaitons mettre en œuvre. Nous connaissons l'impatience de bon nombre d'entre vous, mais tout changement doit être étudié, pensé, mûri, car il entraîne nécessairement des remises en cause, et nous ne saurions, ni ne voulons l'effectuer sans votre accord.

Le 108^e Congrès de la confédération musicale de France doit être celui de l'avenir. Nous ne pouvons occulter un siècle de notre histoire, mais nous devons nous appuyer sur ses enseignements afin que la CMF soit une force de propositions, la référence dans le domaine des pratiques collectives amateurs, sans oublier la formation, que ce soit celle des encadrants ou des élèves de nos écoles de musique.

Il nous faudra aussi inventer d'autres services, mieux communiquer, afin que la cmf devienne centre de ressources. Sortons la confédération musicale de France de sa chrysalide confortable pour lui permettre de prendre son envol dans ce XXI^e siècle.



ALLOCUTION D'ACCUEIL

Patrick ROBITAILLE
Président de la Fédération
régionale du Nord-Pas-de-Calais

Au nom de la Fédération régionale des Sociétés musicales du Nord/Pas-de-Calais et en mon nom personnel, je suis fier et heureux de vous accueillir à l'Arsenal de Gravelines pour le 108^e Congrès National de la Confédération Musicale de France.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour remercier au nom de notre Fédération monsieur Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines ainsi que son conseil municipal qui ont eu la volonté de nous aider à accueillir ce congrès et d'avoir mis à notre disposition les moyens techniques et humains pour qu'il puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

J'adresserai des remerciements particuliers à Madame Michèle KERCKHOF Adjointe déléguée à l'Enseignement et à la Culture, à monsieur Alain BONNEFAES conseiller municipal délégué aux fêtes animations et événements, à madame Désirée DECRIEM, Directrice des relations publiques et de la logistique interne, qui ont été pour la ville de Gravelines de précieux interlocuteurs et que je remercie pour leur efficace collaboration sans oublier monsieur Gilles RENAUT directeur de SPORTICA et Thierry CHOMBART responsable commercial de la même structure.

Notre fédération s'est positionnée sur l'échiquier musical de notre région. Par ses actions multiples, elle est désormais un véritable partenaire et reste un interlocuteur privilégié avec les Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais, avec le Conseil Régional mais aussi avec la DRAC et Jeunesse et Sport. Toutes ces institutions sont attentives à nos actions et sollicitations et je les remercie pour l'aide et le soutien qu'elles apportent aux pratiques musicales collectives.

Héritage d'un patrimoine associatif culturel important, le Nord/Pas-de-Calais est une région de grande tradition musicale depuis longtemps. Les houillères, les filatures, les aciéries ont disparu mais les sociétés de musique sont restées. Avec plus de 40 000 musiciens et choristes pratiquant dans près de 800 sociétés fédérées font de notre fédération la plus importante au nombre d'adhérents à la CMF.

Nos activités sont diverses et complètes pour que chacun puisse y trouver son plaisir. En voici quelques unes afin de vous présenter succinctement la vie de notre Fédération.

- Des stages de formation à destination des jeunes se déroulent chaque année pendant les vacances scolaires dans trois niveaux : débutants, préparatoires et élémentaires.
- Des stages pour nos adhérents :
5 sessions de stage de direction sont programmées cette année, un stage de découverte à la direction.
- Le contrat tuteur pour les candidats au DADSM et au Certificat Régional de Direction.

- Des journées chorales organisés sous forme de weekend.
- Des stages de Musique Assistée par Ordinateur (MAO) sur nos deux départements.
Des conventions de partenariat pour des cours en MAO ont été signées entre des écoles de musiques (St Omer/Dunkerque) et la Fédération.
- 10 000 élèves inscrits aux examens chaque année.
- Des concours nationaux pour harmonies, fanfares, batteries fanfares, chorales, orchestres symphoniques et accordéons programmés très régulièrement.
Deux concours nationaux organisés cette année le 24 mai à Arques (62) pour les harmonies, fanfares et batteries fanfares et le 18 octobre à Tourcoing pour les chorales.
- Deux concours régionaux «bois et cuivres» sont ouverts à nos jeunes musiciens pour les bois à Noeux-les-Mines et pour les cuivres à Vendin-le-Vieil et Lambersart en alternance.
La prochaine édition aura lieu le 7 novembre à Vendin-le-Vieil.
- L'Orchestre des jeunes de la fédération (OJF) a déjà sillonné pas mal de régions de notre pays pour porter nos couleurs musicales hors de nos frontières.
- Nous participons en collaboration avec Domaines Musiques à l'opération «Coup de vents» concours international de composition pour renouveler le répertoire.
- Coups de Vents né d'une volonté collective révélée lors de l'évènement Lille 2004 Capitale Européenne de la Culture, les Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais ont choisi de pérenniser Coups de Vents au rythme biennal en y inscrivant un axe de formation pour les chefs d'orchestre de leur territoire. La prochaine édition aura lieu le 3^e week-end de septembre (journées du patrimoine) sur deux sites Dunkerque (59) et Saint-Omer (62).
Les concerts se dérouleront en extérieur avec une possibilité de replis en cas de mauvais temps.
- Les «tubas de Noël», produit fédéral qui regroupe près de 500 tubistes, venant de France et d'Europe le week-end qui précède Noël.

Voilà en quelques mots le visage de notre fédération. Je terminerai mes propos par un remerciement particulier à l'équipe fédérale dévouée à la cause musicale et sur qui je peux toujours compter, à notre président honoraire Philippe FOURNIER, qui avait à charge de chapeauter une commission mise en place spécifiquement pour ce congrès.

Les prestations musicales vous permettront d'écouter une palette de nos musiciens. Certes il manque des styles de formations musicales comme les Brass Bands. Je félicite d'ailleurs le Brass-Band du Nord/Pas-de-Calais pour l'excellent résultat obtenu le 25 janvier dernier à Paris lors du 5^e championnat de Brass-Band où il a terminé premier. Malgré ce titre de champion, la commission a préféré retenir pour la première partie du concert de hier soir un concert d'élèves d'un stage élémentaire, donc pas forcément des musiciens chevronnés puisqu'ils sont encore élèves, mais nous voulions vous présenter ce que vous pouvez voir sur l'ensemble de notre territoire et surtout dans l'esprit du monde musical «Amateur».



Bertrand RINGOT,
Maire de Gravelines

Madame la vice présidente du Conseil général en charge de la culture, cher Président, bienvenue à tous dans le Nord et plus précisément dans la commune de Gravelines. Je vous accueille avec fierté pour vous faire découvrir notre ville.

Depuis 2001 nous essayons de développer notre école de musique et l'harmonie car lorsque j'ai été élu maire, n'étant pas spécialiste, nous avons fait le choix après discussions que les deux entités fonctionnent ensemble. En effet l'harmonie est vraiment un élément essentiel. C'est l'ambassadrice de notre ville de 12 000 habitants. Nous avons donc fait les efforts pour que les élèves de l'école de musique puissent aussi intervenir dans l'harmonie. Pour un maire, c'est une fierté d'écouter jouer des jeunes de 15 ans au côté de personnes de 65 ans et plus. C'est vraiment une mixité totale inter-générationnelle. Nous avons fait le choix de la convivialité, car la musique c'est aussi ça. Nous avons développé des équipements qui permettent un brassage intéressant avec la danse et les arts dramatiques, lieu de vie avec plus de 600 élèves. Nous faisons en sorte que l'ambiance soit bonne et nous essayons aussi de stabiliser les professeurs pour qu'ils restent attachés à l'harmonie. Cet orchestre a été créée, il y a 60 ans par Albert DENVERS maire de 1947 à 1995.

Nous essayons aussi de relancer le festival de musique militaire qui réunit à chaque fois une grande partie de la population. Le prochain festival aura lieu en 2011. Nous menons aussi de nombreuses actions dans les écoles. Nous essayons aussi de diversifier les genres musicaux avec les musiques amplifiées. Pour nous la pratique musicale a autant de place que la pratique sportive, car l'important, c'est d'avoir des jeunes qui s'accrochent à une discipline: avoir une passion cela fait avancer.

Je vous souhaite un excellent congrès à Gravelines.



Martine FILLEUL,
Vice-présidente en charge
de la culture au
Conseil général du Nord

Je voulais vous dire au nom de Bernard DEROSIER, président du Conseil général du Nord que je représente aujourd'hui, que c'est un honneur d'accueillir le 108^e congrès de la CMF. Votre sujet de discussion est la musique, au cœur de toutes les pratiques culturelles d'hier et d'aujourd'hui. Pour nous tous, la musique est un vecteur de liberté et d'épanouissement. C'est pour cela que le département au travers de ses 470 sociétés, harmonies, fanfares et chœurs a le sentiment de contribuer à ce que chacun de nos concitoyens aient la possibilité de se réaliser et de s'épanouir dans sa vie personnelle. Nous considérons que les fédérations, les fanfares, les harmonies sont quelque chose de structurant dans nos régions et départements. Nous considérons au niveau du département que ce que vous faites est très important pour la cohésion sociale, car toutes ces formations musicales sont des lieux de rencontre et ce n'est pas négligeable à cette période où la société a plutôt tendance à opposer les générations entre elles. C'est aussi un lieu de transmission, de formation qui permet aux jeunes de grandir, d'apprendre. Nous avons à cœur au niveau du département de maintenir ces lieux de cohésion sociale qui sont aussi des lieux de rencontre avec le public. Vous le faites non seulement en prenant plaisir à faire de la musique ensemble mais aussi en allant à la rencontre de tous les publics.

Le département a envie de continuer à soutenir et à accompagner cette belle tradition. Il est important de la maintenir mais il faut aussi la faire évoluer. Nous avons mis en œuvre au sein du département une politique instrumentale. Ainsi en 2008 en lien avec la fédération nous avons pu distribuer 93 instruments aux différentes sociétés. Nous avons aussi l'opération Coup de Vents organisée avec le département Nord-Pas-de-Calais qui contribue à renouveler le répertoire.

Aujourd'hui nous en sommes au partenariat avec la fédération régionale, mais nous souhaitons vivement continuer à évoluer, car nous constatons comme vous que les pratiques, les modes de diffusion évoluent rapidement et il faut que nos harmonies, nos fanfares, nos chœurs restent au goût du jour. Il faut que nous soyons encore plus présent car nous sommes convaincus comme vous qu'il faille prendre les bonnes décisions pour évoluer et tracer des nouvelles lignes ensemble. Au niveau du Nord nous sommes intéressés par ce que vous allez faire et dire pendant ce 108^e congrès. Sachez que nous sommes là et que nous avons le souci d'être au côté de notre fédération régionale et de vos instances nationales et que nous serons à vos côtés dans les décisions que vous prendrez car la société bouge beaucoup et c'est ensemble que nous allons la faire évoluer avec la musique. Comptez sur nous. Bon travail à vous tous.



Marianne NOUVEAU
Adjointe au maire de Dunkerque

Je voudrais dire que vous représentez une force fantastique et que la musique est quelque chose pour moi d'essentiel et fondamental. La musique peut se faire individuellement mais elle permet aussi d'être ensemble pour une œuvre collective où chacun doit faire attention à soi et aux autres. C'est un moyen de citoyenneté tout à fait exceptionnel. Il y a quelques jours j'ai vu des enfants de l'orchestre à l'école et ce que l'on peut ressentir dans cette pratique collective est absolument étonnant et fort. J'ai entendu lors de ce congrès que vous vous posiez beaucoup de questions. C'est le rôle d'un congrès puisque à partir de là on peut avancer et je voudrais confirmer ce que j'ai entendu puisque vous avez parlé des collectivités territoriales. Parler de projet de partenariat permet de mettre des synergies dans les énergies qui se retrouvent dans un but commun. Par rapport au jeune public, je crois effectivement que la musique est un outil fantastique. Il y a beaucoup de pratiques collectives parmi les jeunes et cela ne demande qu'à se développer. C'est aussi œuvre de citoyenneté que de développer la musique avec les jeunes. Un grand merci pour tout ce que vous faites.



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Patrick ROBITAILLE
Secrétaire général de la CMF

Rappel: Les membres du bureau sont élus pour 3 ans. Bernard AURY, président, participe de droit à toutes les commissions. Sa fonction l'amène aussi à se déplacer fréquemment pour assister aux nombreux congrès régionaux et concours auxquels il est invité. Pour des raisons de santé, Jean-Marie DAZAS a assuré l'intérim de la présidence depuis le mois de mai dernier. C'est ainsi qu'au cours de cette saison, il a effectué plus de cinquante déplacements en France. Il a également assisté à un nombre important de réunions au Ministère de la Culture, à la Direction de la Musique, et dans les différentes instances politiques ou associatives nationales, pour y défendre les dossiers et les intérêts de la CMF et des associations musicales.

Le président est, entouré de plusieurs vice-présidents. Premier vice-président: Jean-Marie DAZAS, chargé de l'action pédagogique et culturelle; vice-présidents: Jean-Jacques BRODBECK, Robert COMBAZ; Secrétaire général: Patrick ROBITAILLE; Secrétaire général adjoint: Philippe RIO; Trésorier général: Claude MANGIN, chargé des Ressources Humaines; Trésorier général adjoint: Christophe MORIZOT.

Depuis le dernier congrès le bureau s'est réuni 8 fois. La CMF dispose d'un personnel permanent ainsi que CMF Diffusion pour le Journal.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il se compose de 24 membres issus de chacune des 24 régions (voir liste p. 5). Maurice ADAM, président honoraire, est invité à toutes les réunions du Conseil d'Administration. Depuis le dernier congrès, le C.A. s'est réuni 3 fois.

REPRÉSENTATION DANS LES DIFFÉRENTS

ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

La participation de la CMF dans de nombreuses associations a conduit le président à déléguer quelques uns de ses membres, issus du bureau et du conseil d'administration pour assister aux assemblées et autres manifestations.

La CAMPA, Coordination des Associations Musicales de Pratique Amateur: J.-M. DAZAS; P. ROBITAILLE; La COFAC, Coordination des Fédérations et Associations Culturelles: Ph. RIO; C. MORIZOT; Le CNVA, Conseil National de la Vie Associative: Ph. RIO; C. MORIZOT; Le CNM, Comité National de la Musique: B. AURY ou R. COMBAZ; La CISM, Confédération Internationale des Sociétés Musicales: J.-J. BRODBECK; B. AURY; L'EGMA, Association européenne des orchestres à plectre: Florentino CALVO; L'AGEC, Association européenne des chorales: R. COMBAZ ou F. HARBULOT; L'EBBA, Association européenne des brass-bands: Pierre-Marie BUDELLOT (jusqu'en janvier 2009); L'EMCY, Association européenne de concours de jeunes solistes: J.-M. DAZAS; B. AURY.

LES COMMISSIONS TECHNIQUES

Les commissions, sous la responsabilité de leur responsable technique, se sont déroulées en présence d'un vice-président chargé des actions culturelles (J.-M. DAZAS ou R. COMBAZ) ou d'un membre du bureau qui en a été le rapporteur auprès du conseil d'administration.

RAPPORTEUR C.A. EN 2008:

- Formation musicale, responsable technique Alain VOIRPY, rapporteur CA Jean-Marie DAZAS.
- Orchestre d'Harmonie, responsable technique Jean-Marie DAZAS, rapporteur CA Jean-Marie DAZAS.
- Batteries-Fanfars, responsable technique Christian LELEU, rapporteur CA Robert COMBAZ.
- Orchestres de Fanfare, responsable technique Pierre VUILLEMIN.
- Chorales, responsable technique Robert COMBAZ, rapporteur CA Robert COMBAZ.

- Big Bands, responsable technique Georges PERREAU, rapporteur CA Robert COMBAZ.
- Brass Bands, responsable technique Pierre-Marie BUDELOT, rapporteur CA Robert COMBAZ.
- Plectres, responsable technique Florentino CALVO
- Orchestres symphoniques et à cordes, responsable technique Claude RÉVOLTE, rapporteur CA Philippe RIO.
- Orchestres d'accordéons, responsable technique Marie-Christine MOUTAUD, rapporteur CA Jean-Marie DAZAS.
- Musiques amplifiées, responsable technique Francis DARIZCUREN, rapporteur CA Robert COMBAZ.
- DADSM, responsable technique René CASTELAIN, rapporteur CA Jean-Marie DAZAS.
- Commissions instrumentales, responsables techniques Jean-Marie DAZAS et Robert COMBAZ.

LE CONSEIL NATIONAL ARTISTIQUE

Le Conseil d'administration a placé le CNA sous la présidence de Sylvain MARCHAL. Sa vocation est d'étudier la politique culturelle de la CMF et de proposer au Conseil d'administration des orientations culturelles, artistiques et esthétiques. Il contribue ainsi à la définition du projet artistique de la CMF. Il s'inspire pour cela des avis et de l'expertise de ses membres ainsi que de l'avis des commissions techniques spécifiques (voir l'intervention de Sylvain Marchal).

COMITÉ D'HONNEUR DE LA CMF

Le comité d'honneur de la CMF est composé de personnalités musicales qui ont accepté d'en faire partie et de montrer ainsi leur attachement et leur soutien à notre mouvement : Maurice ANDRÉ ; Pierre BOULEZ ; Roger BOUTRY ; Jean-Claude CASADESUS ; Sylvain CAMBRELING ; Désiré DONDEYNE ; Henri DUTILLEUX ; Patrice FONTANAROSA ; Ida GOTKOVSKY ; Emmanuel KRIVINE ; Frédéric LODÉON ; Michel PLASSON et Georges PRÊTRE.

ACTIVITÉS 2008

En 2008, la CMF a poursuivi ses actions en faveur de la pratique collective et de l'enseignement musical pour les associations et écoles de musique qu'elle fédère. Ses axes principaux sont : l'enseignement musical ; la formation ; la pratique ; la création et la diffusion ; les aides aux associations, les mises en relation des associations adhérentes entre elles, la diffusion de l'information, les contacts avec les partenaires.

STRUCTURATION DU RÉSEAU

DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE ET PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Nous avons fait appel en 2007 au cabinet Bénédicte DUMEIGE pour réaliser une étude pour la réalisation d'un diagnostic stratégique et d'un plan de développement des activités de la CMF, diagnostic présenté lors du dernier congrès à Toulouse. À la suite de cette présentation, le travail a continué, afin d'engager une réflexion sur l'avenir pour palier les faiblesses et renfor-

cer les atouts mis en valeur dans ce diagnostic. Un « comité de pilotage » a été constitué avec des représentants du bureau, du CA, des fédérations régionales, des fédérations départementales, du CNA et du personnel de la CMF (voir intervention Jean-Jacques BRODBECK).

OUTIL DE GESTION ET DE COMMUNICATION, PREMIER RÉSEAU SOCIAL DE MUSIQUE AMATEUR

Une commission a été constituée avec Christophe MORIZOT, Claude MANGIN, Daniel BART et Robert COMBAZ pour travailler à l'étude de l'intérêt de l'outil « OpenAssos », présenté lors du congrès 2008. Ils ont commencé par mener une étude de marché, afin de comparer les autres outils existants et autres propositions de service. Ils ont rencontré les concepteurs et développeurs d'OpenAssos, Guillaume CORCOBA et Michel PERNET-SOLLINET, afin que le logiciel corresponde aux besoins des associations, et soit proposé à un prix attractif.

Après la décision du CA de déployer cet outil sur l'ensemble du réseau CMF, afin, à la fois de doter les associations d'un outil efficace et de dynamiser le réseau et la communication, l'outil est aujourd'hui proposé à l'ensemble des associations et fédérations régionales et départementales. (voir intervention Christophe MORIZOT).

CONVENTION NATIONALE AVEC LES MINISTÈRES

Les conventions triennales signées avec le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports arrivant à échéance en 2008, la CMF a fait le bilan des trois années avec ces interlocuteurs et s'apprête à signer de nouvelles conventions.

FORMATION

DIRECTION À LA DIRECTION

Les objectifs de cette action sont :

- de motiver et de former les futurs directeurs musicaux des ensembles de pratique collective ;
- le perfectionnement des directeurs musicaux déjà en place. Ceci dans le but :
 - d'améliorer la qualité musicale des orchestres amateurs, d'attirer et fidéliser les musiciens dans ces ensembles ;
 - de leur permettre une meilleure insertion professionnelle et/ou une meilleure reconnaissance statutaire ;
 - de se présenter aux épreuves du DADSM et du DE.

Les formations décentralisées permettent de répondre aux besoins du terrain. La CMF a apporté un soutien technique et matériel aux fédérations qui organisent des formations pour les chefs (ensembles instrumentaux et vocaux) qui préparent : le Certificat régional de direction des sociétés musicales, le DADSM (Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales) et le Diplôme d'Etat.

En 2008, 10 fédérations musicales de la CMF ont organisé des stages de formation, d'une durée moyenne de 10 jours, regroupées généralement en week-ends et/ou pendant les vacances scolaires. En 2008, ces formations ont représentées 1700 journées-stagiaires (1880 en 2007), soit environ 10 200

heures de formation. Environ 170 directeurs ou futurs directeurs d'orchestre ont bénéficié de ces formations. Indirectement, on estime à plus de 10 000, les musiciens touchés par la formation de ces chefs. Les formateurs sont tous des professeurs ou chefs diplômés en activité.

CURSUS

La commission DADSM a mené une réflexion concernant une refonte de son cursus de formation à la direction, du Certificat régional au DADSM, et son lien avec le DE de Direction d'ensembles instrumentaux. L'objectif est également de favoriser la reconnaissance de ce diplôme et de faciliter les passerelles avec les autres diplômes de direction, notamment le CEPI. Cependant, il a été décidé d'attendre de voir l'évolution de la mise en place des nouveaux cursus au sein des conservatoires. Dans l'attente d'une meilleure lisibilité des réformes actuelles des diplômes des conservatoires pour continuer la réflexion de ce nouveau cursus, quelques aménagements seront déjà effectifs en 2009.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES DU DIPLÔME D'APTITUDE À LA DIRECTION DES SOCIÉTÉS MUSICALES (DADSM)

En 2008, les options du diplôme ouvertes étaient les suivantes : orchestre d'harmonie, batterie-fanfare, orchestre symphonique. Seules les options Orchestre d'harmonie et Orchestre symphonique ont eu lieu, les options étant organisées s'il y a plus de 3 candidats inscrits. Les deux premières étapes se sont déroulées sur trois jours, du 30 octobre au 2 novembre 2008.

– Option orchestre d'harmonie : sur 24 candidats, 12 ont obtenu le diplôme ; Option orchestre symphonique : 5 candidats (aucun diplôme décerné).

Les épreuves écrites se sont déroulées dans les locaux du Conservatoire militaire. Les orchestres «cobayes» ont été :

- la Musique principale de l'Armée de Terre pour l'épreuve de direction de l'option Orchestre d'harmonie.
- l'Orchestre d'harmonie de Pantin pour l'épreuve de travail d'Orchestre d'harmonie
- l'Orchestre Impromptu pour les épreuves de direction et travail d'orchestre de l'option Orchestre symphonique.

LA FORMATION NATIONALE DES CHEFS DE CHŒUR

Le stage «Pédagogie et direction de chœur» poursuit plusieurs objectifs : perfectionnement des chefs de chœur, formation des chefs plus expérimentés qui pourront ensuite répondre aux besoins de formation des chefs de chœur de leur fédération musicale régionale, et ainsi de créer un réseau. Ce stage accueille des stagiaires de plusieurs niveaux : des chefs de chœur faux-débutants aux chefs expérimentés. 19 stagiaires ont participé au stage 2008 organisé du 7 au 11 juillet aux Karellis.

En 2008, les formateurs ont été : Géraldine TOUTAIN, Olivier GANZERLI, Benoît GRENÈCHE. Les stagiaires ont salué deux spécificités dans ce stage : la présence d'un spécialiste de la voix, et le coût très abordable.

FORMATION DE JURYS DE CONCOURS INTERNATIONAUX

La CISM a sollicité la CMF pour organiser une formation de jurys internationaux en France, s'adressant aux jurys de langue francophone, comme il en existe dans d'autres pays. La CMF a confié cette mission au CDMC de Guebwiller, afin qu'il assure cette mission en partenariat avec elle. Nos jurys de concours pourront participer à cette formation (notamment pour être président de jury). La CMF participera financièrement à la formation de ces jurys.

ENSEIGNEMENT

La CMF a poursuivi son travail pour la formation musicale et instrumentale à travers ses 34 commissions spécialisées. Ses objectifs restent, outre une formation adaptée pour les élèves, de permettre à ses écoles affiliées d'une part de trouver leur place dans les schémas départementaux qui se mettent en place suite à la loi de décentralisation, et d'autre part de faciliter les passerelles entre ces structures et les établissements contrôlés par l'Etat.

FORMATION MUSICALE

La CMF a élaboré en 2008 les épreuves d'examen de fin de cycle de formation musicale destinées aux élèves, créant ainsi une uniformité nationale. En fonction des degrés, les examens ont été organisés, dans chaque école, puis au niveau départemental, régional, et enfin national, avec le Concours d'Excellence qui se déroule à Paris.

Pour la Formation musicale, la CMF a mis en ligne sur son site internet une nouvelle version de son guide pédagogique, support de travail pour les professeurs de formation musicale. Le guide est également envoyé sur simple demande.

FORMATION INSTRUMENTALE

Pour la formation instrumentale, des commissions composées de professeurs pour les 43 instruments se sont réunies pour déterminer les morceaux d'examen imposés pour les fins de cycle, et les réservoirs de pièces pour un travail continu à l'intérieur des cycles.

Les fiches d'acquisition, accessibles à tous sur le site internet de la CMF, ont été soumises à nouveau aux commissions instrumentales pour révision et ajustement éventuel.

CONCOURS D'EXCELLENCE

Chaque année, la CMF organise le concours d'excellence, pour les musiciens ayant obtenu leur Diplôme de Fin d'Études (ou diplôme équivalent) dans leur région. Le concours s'est déroulé les 7 et 8 février 2009 dans les locaux du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, conformément à la volonté de l'organiser dans un lieu prestigieux et ouvert au public. Les lauréats du concours ont été invités à se produire au Carrousel du Louvre lors de Musicora. Il serait souhaitable de pouvoir continuer dans ces conditions pour les années à venir. Je remercie les 45 membres du jury qui ont consacré une partie de leur week-end à auditionner les candidats, ainsi que les bénévoles qui ont assuré le bon déroulement des épreuves.

PRATIQUE

ORCHESTRE NATIONAL D'HARMONIE DES JEUNES

La session 2008 s'est déroulée du 15 juillet au 28 juillet 2008 à Limoux. 61 musiciens âgés de 15 à 28 ans et venant de 13 régions composaient l'orchestre. La direction a été assurée par Hervé BRISSE, sélectionné sur dossier puis entretien début janvier 2008, par un jury présidé par l'inspecteur Gérard GARCIN. Il était accompagné de 3 formateurs : Sylvie HUE, Sébastien LARRÈRE, Emmanuel CURT.

La session 2008 s'est remarquablement bien passée, avec énormément de public lors des 4 concerts (1 000 à 2 000 personnes), une très bonne cohésion au sein du groupe et entre les musiciens, les formateurs et le compositeur.

L'organisation a été assurée par la Fédération musicale du Languedoc-Roussillon, la Lyre de Limoux et l'École de Musique de Limoux, en collaboration avec la CMF. Les fédérations musicales départementales de l'Hérault, Aude, Gard ont également aidé à l'organisation des concerts.

STAGE NATIONAL D'ORCHESTRE D'ACCORDÉONS

Le stage s'est déroulé du 16 au 24 août à Criel-sur-Mer (Haute-Normandie) et a réuni 10 stagiaires. Encadré par les membres de la commission Orchestre d'accordéons Marie-Christine MOUTAUD, Jean-Charles DANET et Marc AURINE, il s'est très bien déroulé. Les stagiaires très motivés ont fait un travail remarquable. Deux concerts ont eu lieu en fin de stage.

CONCOURS NATIONAL DE BRASS-BANDS

Le championnat s'est déroulé le 25 janvier dernier au CRR de Paris. La journée a été un succès avec énormément de public. Huit brass-bands se sont présentés devant le jury composé de David READ (spécialiste anglais), Jacques MAUGLER (tromboniste français) et Michael FORSYTH (compositeur australien, auteur de la pièce imposée en honneur). Le Brass-band Nord-Pas-de-Calais a remporté le championnat en arrivant premier dans la catégorie Honneur.

LES CONCOURS NATIONAUX

La participation à un concours constitue un moment important dans la vie d'une association. Huit concours nationaux d'orchestre et de chœur ont été organisés en 2008 sous l'égide de la CMF, rassemblant 86 ensembles.

Nous adressons nos remerciements à tous les organisateurs, à tous les membres des jurys et nous félicitons tous les participants, avec une mention particulière pour les formations : l'Harmonie Municipale d'Épehy, l'Orchestre d'Harmonie de l'Électricité de Strasbourg, la Batterie Fanfare Municipale de Laon, l'Orchestre Municipal d'Accordéons de St Pol sur Mer, l'Ensemble d'Accordéons « Les Triolets de Bezons » et le Club de Mandolines de Remiremont, qui ont obtenu un premier prix mention Très Bien en Honneur.

CONCOURS DE PRESTIGE

Le but du concours de prestige est de faire se confronter musicalement les meilleurs orchestres français entre eux, mais aussi de leur permettre de se mesurer à leurs homologues étrangers. Le premier Concours de prestige a eu lieu les 10 et 11 mai 2008, à Strasbourg, en partenariat avec le concours international Eolia organisé par la FSMA. Le concours Eolia, organisé tous les 4 ans, accueille parallèlement un concours international et un concours national CMF.

4 orchestres ont concouru : l'Orchestre d'harmonie de la Ville d'Héricourt (2^e Prix), l'Orchestre à vent de Doullens (1^{er} Prix); Ensemble musical D'Rhinwagges (1^{er} Prix Mention Bien); l'Orchesterverein Hilgen 1912 e.V. (Allemagne) (1^{er} prix mention Très Bien).

Le concours était également ouvert aux chorales, batterie-fanfars, orchestres d'accordéons et orchestres à plectre, mais n'a pas été organisé pour ces catégories, faute d'inscrits. Ce concours est prévu d'être organisé tous les 3 ou 4 ans.

CRÉATION, DIFFUSION

RENOUVELLEMENT ET PROMOTION DU RÉPERTOIRE

La CMF continue son action pour le développement et la promotion du répertoire :

Pour orchestre d'harmonie :

- Petite machine à bonheur de Jean-Louis PETIT a été réalisée dans le cadre de l'O.N.H.J. 2008, grâce à l'aide accordée par la DMDTS pour une création-commande mission. Le compositeur a été sélectionné après un appel d'offre, par une commission présidée par l'inspecteur Gérard GARCIN.
- La création de l'ONHJ 2007, Funky People de Antoine HÉRIVÉ a été éditée par les éditions Robert Martin, et a été retenue par la commission Orchestre d'harmonie pour être imposée dans les concours.
- Le répertoire de l'ONHJ 2008 était tourné vers des œuvres peu connues de compositeurs français. Ces œuvres a été diffusé sur France Musique à 3 reprises.
- la CMF a été partenaire du concours de composition organisé par l'orchestre harmonique de Cholet.
- la CMF a été partenaire du concours de composition Coups de vent. Dans le cadre de ce partenariat, Philippe FERRO a été membre du jury. Les œuvres primées seront étudiées par la commission Orchestre d'harmonie pour voir si elles peuvent être imposées dans les concours.

Pour chœur :

- La CMF a participé au concours de composition de l'AGEC (Association européenne des chorales) en 2009. Un français, Pascal JUGY, a obtenu un 2^e prix pour son œuvre *Il pleure dans mon cœur*. Elle sera interprétée par l'Eurochor.

Pour batterie-fanfare :

La CMF a travaillé conjointement au sein de la CAMPA sur le concours de composition pour Harmonie et Batterie-fanfare.

La CMF, comme chaque fédération de la CAMPA, s'engage à imposer ou inclure dans les réservoirs les deux œuvres primées : celle pour batterie-fanfare de Bruno Meyer et celle pour batterie-fanfare et orchestre d'harmonie de Nicolas Avinée, en 2010, au niveau supérieur.

La dernière réunion laisse présager un renforcement des partenariats entre les 4 fédérations au sein de la Campa par des projets communs.

- pour orchestre d'accordéons, grâce au stage et aux concerts de l'orchestre national ;
- pour les big-bands, la CMF envoie, sur simple demande et gratuitement, des œuvres de compositeurs actuels, afin de les aider à être jouées. Elle propose déjà deux œuvres.
- pour les orchestres symphoniques, la CMF a réalisé en 2007 une liste d'œuvres pour lesquelles figurent le niveau, le genre, la nomenclature, etc... Cette liste est sur le site internet de la CMF.
- pour ces formations et toutes les autres pratiques, grâce aux morceaux imposés ou proposés dans les concours ou sur le site internet à travers les «liste-conseils»

LA MÉDIATHÈQUE

En 2008, la médiathèque a intégré des nouveautés : environ 1700 partitions de plus de cent éditeurs, des livres et des CD d'orchestres amateurs ou professionnels, afin de développer son fonds et d'élargir son offre de service.

La médiathèque continue d'être un pôle ressources en accueillant étudiants, chefs d'orchestre et de chœurs, professeurs et musiciens à la recherche de répertoire et de documentation musicale. La CMF soutient notamment un jeune chercheur brésilien, Marco TOLEDO, pour sa thèse sur l'enseignement au sein des orchestres d'harmonie en France, et sa transposition au Brésil. Il a pu assister au Concours d'Excellence et au DADSM afin d'y rencontrer les candidats et jurys.

SITE INTERNET

La CMF le fait évoluer régulièrement par la création de nouvelles rubriques, de nouveaux liens et de nouveaux documents à télécharger. J'invite les fédérations à utiliser la page mise à leur disposition. Le site a enregistré, en moyenne sur l'année 2008, 4000 visiteurs par mois.

AIDES AUX ASSOCIATIONS, PARTENARIATS, COMMUNICATION...

La Confédération Musicale de France assure une mission de représentation de ses adhérents. À ce titre, elle participe à des salons, colloques, débats, etc. et est sollicitée pour être partenaire de certains événements.

SALONS

- La CMF a participé au Salon de la Musique et du Son du 12 au 15 septembre 2008 à la Porte de Versailles. Grâce au partenariat, la CMF avait un stand et une centaine d'invitations, dont elle a fait profiter ses adhérents, via les fédérations et le site internet.
- La CMF a participé au Salon Musicora du 19 au 22 mars 2009, avec un stand, l'organisation d'un concert avec le Brass-band Brassage, des concerts avec les lauréats du concours d'excellence, et des invitations téléchargeables.

REPROGRAPHIE - SEAM

La SEAM a envoyé début septembre 2008 une convention à toutes les fédérations départementales et régionales, et aux orchestres, afin que, moyennant une cotisation annuelle, ceux-ci puissent photocopier les partitions achetées.

La CMF, qui regrette de ne pas avoir été consultée au préalable, a contacté à la SEAM à plusieurs reprises afin de la rencontrer pour que cette convention soit revue. En effet, plusieurs points sont à préciser : la question des éditeurs étrangers, des sets incomplets envoyés par les éditeurs, etc. Une rencontre avec François LEDUC devrait avoir lieu au mois de juin.

PROJET DE LOI SUR LES AMATEURS

La CMF avait été consultée par le Ministère de la Culture, seule puis dans le cadre de la COFAC, pour un projet de loi sur les amateurs. Après plusieurs réunions avec les protagonistes (artistes amateurs, syndicats de professionnels, etc.) et devant les difficultés à trouver un accord entre les parties, le Ministère de la Culture a finalement abandonné ce projet.

LE KIOSQUE DES AMATEURS

Suite à la suppression de l'émission «Le Kiosque des Amateurs» de François DRU sur France Musique, la CMF a réagi en envoyant une lettre au directeur Marc-Olivier DUPIN. Ce texte a été également envoyé aux fédérations pour que chacun puisse le diffuser auprès de ses membres, et l'envoyer à Radio France. La CMF est également intervenue auprès des Ministères et a demandé à ses fédérations de contacter leurs propres élus. L'information est également passée dans le Journal de la CMF et sur le site internet.

PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT HONORAIRES :

ANDRÉ PETIT & JACK HURIER

Le conseil d'administration du 4 décembre a décidé de distinguer André PETIT, et Jack HURIER, en les élevant respectivement à la fonction de président honoraire et de vice-président honoraire.

AUTRE PARTENARIAT

La Confédération Musicale de France a été partenaire de la distribution du film *Faubourg 36*. Par ailleurs, la CMF a continué ses actions en faveur des associations: aide juridique, représentation des associations auprès des ministères et des élus, accords avec la SACEM, Assurances, l'OFAJ, etc.

ÉTAT DES MÉDAILLES

Un total de 2 557 médailles a été attribué

ÉTAT DES ASSURANCES (À LA DATE DU 31 MARS 2009)

Pour l'année 2008, 556 dossiers sinistres ont été traités. Par ailleurs 2 695 et 102 avenants ont été établis à cette même période.

CONCLUSION

Les activités de la CMF pour l'année écoulée ont été multiples et variées. Cela témoigne de la vitalité de notre confédération. Pour cette nouvelle saison, je voudrais citer la participation de l'Orchestre National d'Harmonie des Jeunes (ONHJ) au festival Mid'Europe à Schladming (Autriche), sous la direction de Miguel ETCHEGONCELAY. Cette initiative, hormis le fait qu'elle sera enrichissante pour les musiciens et encadrants, montrera combien la qualité de notre musique peut s'exporter et l'ONHJ sera en quelque sorte l'ambassadeur de la CMF.

Pour continuer sur l'avenir, je voudrais vous parler des nouvelles orientations que nous serons amenés à prendre suite à l'étude du cabinet Bénédicte DUMEIGE Conseil qui permettront de repositionner la CMF. D'ailleurs un certain nombre de personnes attachées à l'avenir de la CMF et conscientes du problème et des enjeux ont déjà mis en place en 2005 le Conseil National Artistique.

Dans un proche avenir il faudra que la CMF opère une importante mutation. Aujourd'hui, il s'agit de définir les grandes orientations du plan d'actions. La mutation devra s'opérer progressivement et s'échelonnnera selon un planning segmenté à court, moyen et long termes.

Des groupes de travail vont se mettre en place; cette nouvelle CMF aura besoin de toutes ses strates pour prendre un nouveau cap. L'entité CMF n'est que la projection et la résultante de toutes ses sociétés et écoles qui la composent, la CMF appartient aux sociétés et écoles, et donc à vous.

Certes s'il ne faut pas brûler des étapes et aller trop vite, il faut néanmoins aller de l'avant. Mais il faudra tenir compte d'une part des conclusions de la commission BALLADUR sur l'organisation du millefeuille territorial. En effet il semble difficile aujourd'hui et peut-être risqué de définir une stratégie territoriale de la CMF alors que les réorganisations des collectivités territoriales à venir ne sont pas définies. Il faudra également attendre d'autre part que la DMDTS ait fini de réfléchir à la construction de grandes inter-régions qui deviendront la pierre angulaire de l'intervention culturelle nationale. Ensemble et avec votre volonté nous pouvons, nous devons y arriver. Et comme a dit Albert CAMUS: « En vérité, le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout. » Le mythe de Sisyphe (1942).



BILAN FINANCIER

Claude MANGIN
trésorier de la CMF

Les documents présentés représentent l'ensemble des mouvements comptables de l'exercice 2008. Les comptes ont fait l'objet de vérifications par Louis-Mairie BOULEAU commissaire aux comptes agréé. Nous avons pour la première fois intégré la valorisation du bénévolat afin de pouvoir apprécier d'une manière plus cohérente l'action de la Confédération Musicale de France. Concernant le bilan, l'actif circulant au même titre que les dettes sont moins importants que l'exercice précédent. Ceci s'explique par la régularisation de notre situation par rapport à AXA. La cotisation 2009 qui a été fixée au Congrès de Toulouse à 62 € par Société adhérente ne subira pas de modification en 2010.

RÉPARTITION DES CHARGES 2008



1. Charges actions culturelle 19%
2. Cout du personnel lié aux actions 24%
3. Charges de fonctionnement liées aux actions 11%
4. Bénévolat 28%
5. Charges liées à l'action « commerciale » 7%
6. impot sur les sociétés 2%
7. Dotation aux comptes Amart et prov. 8%

REPARTITION DES PRODUITS 2008



1. Aides Publiques 15%
2. Cotisations 29%
3. Produits liés à l'action « commerciale » 16%
4. Bénévolat 28%
5. Autre (partenariat, inscription) 9%

PRÉVISIONNEL DES CHARGES 2009



1. Charges liées aux actions 25%
2. Cout personnel action 27%
3. Charges de fonctionnement actions 13%
4. Bénévolat 28%
5. Charges liées à l'action « commerciale » 5%
6. impôt sur les sociétés 2%

PRÉVISIONNEL DES PRODUIT 2009



1. Cotisations 29%
2. Action Commerciale 17%
3. Bénévolat 29%
4. Aides publiques 18%
5. Participation, inscription & partenariat 7%



ATELIER AUDITION SOLIDARITÉ

Carole ERCOLE
Membre fondatrice de
Auditionsolidarité.org

Cette association est née sous l'impulsion de la réunion de trois amies qui ayant travaillé dans l'audition depuis plus de 20 ans ont décidé de réunir leurs compétences au profit d'une association humanitaire et citoyenne créée en 2008. Cette association loi 1901 poursuit une mission d'intérêt général.

Moi-même, alors que je dirigeais une école de musique en Lorraine, j'ai été sensibilisée au sifflement et bourdonnement des oreilles par une de mes élèves adulte, audioprothésiste de formation et j'ai décidé de faire de la prévention auditive dans mon école en faisant passer un message de prévention auditive par le biais de l'équipe des professeurs. Il est tellement plus facile de faire passer un message simple pendant les cours du style : « quand tu vas à un concert, évite de mettre la tête dans les enceintes ; si tu écoutes un mp3, mets tes oreilles au repos de temps en temps ; sache qu'il existe de très belles protections auditives... »

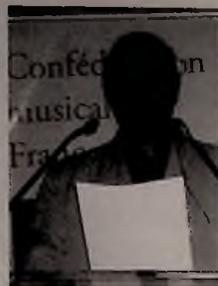
A titre d'exemple, j'ai été étonné de la réaction des parents d'élèves qui m'ont dit : « enfin une école de musique qui fait attention à la santé de nos enfants ».

Cette démarche de prévention a énormément valorisé notre école. La presse a été ravie d'en parler et notre communication et réputation ont changé d'objectif : « oui on enseigne la musique, mais pour que les enfants puissent en faire toute leur vie. »

Un changement de comportement est nécessaire car la vie évolue et le bruit est de plus en plus présent. Les mp3 sont une invention magnifique qu'il faut savoir gérer. Notre association reconnue d'utilité générale ne vend rien mais met à la disposition des écoles un kit de communication à l'attention de l'équipe enseignante. Nous proposons des actions dans les écoles de musique et nous avons besoin de vous pour nous aider.

Notre site internet auditionsolidarité.org répond à de nombreuses questions que peut se poser aussi bien un musicien, qu'un utilisateur de mp3 ou toute personne qui aurait un problème d'audition.

Nous menons aussi en parallèle une action à l'étranger qui consiste à appareiller des enfants pour leur permettre de retrouver l'audition. Je voulais conclure par ce message : les conseils des audioprothésistes sont gratuits, n'hésitez pas à les consulter.



ATELIER MUSIQUES ACTUELLES

Francis DARIZCUREN
Responsable technique de la
commission Musiques Actuelles

PRÉSENTATION

Tout d'abord, je tiens à remercier la Direction de la CMF qui me permet d'intervenir aujourd'hui avec une nouvelle commission, une nouvelle équipe formée d'éminents pédagogues et chacun, star de son instrument : commission des musiques actuelles, je dirais même des musiques im-pro-vi-sées.

2. LES ANTÉCEDENTS / UN PEU D'HISTOIRE

Tout le monde sera d'accord pour dire que l'Europe est musicalement mélodique : le *Bolero* de RAVEL ou *Ô Sole Moi* ne sont pas des hasards... et l'Amérique est musicalement davantage rythmique. Concernant « les Amériques », cela vient de très loin : il y a eu les déportations d'Africains par les Français en Louisiane, puis par les Espagnols vers Cuba – Porto-Rico – le Mexique et l'Argentine, les Anglais eux ce fut la Jamaïque et les Portugais vers le Brésil.

A l'époque, en Louisiane, les tambours sont interdits afin que les esclaves ne puissent communiquer entre eux. Dès qu'ils purent aller à l'église, ils tapèrent dans les mains en chantant des Gospels, ou lorsqu'ils prirent le Mississippi et les routes du nord avec une guitare. C'est là qu'est né le Blues, « musique ternaire » qui progressivement au fil des ans a évoluée vers le Jazz. Les Espagnols, les Anglais, les Portugais n'ont pas interdit les tambours. Cela a donné la Salsa, le Calypso, le Reggae, la Samba ou la Bossa Nova qui sont toutes des « musiques binaires ».

3. GEORGE GERSHWIN / KURT WEILL / ALBAN BERG / LEONARD BERSTEIN / MICHEL LEGRAND / GEORGES DELERUE / QUINCY JONES

Vous savez, j'ai passé 27 ans dans l'orchestre symphonique de la Garde Républicaine comme violoniste sous l'autorité de Roger BOUTRY, il fut un des premiers chefs à inclure au répertoire *Porgy and Bess*, la *Rhapsodie in Blue*, l'*Opéra de 4 sous*, *West side Story*, *Mahagony*, *Lulu à l'Opéra*, les musiques de films de Michel LEGRAND, Lalo SCHIFRIN, John BARRY. Il était temps ! Ces musiques ont été composées entre les années 30 et les années 60 ! C'est vrai, qu'elles ont été longues à être adoptées mais... par la suite, j'ai vraiment joué ces œuvres avec tous les orchestres : de Paris, de l'Île de France, le National, Pasdeloup, Colonne jusqu'à Casadessus à Lille, car ces œuvres exigent soit un banjo, une guitare ou une basse électrique.

4. LES PROJETS

Nous avons déjà commencé avec Daniel GOURMAND mon prédécesseur à évoluer vers des musiques plus actuelles en instaurant un programme d'examens de préparatoire à excellence, ce dernier se déroulant au CNSM de Paris. L'an passé, j'ai présenté 10 élèves de basse électrique: 10 premiers prix! Pas mal! Mais il y a un répertoire. Une harmonie peut toujours jouer Sur un marché Persan, España de CHABRIER ou des extraits de Carmen... Mais il y a tout un répertoire actuel, disons de musique improvisée que l'on ne peut plus ignorer. Quels ne sont pas tous ces élèves qui ont 3 ans de guitare et qui veulent jouer un Blues sur une guitare électrique. Faute de cet enseignement non dispensé dans les conservatoires ou lycées, des milliers de groupes se forment en «autodidactes» (et ils s'en vantent!), et jouent souvent n'importe quoi, parfois pas mal, rarement très bien. Ne laissons plus toutes ces générations à la dérive réagissons avant qu'il ne soit trop tard!

5. CONCLUSION

La CMF peut déclencher quelques actions dans ce sens au niveau national, mais je ne puis y arriver seul. Paris et la banlieue commence à bouger pas mal, mais il est grand temps pour vous de réfléchir à la façon dont vous pouvez inclure ces répertoires dans vos Fédérations: il s'agit de faire jouer à terme: ACDC (stade de France rempli en 2h), PINK FLOYD, QUEEN, Miles DAVIS, MÉTALLICA, Charlie PARKER, RED HOT CHILI PEPPERS. Et tous ces jeunes seraient fous de joie... Quel potentiel!

Actuellement, je suis en train d'écrire mon 45^e ouvrage: il va traiter de la guitare Manouche avec Django REINHARDT et ses disciples. A force d'écrire sur tous ces bassistes Américains: Stanley CLARKE, Marcus MILLER, VICTOR WOOTEN, JACO PASTORIUS, qui me connaissent et que je connais suffisamment bien pour vous dire qu'ils ont tous appris la musique dans leurs collèges et dans les règles: ce ne sont pas des autodidactes!!!

Aussi en guise de conclusion, j'ai amené du matériel (ça ne s'est jamais fait): je vais vous jouer brièvement 3 morceaux: un slow, un ternaire et un binaire: une improvisation au violon sur Nuages de D. REINHARDT (4' 04); une création à la basse d'une version jazz sur La Mer de Charles TRENET par George BENSON (4' 10): une reprise en Salsa d'Une Belle Histoire de Michel FUGAIN par Yuri BUENAVENTURA (3' 56).



ATELIER OPENASSOS

Christophe MORIZOT
Trésorier adjoint de la CMF

Ce projet mis en lumière au congrès 2008 à Toulouse, s'est poursuivi par la création d'une commission afin d'établir un cahier des charges dans le but de mettre en place un logiciel simple d'utilisation qui permette de gérer les associations musicales et de mettre en relation les musiciens, associations et fédérations. Il a été fait ensuite une étude de marché auprès de six prestataires pour trouver l'outil qui réponde au cahier des charges. Au final OpenAssos est l'outil qui répond le mieux à ce cahier: La simplicité du produit a été un argument très important ainsi que sa disponibilité. Le produit est abouti et utilisable tout en gardant des perspectives d'évolution.

Cet outil a été développé par des musiciens qui font partie de notre réseau et qui connaissent bien les besoins, ce qui est important pour la CMF. Il est disponible via internet avec des codes d'accès personnalisés, cela permet de déléguer des tâches et n'oblige pas l'association à investir dans du matériel informatique. Par ailleurs, il est apparu qu'il peut apporter des revenus supplémentaires aux associations via un module donateur, mais aussi des fonctions supplémentaires au cahier des charges.

Cet outil permettrait la création du premier réseau social de musique français. Cet outil répond en tout point et même largement au besoin de nos associations. Le choix d'OpenAssos a été validé par le conseil d'administration du 4 décembre dernier. La CMF veut pouvoir apporter à ses associations ce nouveau service qui va leur permettre d'alléger leur charge, de faciliter la communication entre les musiciens, mais aussi de générer des économies, voire de générer des revenus supplémentaires.

Le 12 mars dernier, la CMF a décidé de prendre en charge pour cette 1^{re} année le coût du logiciel pour ses 24 fédérations régionales afin qu'elles soient équipées au plus vite et qu'elles puissent promouvoir cet outil auprès de leurs fédérations départementales et associations.

La CMF, par cette prise en charge, sollicite les membres du CA des fédérations régionales, pour qu'eux mêmes inscrivent leurs associations dans cette démarche ce qui permettrait de construire un premier socle du réseau et ensuite de promouvoir ce produit sur l'ensemble des associations. L'objectif de la CMF pour la mise en place de ce réseau: «Tous connectés pour le prochain congrès 2010 en Alsace».



PROSPECTIVES

Jean-Jacques BRODBECK
Vice président de la CMF

Faire évoluer la CMF, la restructurer, l'adapter aux nouveaux enjeux et à l'évolution de notre environnement institutionnel et culturel, tel est l'objet de notre démarche. Le sujet que nous abordons aujourd'hui est tellement grave pour notre avenir qu'il génère des espoirs mais aussi des angoisses dans les rangs, auprès de nos fédérations régionales et départementales, mais aussi auprès de nos sociétés de base et, je dois vous l'avouer, encore plus dans les rangs des responsables de notre chère et attachante Confédération Musicale de France.

Le sujet est, en effet, très complexe. Faire le constat de ses propres carences dans un nécessaire esprit de solidarité avec les générations précédentes d'une part, et mettre en œuvre une réforme profonde avec la perspective d'un travail impressionnant en terme de quantité et de densité d'autre part, a de quoi décourager les meilleures bonnes volontés. Mais nous y arriverons parce que nous savons aussi parler le langage du cœur et que les solutions ne sont pas seulement celles des experts mais bien celles des gens de bonne volonté que nous sommes, parce que nous comprenons aussi que sans partage, sans volonté de trouver, sans courage à se remettre en cause, nous n'y arriverions pas.

En intégrant le gotha de la musique amateur en France, à savoir le Conseil d'Administration de la CMF, on se retrouve dans un panel de personnalités éminentes dotés d'un langage convenu, convenant et convenable, et capable de développer une ambiance consensuelle puisque son statut l'exige. Des remarques de pure forme fusent de temps à autre, mais, confusément, on sent que :

- se pose la question de la légitimité des seules fédérations régionales par rapport aux fédérations départementales et nos sociétés de base,
- l'on s'éloigne peut-être de notre cœur de métier, que la formation reste un moyen et non une fin en soi, que d'ailleurs le transfert de compétence sur les départements pose la question de notre place dans le débat, et qu'en l'occurrence nous n'y avons pas participé,
- que l'on est assez loin des meilleures performances en terme de management,
- que le moment est venu de rediscuter de notre objet et de nos moyens d'actions,
- mais surtout que nous sommes derrière l'évènement,
- que nous ne sommes plus cette force de proposition et cet acteur reconnu et incontournable dans le domaine de la politique culturelle nationale,

– bref que nous avons pris un coup de vieux et qu'il devenait souhaitable et urgent de s'en préoccuper.

Mesdames et messieurs, nous sommes là pour travailler cette question que nous avons déjà posée depuis deux ans. Le congrès de Toulouse a pris connaissance des travaux d'investigations de Bénédicte DUMEIGE Consultant et de son «Diagnostic stratégique de la CMF» et approuvé en avril 2008.

Un comité stratégique de réflexion composé de personnalités issues du Bureau, du Conseil d'Administration, du Conseil National Artistique, des Fédérations Régionales et d'origines diverses s'est réuni six fois en un an pour élaborer avec Bénédicte DUMEIGE un «Projet de plan stratégique de développement pour la CMF». Approuvé par le Conseil d'Administration en décembre 2008, diffusé largement aux fédérations régionales et départementales, il vous sera présenté pour que vous puissiez vous exprimer sur son contenu.

S'agissant d'un acte d'orientation fondamental de la CMF, il sera de votre responsabilité de nous autoriser à en poursuivre la mise en œuvre totale ou partielle. Sylvain MARCHAL président du CNA vous exposera sa vision prospective des travaux artistiques et techniques. Ce plan inclut également une révision statutaire dont je me propose de vous présenter les premières investigations et qui pourront récolter les fruits de vos convictions pour servir de base aux travaux du comité stratégique qui est invité à travailler ce projet dans les mois qui viennent.



LE CNA, UN OUTIL PROSPECTIF AU SERVICE DE LA CMF

Sylvain MARCHAL, Président du Conseil National Artistique

I. QUELQUES GÉNÉRALITÉS

On a beaucoup parlé de l'action de la CMF dans les domaines administratif, juridique, financier, mais il convient de ne jamais oublier ce qui réunit préalablement toutes les personnes et associations autour de la CMF : la musique et sa dimension artistique.

Le CNA (conseil national artistique) n'est pas un conseil de décision ou d'action. Il est avant tout une cellule de réflexion, de propositions artistique, pédagogique et technique – indépendante, mais en étroite phase avec la politique générale de la CMF – capable d'alimenter les débats du bureau et de lui permettre de prendre des positions, des décisions pertinentes et de participer à une action d'observatoire et de prospective permanente. Le CNA n'a pas pour vocation de se substituer aux commissions, mais d'alimenter la CMF en idées, dans le cadre d'un dialogue permanent. Le CNA essaiera d'être un laboratoire d'idées, en

proposera le plus grand nombre afin que puisse émerger la musique amateur de demain. Ceci se fera autour d'un réseau de musiciens qualifiés, ouverts sur l'extérieur, car l'ouverture est un grand défi à relever. Les choses ont changé considérablement et nous ne pouvons plus concevoir une action sans s'occuper de manière fine de l'environnement culturel général.

Le CNA est composé de personnes aux profils différents (Jean-Marie DAZAS, Bouchra HABBACHE, Marc LEFÈVRE, Jean-Pierre POMMIER, Eric VALDENNAIRE, Jean-Philippe VANBESELAERE, Sylvain MARCHAL), recrutées «*à qualité*», en fonction de leurs compétences, de la diversité de leurs regards, de leur ouverture d'esprit et de leur connaissance des milieux culturels, tant amateur que professionnel. À ce «*noyau dur*» peuvent s'ajouter des spécialistes – en fonction des sujets traités – de façon à avoir des éclairages différents et complémentaires.

Nous sommes dans une période de mutation où il y a nécessité d'évolution absolue pour pouvoir bénéficier de l'écoute et de l'aide des collectivités. Pour cela, il convient de proposer des actions, des projets qui sont dans cette dynamique d'évolution. C'est cette philosophie générale que nous devons affirmer pour exister et rester pérenne.

En proposant un projet artistique à la CMF, nous sommes bien conscients qu'elle en a déjà un, historique, que nous connaissons. Il ne s'agit pas pour nous de remettre en cause un certain nombre d'actions entreprises, mais de les compléter et d'affirmer la nécessaire prise en compte de nouvelles priorités.

II. UN PROJET ARTISTIQUE PUR

Il faut un projet artistique fort à la CMF, qui pourrait s'articuler autour de quelques grands axes :

– Remettre la pratique collective au cœur de l'activité. C'est une évidence ! mais en posant la question de la relation entre enseignement et pratique, il y a parfois un grand vide en guise de réponse. Cette question doit revenir au centre des débats. On a bâti pendant très longtemps un système d'éducation autour de la formation musicale et d'une formation instrumentale individualisée. Si on avait le temps et la possibilité, venait s'ajouter un peu de pratique collective. Mais cette pratique collective peut être autre chose que l'aboutissement d'une pédagogie et être pensée comme une composante pédagogique majeure. C'est un élément fondamental et fondateur de l'enseignement musical qui, dès les débuts, peut déterminer l'évolution d'un enfant, d'un adulte, dans une manière collective de penser la musique.

– Ces questions autour de l'enseignement et des pratiques, introduisent une question fondamentale, celle des encadrants, qui ont la lourde responsabilité d'harmoniser le travail des autres, de le faire évoluer, de le valoriser. Bien sûr il existe à la CMF des formations comme le DADSM... mais nous pensons que cela doit aller plus loin, sur différentes échelles territoriales et que cela doit se faire en 3 grandes étapes : redéfinir le rôle et la mission des encadrants, affiner leur formation et imaginer un statut dans un environnement repensé.

– Tout ceci renvoie au sujet des schémas départementaux et

régionaux, qui pour la plupart, sont déjà en place, mais qui ne doivent pas être considérés comme une fin en soi. Ces schémas doivent être en évolution permanente et remis sur la table de manière régulière. La CMF a un rôle à jouer en dotant ses déclinaisons territoriales d'outils qui leur permettent de discuter et d'être au cœur des débats avec les responsables de ces schémas.

– Autre point important, la CMF a un certain nombre d'atouts artistiques très forts, notamment le travail fait par les commissions depuis plus de dix ans, travail parfois difficile d'accès. Il y a certainement une action de fond à faire en listant, en triant, en diffusant et en valorisant ces ressources pédagogiques et artistiques.

– Nous sommes dans une période où la «*notion de projet*», l'invention et la création sont le miroir d'une pratique. Pour susciter l'attention, la CMF doit être au cœur d'activités innovantes, elle aura ainsi l'écoute des collectivités, des médias, des plus jeunes. Cette politique ambitieuse doit susciter des projets qui soient inhabituels, dans des lieux inhabituels, avec des partenaires inhabituels, en direction de public inhabituel ; ainsi la CMF rayonnera, dans une atmosphère d'ouverture, de rencontres et de multiplication des partenariats.

– le CNA rappelle aussi à la CMF son rôle d'interface entre les mondes amateur et professionnel, tout comme l'importance de se faire entendre et voir, d'être médiatisé et d'oser promouvoir et valoriser le meilleur de ce qui peut être produit, à tous ses niveaux. Les nouvelles technologies (Internet, réseaux...) seront un des appuis majeurs de cette stratégie.

III. LA CMF AUX NIVEAUX NATIONAL, RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL

III.1 NIVEAU NATIONAL

– s'emparer des sujets d'ordre national, les travailler pour les répercuter sur le terrain en proposant des outils
– interlocuteur, négociateur et plus encore porteur de propositions

III.2 NIVEAUX RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL

– vecteur de communication
– accompagner les projets des départements et les régions
– élaborer des travaux en commun, de manière mutualisée

III.3 NIVEAUX LOCAL ET ASSOCIATIF

– recréer un «*mouvement*» noble et fier, qui soit fort et donne envie d'y appartenir.
– être un appui et une référence auxquels le terrain peut se référer.

IV. LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

La communication aller retour doit se faire sans strate, ni filtre, en privilégiant une information en temps réel. La CMF a à construire un maillage transversal efficace qui invite les gens à se parler et à échanger.

La CMF devra aller à la rencontre du terrain; organiser des missions de dialogue et d'étude dans les régions, pour comprendre leurs différences, mais aussi définir les points communs qui seront les grands axes nationaux. La CMF doit travailler de manière à mutualiser ses actions et s'enrichir de l'expérience de ses membres, en étant ouverte sur le monde.

Le CNA travaillera à cerner ces sujets de fond, à les dégrossir et proposera à la CMF de s'en emparer pour mettre en place des outils efficaces et pertinents, nourris par l'imagination, sans modestie, ni crainte, ni complexe, mais dans un état d'esprit constructif et positif.

En conclusion, réaffirmons que la CMF a une vocation artistique forte, qui doit maintenant être novatrice, mettant en avant – sans crainte – les notions de qualité et de promotion des différentes esthétiques et styles.



RÉVISION STATUTAIRE

Jean-Jacques BRODBECK
Vice-Président de la CMF

POURQUOI UNE RÉVISION STATUTAIRE?

(base : étude Premier'Acte M. Jean Louis PATHEIRON)

ELLE EST NÉCESSAIRE

– Car les statuts de la CMF ont besoin d'une opération de dépoussierage.

Exemples : (passer des francs en euros, supprimer quelques incohérences tels : confusion entre moyens d'actions et moyens ou actions, confusion entre membres et associations non membres).

– Si nous voulons nous orienter vers une stratégie de développement capable de dynamiser sa représentativité et son rôle dans le paysage musical français tel que proposé par le projet de plan stratégique.

Exemples : Les statuts actuels sont formulés de telle manière que les fédérations départementales et les associations musicales, payant pourtant une cotisation, sont exclues de toute représentativité dans la CMF.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

SI NOUS VOULONS :

– Optimiser le sentiment d'appartenance à la CMF et développer l'émulation et l'enthousiasme.

– Responsabiliser l'ensemble de la pyramide organisationnelle
– Développer la notion de partage de compétences aux différents niveaux (confédération, fédérations régionales, unions départementales et sociétés)

NOUS DEVRONS :

– Ouvrir la CMF à toutes les structures musicales du territoire en précisant les règles nécessaires à la sauvegarde de la pyramide et en définissant les liens organiques entre ses strates.
– Ouvrir son conseil d'administration à ces mêmes structures musicales.
– Proposer un nouveau schéma organisationnel intégrant le comité stratégique et le conseil national artistique comme auxiliaires d'orientations incontournables.
– Adapter l'organisation de notre administration aux nouvelles contraintes de développement.
– Proposer une unification statutaire et comptable à tous nos membres et développer un système de gestion d'association commun (ex. Open-Assos).
– réfléchir à un système qui améliore la présence féminine dans nos instances, donc intégrer un objectif de parité.

COMMENT ?

En travaillant sur la représentativité de la CMF, au sein de l'assemblée générale (membres de la CMF), au sein du conseil d'administration (membres du conseil d'administration).

LES MEMBRES DE LA CMF

AUJOURD'HUI SONT MEMBRES DEUX TYPES D'ADHÉRENTS :

– 24 fédérations régionales
– les membres d'honneur

DEMAIN SERAIENT MEMBRES QUATRE TYPES D'ADHÉRENTS :

– les fédérations régionales
– les fédérations départementales
– les associations et les écoles de musique
– les membres d'honneur
– les membres du conseil d'administration (CA)

Le nombre de membres du conseil d'administration d'une association déclarée d'utilité publique est limitée à 24, 30 pour les unions d'associations ce qui est notre cas. Le ministère de l'intérieur souligne avec insistance qu'en terme d'efficacité 30 membres est rarement mieux que 24 membres et se trouverait même loin de la solution idéale.

LA PROPOSITION

HYPOTHÈSE 1 : LE CA SERAIT COMPOSÉ DE 3 COLLÈGES POUR 24 MEMBRES.

– Dix à douze membres désignés par le conseil des régions. ce conseil, constitué en collège, se réunirait à fréquence

régulière et désignerait ses représentants au CA. Ce conseil des régions pourrait jouer le rôle d'un conseil de surveillance.

- Dix à douze membres désignés par le collège des unions départementales ce collège se réunirait une fois par an au congrès de la CMF pour élire ses représentants.
- Deux à quatre membres à seule voix consultative désignés par le CA, membres du CNA ou personnalités diverses du monde de la musique.

HYPOTHÈSE 2: LE CA SERAIT COMPOSÉ DE 30 MEMBRES.

- Les 24 membres actuels représentant les 24 régions.
- Six représentants des unions départementales.



INTERVENTION

André Petit
Président honoraire de la CMF

Je remercie le Conseil d'administration de m'avoir nommé président honoraire. C'est un grand honneur. Permettez-moi d'apporter quelques réflexions personnelles suite aux interventions et débats auxquels nous assistons depuis hier. La CMF doit poursuivre l'ouverture qu'elle a commencée il y a plus d'un siècle. Notre mission est de travailler pour son avenir tout en préservant son identité. Nous ne devons pas accepter des prises de positions tendant à détruire l'esprit que nous avons mis en place. Par contre nous ne devons pas être opposés aux critiques émises du moment qu'elles ont pour objet de faire réellement avancer les choses. Servir la CMF, ce n'est pas organiser la contestation, ce n'est pas polémiquer et ne rien construire, c'est au contraire savoir se servir de l'expérience de chacun, accepter des idées plus jeunes, plus nouvelles et adaptées à notre époque et que nous devons accueillir à bras ouverts.

DÉCENTRALISATION

Je voudrais rappeler l'année 1982 : époque de la décentralisation et de la modification de l'enseignement de la musique ; cette dernière proposée par la Direction de la Musique et de la Danse. En ce qui concerne la décentralisation, Maurice FLEURET, qui fut à l'époque un grand directeur de la musique, déclarait lors du congrès de la CMF « Par la décentralisation les Fédérations régionales et départementales posséderont une plus grande autonomie et auront des contacts nouveaux avec des interlocuteurs directs par la création des DRAC et la présence des délégués régionaux de la musique et de la danse. Cela n'ex-

clut en rien la coordination centrale, elle est nécessaire comme nous la réalisons à la Direction de la musique en particulier pour l'enseignement de la musique qui demeure et sera piloté à l'échelon national. La Confédération est le rassemblement des Fédérations, son rôle est d'harmoniser une politique de rassemblement des forces » et c'est toujours d'actualité !

ENSEIGNEMENT

En ce qui concerne l'enseignement spécialisé, la CMF doit respecter les directives du ministère, c'est incontournable. Ce fut le cas dès 1983 avec M. Charles JAY, Grand prix de Rome, 1^{er} Vice président de la CMF chargé de la culture. Mais nous ne devons pas ignorer l'enseignement apporté par nos petites sociétés encore très nombreuses en milieu rural. Celles-ci ne possèdent pas les moyens pour rémunérer des professeurs spécialisés mais assurent souvent un travail bénévole et respectable. Nous-mêmes avons reçu un enseignement rudimentaire et bien sûr nous nous sommes formés par la suite. Nous devons aider toutes ces sociétés musicales et leur apporter un programme bien adapté à leurs possibilités, elles sont souvent les principales manifestations qui demeurent dans nos petites villes et villages, de la fête, de la fête populaire qui rassemble dans un moment d'enthousiasme qui est indispensable aujourd'hui dans une société que guetterait facilement l'ennui. Une commune, sans harmonie ou fanfare, est une commune bien : triste il n'y a plus de vraie fête.

RELATIONS

La CMF doit être présente partout, en particulier dans les institutions officielles, comme c'était le cas autrefois. Il est indispensable que notre action (nos actions) remporte un grand succès public mais plus encore un impact dans l'opinion publique et c'est cela qui importe.

Le répertoire, sous toutes ses formes, doit être de qualité, sérieux et divertissant à la fois. Il doit créer une émotion sans laideur, sans ennui, les morceaux ne doivent pas chercher le dernier truc à la mode et tomber dans la prostitution. Certains compositeurs écrivent sérieusement des choses peu sérieuses, il faut bien vivre. Mais c'est ce que j'appelle de la musique alimentaire. Nous avons une action artistique culturelle à mener, tout en respectant les goûts de chacun. L'intolérance, c'est le goulag.

Pour conclure, permettez moi de citer deux personnalités françaises : le compositeur Claude DEBUSSY « La musique doit humblement chercher à faire plaisir », et le navigateur Eric TABERLET « L'homme a besoin de passion pour exister ».

Faisons plaisir et soyons passionnés.



CONCLUSION

Jean-Marie Dazas
1^{er} Vice-président de la CMF

Je remercie au nom du président Bernard AURY, le Conseil d'administration, les membres du bureau pour le travail qu'ils ont accompli cette année. C'était un travail difficile, mais tout le monde l'a fait pour que nous prenions ensemble une orientation nouvelle pour les années à venir. Je voudrais aussi pour clôturer, adresser toutes mes félicitations à la fédération du Nord-Pas-de-Calais pour la qualité de l'organisation générale de ce congrès et remercier la mairie de Gravelines pour la mise à disposition de ces locaux.

Je voudrais aussi remercier le président régional Patrick ROBITAILLE pour la bonne organisation qui a permis de mener à bien nos travaux. Ce 108^e congrès était très important pour nous dans ses orientations.

Merci à tous les membres d'avoir voté cette stratégie nouvelle. Il reste à nous mettre au travail, sans doute la partie la plus importante.

RÉSULTATS DES VOTES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le bilan est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Approbation des comptes 2008 à l'unanimité.

Budget prévisionnel adopté à l'unanimité.

ÉLECTIONS

Renouvellement du 1/3 sortant :

Alsace : Jean-Jacques BRODBECK

Aquitaine : Jean-Claude FONDRIEST

Auvergne : Bernard AURY

Bourgogne : Christophe MORIZOT

Bretagne : Claude MAINE

Centre : Jacques CHER

Champagne-Ardenne : Françoise HARBULOT

Corse : Pierre DAIENA

DÉCISIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

— Approuver globalement le « projet de plan stratégique d'évolution pour la cmf » et autoriser le conseil d'administration à en poursuivre la mise en œuvre dans toutes ses déclinaisons.

— Approuver le principe d'une révision statutaire confiée au conseil d'administration, qui désignera un comité stratégique pour la conduire, et envisager une réunion d'assemblée générale extraordinaire dans l'année qui vient. Le « projet de plan stratégique d'évolution pour la cmf » est adopté avec 3 abstentions. Le travail sur la révision des statuts est adopté avec 1 voix contre.

LA SUITE DU CONGRÈS
PARAÎTRA DANS LE NUMÉRO
D'AOÛT 2009.
LE 109^e CONGRÈS AURA
LIEU À SAINT LOUIS EN ALSACE
DU 22 AU 24 AVRIL 2010.

OPEN ASSOS, LE PREMIER RÉSEAU SOCIAL DE LA MUSIQUE AMATEUR

Un logiciel de gestion administrative pour vos associations musicales: un accès partagé et sécurisé des informations, un outil de communication, un site internet, le premier réseau social de la musique amateur. À partir de 55 € ttc* par an pour toutes les associations de la CMF.

**TOUS CONNECTÉS POUR LE
CONGRÈS CMF 2010 EN ALSACE!**

Dans l'édition précédente du journal de la CMF, nous vous présentions un concept unique répondant aux besoins des associations musicales et de leur fédération: la solution OpenAssos®, outil de gestion

et de communication pour les associations et les fédérations musicales. Lancé par la CMF au niveau national, OpenAssos® est un outil qui, grâce aux services proposés, permettra aux associations et aux fédérations de gérer plus efficacement leurs activités au quotidien. OpenAssos® a ainsi pour vocation de devenir le premier réseau social de la musique amateur en France. De plus, les associations auront désormais la possibilité de bénéficier de revenus supplémentaires grâce au site internet offrant une excellente visibilité de leurs partenaires et donateurs. N'hésitez pas à venir découvrir la solution OpenAssos®.



LA SOLUTION OPENASSOS, C'EST:

LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'ASSOCIATION:

Ses membres, ses événements, ses partitions et instruments... simplement, sans aucune connaissance informatique et conçue pour faire gagner du temps aux bénévoles qui gèrent l'association.

UNE COMMUNICATION EFFICACE ET MODERNE

- avec le public: sur le site de l'association, sur celui de sa fédération et sur le portail OpenAssos©
- avec la fédération de l'association qui disposera maintenant de ses coordonnées à jour
- avec ses adhérents qui peuvent mettre à jour leurs informations personnelles, consulter l'agenda de l'association et informer de leurs présences.

VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR ET TESTER LA SOLUTION OPENASSOS?

OBTENEZ UN COMPTE « ASSOCIATION DEMONSTRATION »

Nous vous proposons de gérer une association de démonstration en ligne, gratuitement, à partir d'un compte démonstration. Pour obtenir ce compte démonstration, connectez-vous au site www.openassos.fr puis cliquez sur l'onglet « démonstration ». Il vous suffira alors de compléter le formulaire de demande d'ouverture de compte pour une démonstration. Rapidement, un compte vous sera attribué et vous aurez accès à l'ensemble du logiciel et à tous les services qu'il propose pour une durée d'un mois.

OPENASSOS: LA SOLUTION DE GESTION ET DE COMMUNICATION POUR LES ASSOCIATIONS ET LES FÉDÉRATIONS MUSICALES. COMMENT DÉMARRER AVEC OPENASSOS?

L'INSCRIPTION

Vous êtes président de l'association ou membre du bureau, il vous suffit de remplir le formulaire sur le site www.openassos.fr (menu Inscription / Procédure d'enregistrement). Vous recevrez alors rapidement par mail les identifiants du compte de l'association qui vous permettront de vous connecter depuis la boîte d'identification du portail.

Avec ce compte, complétez la fiche association, dans le menu « Administration » / « Fiche de l'association », notamment en précisant les coordonnées de l'association, ce qui permettra au public, aux autres associations et à votre fédération de vous contacter.

VOTRE COMPTE PERSONNEL

Définissez le compte internet de la personne qui administrera le site au quotidien (menu Répertoire / Adhérent) en lui attribuant tous les droits. Utilisez désormais ce compte personnel

pour vous identifier. Il vous permettra d'accéder à la gestion administrative de l'association: adhérents, événements, instruments... Plusieurs personnes peuvent bénéficier du statut d'administrateur, à partir du moment où la personne responsable de l'association leur en donne les droits.

SAISIR LES MANIFESTATIONS ET LES ADHÉRENTS

Cette étape consiste à saisir ou importer les données propres à votre association. Pour cela, toute personne ayant les droits d'accès à la page « Gérer les événements » du menu « Saison en cours » pourra saisir les prochaines manifestations publiques. Ils apparaîtront automatiquement sur votre site et celui de vos fédérations.

Ensuite, vous pourrez saisir les adhérents en commençant par les membres de votre Conseil d'Administration (menu Répertoire / Comité d'administration), soit individuellement, soit par la fonction d'importation disponible (menu Répertoire / Adhérent). Chaque adhérent disposera ainsi d'un compte dont vous pourrez définir les droits pour l'accès à l'application. Leurs identifiants, nom de compte et mot de passe, leur seront envoyés automatiquement par mail. Ils auront alors la possibilité de compléter leur fiche et même de l'agrémenter d'une photo s'ils le souhaitent.

Cette étape réalisée:

- votre site internet est mis automatiquement à jour avec la liste de vos musiciens et événements publics,
- vos membres ont accès à leur agenda en ligne et peuvent vous informer de leur présence,
- vos manifestations publiques apparaîtront automatiquement sur les sites de vos fédérations et sur le portail OpenAssos©.

CONFIDENTIALITE

Toutes vos données sont totalement confidentielles et ne sont visibles que par les responsables de l'association. L'adhérent pourra d'ailleurs dès la prochaine version du logiciel décider lui-même s'il souhaite que ses données personnelles soient visibles, et par qui.

CONTACTEZ-NOUS

Ce concept est développé par des musiciens pour des musiciens. N'hésitez pas à contacter l'équipe OpenAssos© pour leur faire part de toutes vos suggestions, ou de vos questions.

OPENASSOS
17, rue de la mairie
11 300 LIMOUX
Tél: 04 68 74 37 11
mail: contact@openassos.fr



Pierre WALTER

LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX A UN NOUVEAU CHEF

CHRISTINE BEAGNA - ESTRETIEN

CHRISTINE BEAGNA. Vous êtes depuis janvier 2009 à la tête de la Musique des Gardiens la paix, orchestre que vous connaissez bien de l'intérieur...

PIERRE WALTER. En effet, entré à l'orchestre en décembre 2003 au pupitre de basson, j'y suis resté jusqu'en décembre dernier. Depuis le 1^{er} janvier 2009, j'ai pris la fonction de chef suite au recrutement organisé après le départ du Philippe FERRO.

C. B. : Quelle a été votre motivation pour passer à la direction ?

P. W. : J'ai toujours eu des ambitions de chef d'orchestre. J'ai suivi au CNSM de Paris les spécialisations en instrument, orchestre de chambre et direction, formation que j'ai ensuite complétée à l'Académie d'Orvieto en Italie et à l'Académie de Musique de Vienne en Autriche, ainsi que par une bonne connaissance « pratique » de l'orchestre. Je pense qu'il faut connaître de l'intérieur un ensemble avant de prétendre pouvoir le diriger. Cela permet de savoir ce qu'un musicien attend du chef afin d'y répondre au mieux. Dans mon cas, j'ai suivi en tant que bassoniste le travail de Philippe FERRO, sa manière de gérer un orchestre d'harmonie et sa politique en matière d'évolution. Cela m'a permis de voir et d'étudier les complémentarités que j'avais envie d'apporter à son action.

C. B. : Quel est le cahier des charges de l'orchestre ?

P. W. : La Musique des Gardiens de la Paix dépend de la Préfecture de Police. Sa mission principale, raison d'être de cette formation est d'assurer le protocole de la Préfecture de Police et de la Ville de Paris. Viennent ensuite les missions parallèles avec

les tournées à l'étranger, les concerts, la saison parcs et jardins de la ville de Paris et les actions éducatives... L'orchestre des gardiens de la Paix a pour vocation le contact, la proximité, le service public. Pour nous c'est aussi amener la musique là où elle n'arrive pas.

Il faut savoir que la Musique est en réalité composée de deux formations, l'orchestre d'harmonie et la batterie-fanfare. Cette distinction est motivée par le nombre important de cérémonies protocolaires. Le répertoire de la batterie-fanfare est très spécifique et Jean-Jacques CHARLES, notre Tambour Major a grandement participé à l'enrichir.

C. B. : Les deux formations travaillent-elles ensemble ?

P. W. : Les formations sont régulièrement réunies dans le cadre des cérémonies protocolaires particulièrement importantes, comme la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Dans le cadre des concerts de prestige, tout dépend du choix des oeuvres, de la volonté des compositeurs à mettre en valeur les cuivres naturels dans une formation plus large.

C. B. : Parlez-nous du répertoire protocolaire.

P. W. : Il évolue très peu. À titre d'exemple, un double CD a été enregistré au printemps 2007 sous la direction de François CARRY ancien chef adjoint (voir la rubrique discothèque d'or). Il est sorti cette année à l'occasion des 80 ans de notre formation et propose l'essentiel des pas redoublés et des marches de revue.

C. B. : Je crois savoir que la formation vient de fêter ses 80 ans...

P. W. : La Musique a fêté ses 80 ans, en février dernier sur la

scène du Châtelet dans le cadre du concert du personnel. Le programme a retracé l'histoire des deux formations qui la composent. Nous avons joué la transcription de *l'Apprenti sorcier* de DUKAS et *Dionysiaques* de Florent SCHMITT, oeuvre originale pour orchestre d'harmonie ainsi que d'autres oeuvres originales signées Désiré DONDEYNE, Antoine HERVÉ, Maxime AULIO. En clôture de concert, Désiré DONDEYNE est monté sur scène pour diriger une transcription de STRAVINSKY!

C. B.: Le fonds de votre bibliothèque est riche.

P. W.: C'est l'un des plus riches du monde. Désiré DONDEYNE chef de la Musique des Gardiens de la Paix de 1954 à 1979 y est pour beaucoup. Il a sollicité de nombreux compositeurs et a lui-même réalisé de nombreuses transcriptions. D'autre part le répertoire va en s'élargissant car les compositeurs sont de plus en plus sensibilisés à la musique d'harmonie et les ensembles à vents.

C. B.: Vous avez un budget pour les commandes?

P. W.: Il n'y a pas de politique en interne à la Préfecture de Police car la règle budgétaire administrative ne permet pas de financer à priori une création musicale. Les seules possibilités émanent du Ministère de la Culture avec des contraintes et très peu de dossiers retenus annuellement. Mais nous restons bien évidemment à la disposition de tous les compositeurs désireux de faire jouer leurs oeuvres.

C. B.: Vous avez des activités tout au long de l'année en dehors des cérémonies protocolaires...

P. W.: L'orchestre a une activité musicale dans les parcs et jardins sur la période de juin à septembre où nous allons à la rencontre d'un nouveau public itinérant à qui nous proposons de découvrir un répertoire qu'il ne serait pas allé écouter spontanément en concert. Cette activité de plein air rejoint le rôle de diffusion que l'orchestre d'harmonie avait à l'époque où le disque n'existait pas.

C. B.: Comment choisissez-vous le programme en plein air?

P. W.: La saison sera axée autour de la musique française avec les *Scènes Alsaciennes* de MASSENET, le *Ballet de Faust* et l'*Ouverture de Mireille* de GOUNOD, l'*Ouverture de Raymond* d'AMBROISE THOMAS, des pièces de Désiré DONDEYNE ou encore des extraits de comédies musicales signées GERSHWIN ou LÉWE... Le programme composé principalement de transcriptions s'adresse à un large public et doit pouvoir être entendu aussi bien qu'écouté. Le but n'est pas seulement de focaliser l'attention d'un public acquis mais également de donner envie aux personnes qui passent à l'autre bout du parc de venir jusqu'à nous.

C. B.: Vous menez des actions avec l'Orchestre à l'École.

P. W.: Nous avons établi un partenariat. Tout est parti du don de nos instruments réformés à l'association DRAPOS. Puis nous avons fait participer le premier orchestre à l'école constituée, celui de Tremblay en France à notre concert du personnel de 2007 au théâtre du Châtelet. Nous avons renouvelé cette expérience en septembre dernier avec un orchestre de Bry-sur-Marne dans le cadre du Salon de la Musique au Parc des Expositions. Pour la Fête de la Musique de cette année au Carré Marigny, les collégiens de l'orchestre de Tremblay-en-France viendront à nouveau intégrer notre formation pour une partie

du programme. C'est très valorisant pour eux et cela conforte leur motivation. Ils peuvent ainsi imaginer jusqu'où ils peuvent arriver. Là encore cela peut être générateur de vocations.

C. B.: Vous faites aussi des interventions dans les écoles.

P. W.: Nous intervenons régulièrement dans les écoles de Paris d'octobre à mai. Tous les lundis matin nous intervenons en petites formations et nous présentons la Préfecture de Police par le biais de la musique en montrant les différences facettes de notre métier. Nous intégrons des exemples musicaux allant de MOZART jusqu'au Jazz et des arrangements de musiques de film pour faire découvrir aux enfants des répertoires très différents.

Parallèlement nous présentons des concerts scolaires en grande formation lors desquels nous retraçons l'histoire de France illustrée par des exemples musicaux: Louis XIV et les musiques à la cour de Versailles, la Révolution et les marches révolutionnaires, l'Empire avec des musiques composées pour Napoléon, le III^e Empire avec les valse et polkas... jusqu'à aujourd'hui. C'est aussi l'occasion d'intégrer au programme certaines musiques protocolaires comme l'hymne national tout en expliquant la symbolique des hymnes, pourquoi on les joue, pourquoi on demande au public de se lever, pourquoi on ne doit pas siffler l'hymne dans les stades...

C. B.: Quels sont vos choix pour l'avenir de la Musique des Gardiens de la Paix?

P. W.: Dans un premier temps, poursuivre un travail avec des compositeurs afin de faire évoluer le répertoire m'intéresse tout particulièrement. L'écriture pour orchestre d'harmonie a pris du retard par rapport à l'écriture pour les grandes formations symphoniques, retard que l'on peut expliquer par le souhait de rester accessible aux orchestres amateurs en laissant de côté les dernières avancées en matière de technique instrumentale. Toutefois, pour des formations comme la notre il serait bon de travailler avec les compositeurs qui font les grandes créations des orchestres symphoniques. Dans les années 50 et 60, Désiré DONDEYNE a travaillé avec Henri TOMASI et André JOLIVET. Il faudrait continuer...

Il y a aussi tout un travail autour du patrimoine français entre BERLIOZ et MESSIËN, mal défendu par les formations symphoniques, mais que nous pouvons soutenir à travers d'excellentes transcriptions. Nous avons joué dernièrement un arrangement des *Scènes Alsaciennes* de MASSENET qui sonne très bien et qui mérite sa place dans les programmes. Notre fonds extrêmement riche nous laisse entrevoir de nombreux concerts.

C. B.: Pouvez-vous nous en dire plus sur l'évolution technique des instruments.

P. W.: La facture instrumentale offre de nouvelles possibilités et parallèlement les techniques d'écriture évoluent pour les instruments à vent avec l'utilisation d'effets comme les sons multiphoniques, ou le jeu sur les harmoniques. Ces techniques sont utilisées pour les formations symphoniques ou l'opéra mais ne sont pas encore ou peu utilisées à l'orchestre d'harmonie.

Depuis plusieurs années nous poursuivons un partenariat avec les classes d'orchestration du CNSM de Paris, mais j'aimerais aller plus loin et pouvoir travailler avec la classe de compo-



Frédéric ROBERT en 1982

DE LA MUSIQUE AU LOGIS À LA MUSICOLOGIE

(Souvenirs d'un musicologue)

FRÉDÉRIC ROBERT AUTOBIOGRAPHIE

Chapitre IX: Souvenirs sur - presque - tous les «Six».

ARTHUR HONEGGER

Je commencerai par Arthur HONEGGER parce que je ne l'ai jamais vu, ni rencontré, n'ayant eu par ailleurs avec lui le moindre entretien épistolaire ou téléphonique, mais parce que mon plus ancien souvenir relatif à un membre du Groupe des Six remonte à 1937. J'avais cinq ans. Je vois encore, réunis autour du piano, Quai d'Anjou, ma mère et quelques amis entonnant Jeunesse, chef d'œuvre entre tous du chant de masse, qu'HONEGGER venait de composer sur des strophes de Paul VAILLANT-COUTURIER et qui demeure l'expression chantée par excellence du Front Populaire, de ses espoirs, de ses illusions, de ses conquêtes et, quoiqu'on en dise, de sa réussite qui, dans l'esprit de tout témoin de bonne foi, aura laissé une empreinte ineffaçable. «C'est merveille de voir le grand symphoniste, qu'aucune complication ne saurait rebuter, se plier si aisément aux difficultés du chant à une seule voix et sans accompagnement, genre redoutable entre tous» écrira Louis DUREY au lendemain de la mort d'HONEGGER¹ quatre ans avant qu'il ne procure de ce même chant une harmonisation pour quatre voix mixtes à cappella en vue d'un enregistrement².

Paul NIZAN et VIGNEAUX devaient réaliser un court métrage intitulé *Visages de la France* et offert à l'Union Soviétique à l'occasion du 20^e anniversaire de la Révolution d'Octobre. Mon

père, André WURMSER, en avait rédigé le commentaire. Arthur HONEGGER, prenant, si je puis dire, au pied de la note l'expression «Aux accents mêlés de La Marseillaise et de L'Internationale» contenue dans la péroraison du discours prononcé en juin 1936, à Choisy-le-Roi, par Maurice THOREZ pour le 100^e de la mort de Rouget de L'ISLE, avait habilement contrepointé les deux chants. Comme l'écrivait Louis CHÉRONNET en 1938, au lendemain de la première projection :

«Ils voulaient unir dans un même rythme des éléments assez différents, mais indispensables pour donner une image vraie de la France. Le Temps, c'est à dire l'Histoire, l'espace, c'est-à-dire les paysages, un état économique et social, enfin des faits récents qui prouvent au moins que jamais la France ne s'éloigne de sa vraie idéologie qui a toujours su se manifester aux heures capitales de son histoire: Liberté, Égalité Fraternité ou Pain, Paix, Liberté! ces mots sont bien de la même famille et ils peuvent se mêler tout comme Honegger a uni dans un même mouvement, à la fin du film, les accents de La Marseillaise et de L'Internationale»³.

Mais ce film, froidement accueilli en URSS devint difficile d'accès. Quelle ne fut pas ma surprise de recevoir plus de quarante ans après une carte de visite enthousiaste de mon collègue Harry HALBREICH commençant par la fameuse exclamation d'ARCHIMÈDE: il venait de retrouver sinon la totalité du moins des fragments de la partition autographe, ceux, précisé-ment, où figurent les deux hymnes, alors qu'il avait en préparation sa biographie du compositeur.⁴ C'est sur ma suggestion

que mon père André WURMSER allait demander à Louis DUREY de rédiger l'article sur HONEGGER pour L'HUMANITÉ au lendemain de sa mort – le symphoniste de Pacific 231 et du Roi David devant être le premier des «Six» à disparaître en 1955. Sa mort éclipsa quelque peu celle advenue cinq jours plus tôt de Guy ROPARTZ – ce dont il eût été sans doute chagriné compte tenu de l'admiration qu'il vouait à ce maître breton qui le lui rendit bien. D'ailleurs, ne s'était-il pas écrié à l'écoute de la Deuxième Symphonie pour cordes et trompette: «C'est ça le génie! Tout simplement!», lui offrant ensuite la dédicace de son Sixième – et dernier – Quatuor?

Pour que Ropartz ne fut pas oublié par LES LETTRES FRANÇAISES qui consacraient tant de place – fut-ce à juste titre – à Arthur HONEGGER, je pris prétexte de sa disparition pour rappeler sa remarquable traduction en vers de l'Intermezzo de HEINE – c'était un an avant le 100^e de la mort du poète – dont il avait mis en musique quatre extraits – d'ailleurs les plus réussis⁷. Guy ROPARTZ avait compté parmi ses plus illustres élèves l'Inspecteur de la Musique Fernand LAMY, auteur de sa première monographie.⁸

À Suivre

1. L'Humanité et la musique, 1942, Les Éditions de la Bibliothèque de la Musique, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025.
2. Editions L'Humanité, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025.
3. Chateaubriand, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025.
4. Wurtser, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025.
5. L'Humanité et la musique, 1942, Les Éditions de la Bibliothèque de la Musique, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025.
6. Harry, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025.
7. Cf. supra n° 1.
8. LES LETTRES FRANÇAISES, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025.
9. Ibid. Frédéric ROBERT, Guy ROPARTZ, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025.
10. Éditions DURANT, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025.

Supplément

TRENTE CINQ ANS D'AMITIÉS OU LE GROUPE DES SIX.

Jean COCTEAU, Allocution prononcée lors du dernier concert en date du Groupe des Six de son vivant, au Théâtre des Champs-Élysées, en 1953

Il me semble que le privilège du groupe nommé Groupe des Six fut de ne pas être un groupe esthétique, mais un groupe amical. Aucune ombre n'a jamais troublé notre entente. Cela vient de ce que cette entente relevait davantage des sentiments que des opinions.

S'il existait une certaine tendance générale, ce pouvait être celle d'un sauvetage de la ligne mélodique, un peu noyée dans les chefs d'œuvre de l'harmonie. Chacun travaillait à sa guise, et nul ne devait obéir à des ukases. Six artistes s'aimaient entre eux, et il s'en trouve un septième en ma personne. Voilà toute la doctrine de ce groupe. Après bien des années (il prend sa source en 1917), il se présente intact, malgré le cortège de morts qui l'escorte.

Je tiens à saluer le «Groupe des Six» comme un exemple de liens libres, d'un bloc solide formé de contrastes et d'une même fidélité du cœur. Il convient en outre de saluer Érik SATIE. Il n'était pas du Groupe, mais sa ligne mélodique, si pure, si discrète et si noble a toujours été une école pour nous.

Mesdames, messieurs,

Nous avons tous été insupportables, et il convenait de l'être, car seul l'esprit de contradiction sauve de la routine, et si le rôle de la jeunesse n'était pas de se cabrer contre ce qui est, même si elle l'admire en secret, ce rôle se bornerait à l'obéissance et à peupler les champs de bataille.

À cette époque (n'oubliez pas de quelle époque je vous parle, que nous n'en sommes plus à Vingt ans après, mais, hélas! au Vicomte de Bragelonne!), à cette époque, dis-je, notre rôle de contradicteurs n'était pas facile, car nous eûmes en face de nous des colosses armés de charmes (DEBUSSY, RAVEL) et un colosse armé de foudres (STRAVINSKY) qui devait, avec Le Sacre du Printemps, rendre notre petite forteresse intenable. Car, si le Groupe des Six était libre, sa doctrine, pleine d'un respect admiratif pour ceux qu'elle prétendait combattre, n'en constituait pas moins un groupe et un groupe, qu'il le veuille ou non, possède une sorte de tendance commune.

La nôtre était de passer du tambour à la flûte et de la flûte au tambour, de remettre en pointe certaines qualités françaises qui s'ovalisaient et versaient trop d'huile dans leur mécanisme. En outre, Le Sacre du Printemps opposait une force d'arbre qui pousse à nos jeunes arbustes, et nous devrions nous déclarer vaincus sur ce terrain si, par la suite, STRAVINSKY ne s'était rangé à nos méthodes, et si même l'influence d'Érik SATIE ne s'était pas fait sentir mystérieusement dans son œuvre.

Les jeunes musiciens de 1953 se doivent donc de contredire une nouvelle espèce de contre-charme. Il est compréhensible qu'ils se recommandent de SCHÖNBERG et y trouvent une arme contre des œuvres qui, elles, se cabraient contre sa science.

Les insupportables d'après 1914 – outre moi qui, dans *Le Coq et l'Arlequin*, parlais pour eux – furent alors, comme votre programme en témoigne AURIC, POULENC, MILHAUD, HONEGGER, DUREY et Germaine TAILLEFERRE. Car une femme, une jeune fille musicienne fleurissait ce groupe. Si étrange que cela paraisse, puisque toute femme est sensible et apte aux chiffres, il y a beaucoup de compositeurs d'âme féminine. CHOPIN en reste le type. Mais pour ainsi dire aucune femme compositrice. Dans la peinture, les femmes accompagnent le travail des hommes. Elles s'y expriment en marge et dans une brillante pénombre. Berthe MORISOT, Marie LAURENCIN, Suzanne VALADON, Léonora FINI, Dora MAAR, Françoise GILLOT le prouvent. Mais des femmes composant de la musique, je n'en connais guère et je salue Germaine comme une charmante exception (et j'y ajoute en 1953 Elsa BARRAINE).

Louis DUREY s'est retiré très vite. Grave et modeste, il ne tenait pas à la lutte musicale. Son âme encline à aider les autres répugnait à se trop replier sur elle-même. Georges AURIC, jusqu'à l'étonnante musique de mon film *Le Sang d'un Poète*, et selon l'expression du Midi, parlait pointu. Sa plume écorchait et trouait la page. Elle a maintenant trouvé son paraphe et son discours. POULENC était et reste une source. Cette source a formé un fleuve, mais jamais sa fraîcheur d'eau courante ne laisse oublier qu'elle arrive d'une profondeur. Darius MILHAUD et Arthur Honegger nous apportaient leur aide puissante. L'un et l'autre infatigables, ils ne reculaient, même malades, devant aucune grosse entreprise. DARIUS, une badine de corne de rhinocéros à la main, en fouettait les colonnes de Grèce et les lianes de la forêt vierge. C'est lui qui rapporta du Brésil les rythmes du *Bœuf sur le toit*. Ce titre, qui semblait ridicule et subversif, n'était qu'une enseigne brésilienne qui n'est pas plus étrange que toute autre enseigne: *Cheval vert*, ou *Chien qui fume*. Arthur, lui, son génie se sentait entraîné vers un lyrisme moins tropical et plus proche de l'artisanat des cathédrales ou des usines. Le machinisme alterne dans son œuvre avec la gargouille, le retable, la flèche et le vitrail.

Vous le voyez, mesdames, messieurs, notre nœud résultait d'un fil, d'une ligne mélodique dirai-je, si disparates qu'on n'en trouve la signification que dans l'amitié. C'est cette amitié qui m'amène sur ce théâtre, et c'est elle d'abord dont cette séance consacre la gloire. Excusez-moi donc d'avoir pris la parole. Ce ne sont pas des paroles, mais de la musique que vous venez entendre, et je lui cède la place.

LES «SIX» TOUJOURS JEUNES

Hélène JOURDAN-MORHANGE

(LES LETTRES FRANÇAISES

n° du 12 au 19 novembre 1953).

Grâce à la Société des Concerts du Conservatoire, les «Six» se sont retrouvés groupés dans un concert après trente ans de séparation. (...) L'esthétique de chacun était différente, mais leur amitié fut le lien solide qui les réunit encore aujourd'hui. COCTEAU, dans une présentation pertinente autant que déliée, insiste sur cette amitié qui se retrouve indemne après tant d'années. Malgré leurs divergences, une idée commune pour-tant les rapprochait: «le sauvetage de la ligne mélodique». «Nous étions tous insupportables, dit COCTEAU, mais, malgré notre admiration pour les grands aînés, il nous fallait cet esprit de contradiction qui, seul, sauve de la routine».

Dès l'Ouverture pour orchestre de Germaine TAILLEFERRE, nous étions dans le royaume des «Six»: musique de bonne humeur et scintillante d'orchestre. «Nous n'avons pas adoré les idoles de cénacles, écrit Germaine TAILLEFERRE, mais nous avons trouvé un aîné, un enfant plus âgé que nous qui allait nous montrer les jeux les plus divertissants». Les œuvres entendues à ce concert n'étaient plus des jeux, en particulier la Suite d'orchestre de Georges AURIC, extraite de son ballet *Phèdre*, œuvre lyrique, voire dramatique. Étant très jeune, AURIC «parlait pointu» comme dit COCTEAU; il a fini d'ironiser et trouve aujourd'hui la maîtrise de la maturité, mais nous souhaitons qu'il n'abandonne pas pour autant son «parler pointu»! DUREY, c'est le modeste de la bande. Quoiqu'il fut le premier à reconnaître SATIE, il abandonna la bande fuyant le succès facile, et s'enferma à Saint-Tropez pour y travailler dans la solitude. Sa musique est mélodique et dépouillée. Je me souviens de son (Premier) Quatuor à cordes dont je fus la première interprète. Le *Printemps au fond de la mer* (...) poème de COCTEAU, est toute poésie. Denise DUVAL l'a bien compris qui en dégage le charme simple.

POULENC, affirme COCTEAU, c'est la source... Comme c'est vrai! Il est peut-être le plus musicien de tous! Ses thèmes jaillissent de lui comme des mots! *Sécheresse*, pour chœurs et orchestre (belle exécution de la Chorale BRASSEUR) abonde en trouvailles d'écriture comme chaque fois que POULENC manie les masses chorales. Et dès qu'il s'assombrit, il devient grand. D'ARTHUR HONEGGER, de très belles pages inspirées de son *Amphion*. On y retrouve son goût des belles architectures. Après l'éclat orchestral du *Prélude* et de la *Fugue*, le *Postlude* qui se dissout dans une grisaille éthérée est d'un effet saisissant. Quant à la *Deuxième Symphonie* de Darius MILHAUD, elle est d'une veine charmante, agreste, évoquant quelque peu sa jeunesse avec les arabesques mouvantes et acidulées de la *Sonate à deux violons*. Toutes ces œuvres furent merveilleusement présentées par Georges TZIPINE, chef qui sait rester exact malgré la fougue qu'il insufflé à son orchestre. Et quand cet orchestre est celui de la «Société», on peut se dire comblés.

CONCERTS

■ De juin à septembre, les églises romanes du Pays Royannais accueillent à tour de rôle, tous les jeudis soirs, des concerts de grande qualité. Cette année, les chœurs résonneront jusqu'au 24 septembre, au fil de 31 concerts donnés dans chacune des 31 communes du territoire. Cette manifestation culturelle est organisée par l'Agglomération Royan atlantique (service culture-patrimoine).

Agglomération Royan Atlantique,

tél: 05 46 22 19 20;

mail: i.moutillineau@pays-royannais.com

■ Jusqu'au 19 septembre du mercredi au samedi et à partir de 19 h, entrée libre sur la plage de Glazart à Paris! au menu: des concerts gratuits.

Glazart, 77130, Paris, France

Paris 77, www.glazart.com

■ Le Festival Pablo Casals de Prades (26/07 au 13/08) accueille pour la 7^e année consécutive le 1^{er} concert des Révélation classiques de l'année. À découvrir les 8 jeunes artistes lyriques et instrumentistes, en l'église de Catllar le lundi 3 août, à 17 h 30.

www.festivalcasals.com

prades@festivalcasals.com

■ Les Bandafolie's se dérouleront du 10 au 14 juillet à Bessines-sur-Gartempe (87). La Banda de Bessines affilié à l'Union musicale de Bessines, 8 fois championne de France de bandas, est l'instigatrice de ce projet. Pour cette grande fête en Limousin, rendez-vous avec 17 groupes belge, hollandais, biélorusse et français.

www.bandafolies.com

STAGES

■ Le Prieuré du Mesnil Saint Martin Montaut de Villeréal (47) accueille du 25 juillet au 2 août le stage de musique baroque (musique de chambre et instruments anciens) encadré par Anibal SIERRA (Flûte traversière baroque), Magali BOYER (violoncelle baroque) et Laure MORABITO (clavecin).

Contact: mesnil@prieure.com

ou tél: 05 53 36 62 90;

Association La Frayre de Monsieul

GENÈS, 105, rue Joseph ABRIA,
33 000 Bordeaux;
mail: assofrayriestgenes@sfr.fr

■ Du 18 juillet au 2 août, l'Académie des CIM de Val d'Isère, Concours internationaux de musique, ouvre ses portes aux jeunes talents de la musique classique.

Plus de renseignements sur

www.academiemusicale-valdisere.com

FESTIVALS

■ Le Festival des Alpilles allie tradition et modernité en présentant les chants des champs, hymnes issus de l'élan culturel que la musique a fait jaillir du travail de la terre. Rendez-vous le 10/07 à Lamanon; le 18/07 à St Andiol; le 29/08 à Tarascon; le 19/09 aux Baux.

Site d'informations sur

www.festivalalpipilles.com

■ Pour sa 16^e édition, le Festival Musique et mémoire propose une programmation artistique plurielle du 17 juillet au 2 août dans le Massif des Vosges.

Site de renseignements sur

http://www.festivalmusiqueetmemoire.com

■ La 13^e édition du festival «Cuivres en Dombes», Musique au Pays des mille étangs, se déroule du 21 au 26 juillet avec plusieurs rendez-vous: les concerts Prestige Cuivres, les Zapéros concerts, la Ruée vers le cuivre.

www.festivalcuivres.com

www.festivalcuivres.com

www.festivalcuivres.com

■ À l'origine festival de création et d'expression latino-américain, les Musicales du Puy-en-Velay s'ouvrent à toute la musique latine de l'arc latin de l'Europe de l'Est à l'Amérique du Sud en traversant la Méditerranée. Pour sa 36^e édition, stages (chœurs, musiques, danses et technique), concerts, soirées off sont proposés au Centre Pierre Cardinal et sur l'Esplanade Claude Nougaro.

Site d'informations sur

www.musicalesduvey.com

■ Devenu un des festivals incontournable du département des Deux-Sèvres et de la région Poitou-Charentes, le Festival au village de Brioux-sur-Boutonne conjugue pendant 10 jours du 4 au 11 juillet des temps de rencontres (stage amateur, stage professionnel) et une programmation de spectacles touchant à toutes les disciplines du spectacle vivant: théâtre, cirque, art de la rue, chanson, danse, musique...

www.festivalavillage.fr

■ Les 11, 12 et 13 septembre aura lieu le 1^{er} Festival de Trombone de Roubaix. De nombreux artistes animeront des «Master-Class» et se produiront en concerts, parmi lesquelles Ian BOUSFIELD, Michel BECQUET et Denis LELOUP...

Plus d'informations auprès de Yves BILBAU,

tél: 06 80 62 76 97;

mail: yvesrbbauser@hotmail.com;

inscription auprès du comité d'organisation

de Roubaix, 69 rue de Souffice,

59100 Roubaix, tél: 03 20 70 05 33

■ Dans le cadre de la première édition de la Journée balades acoustiques organisée sur la commune de St Paul en Chablais le dimanche 2 août, 6 groupes musicaux notamment le Quatuor de cors David sont attendus sur 6 sites naturels. La journée se terminera par un Concert de Gala avec Graine d'orties, David GUERRIER et son Quatuor de cors et le Brass Band Léman MONTBLANC.

www.commune-stpaul.ch

www.commune-stpaul.ch

l'après-midi à 15h30 à St Paul en Chablais

100 rue de la Chapelle

1200 Montblanc, tél: 03 20 70 05 33

■ Le Festival International de Musique de la Hague sera axé pour sa 5^e année autour de rencontres entre musiciens, peintres et écrivains. Rendez-vous du 11 au 16 août.

Site d'informations sur

www.festivalinternationalde.com

■ Parallèlement à son académie internationale de musique, la ville de Gérardmer accueille un Festival du 16 au 23 août pendant lequel les stagiaires interviendront à plusieurs reprises en concert.

Site d'informations sur

■ L'Orchestre «Club des Mandolines de Remiremont» organise son VII^e Festival international d'orchestres de mandolines et guitares les 10, 11, 12 juillet à Remiremont dans les Vosges avec au programme des concerts et une exposition.

Gilbert ZAUG, président, tél: 03 29 62 13 07;
mail: gilbert.zaug@free.fr;
mandolinesremiremont.fr;
Billetterie à l'Office de tourisme,
tél: 03 29 62 23 70.

■ Les rendez-vous estivals des Eurochestreries 2009 en France se déclinent en Poitou-Charentes du 3 au 13 juillet dans le cadre du Festival en Vienne, soit 200 musiciens et 20 concerts en Vienne; du 1^{er} au 13 août dans le cadre du Festival en Charente-Maritime, soit 300 musiciens et 38 concerts en Charente-Maritime, Charente et Gironde; du 17 au 24 août dans le cadre du Festival en Deux-Sèvres, soit 120 musiciens et 16 concerts dans les Deux-Sèvres.

Plus d'informations sur:
www.eurochestreries.org

■ La 10^e édition, des Nuits Guitares 2009 auront lieu à Beaulieu-sur-Mer du 9 au 11 juillet et le 16 juillet à 20 h 30 au Jardin de l'Olivaie, rue Jean Bracco à Beaulieu-sur-Mer.

■ Les XX^e Nuits de la Guitare de Patrimonio (Haute-Corse) se dérouleront du 18 au 25 juillet avec de nombreuses personnalités: AYO, Tracy CHAPMAN, Marcus MILLER, Victor WOOTEN, Rokia TRAORÉ, P. Costel NITESCU (violon), Marc-Michel LE BEVILLON (contrebasse)...

Renseignements au: 04 95 37 12 15;
fax: 04 95 37 12 21;
www.festival-guitare-patrimonio.com

■ Djamilah de Georges BIZET sera présenté les 16, 18, 19, 21, 23 juillet à 20 heures, dans le cadre du festival d'opéra à Pourrières organisé par l'association «L'Opéra au Village» et parrainé par Gabriel BACQUIER.

Renseignements: www.loperaauvillage.fr

■ Le festival «A la croisée des cuivres» se déroulera du 26 au 30 août à Cruseilles (74) et propose plusieurs rendez-vous très

différents: Sylvain MINO et le Miraphone Tuba Quartet, les Haricots rouges, le Réquiem de FAURÉ, le 7th art orchestra... des concerts en plein air...

Pour en savoir plus:
www.croiseedescuivres.org

■ Musique en Périgord pour sa 21^e édition animera les communes d'Audrix, Le Bugue, Campagne, Les Eyzies de Tayac, St-Chamassy et St-Cyprien du 1^{er} au 12 août pour un programme varié offrant un large éventail musical.

Pour en savoir plus:
musiqueenperigord.free.fr

■ Le programme de la soirée d'ouverture du Festival du Périgord Noir est sous le signe Les Nuits d'Été d'Hector BERLIOZ. Rendez-vous le 7 août dans les Jardins à 21 h dans la Cour du Manoir d'Eyrignac.

Renseignements et réservations:
Festival du Périgord Noir au 05 53 51 61 61.

■ Du 21 juillet au 7 août, les 54^e Nuits de la Citadelle de Sisteron sont le rendez-vous de la musique, danse et théâtre.

Pour en savoir plus: www.sisteron.fr

SITE

■ Le site des orchestres à l'école informe sur l'actualité mais donne aussi des conseils pour les porteurs de projets, les événements:

www.orchestre-ecole.org

CRÉATION

■ L'harmonie municipale St Cécile de Brive a passé commande à Charles BALAYER professeur d'orgue, de jazz et d'improvisation au Conservatoire à rayonnement départemental de Brive. L'œuvre pour orchestre d'harmonie et 4^{tes} de jazz (saxophone, guitare, orgue Hammond et batterie) a été créée le 4 avril dernier avec le 4^{tes} de jazz «Chez Barbaro».

RECRUTEMENT

■ l'orchestre des Eurochestreries: dans le cadre de sa tournée en Russie du 16 au 26 août et du Festival Les trompettes d'argent de la Volga, recrute des musiciens... Il manque 1 hautbois, 5 saxophones, 4 cornet / trompettes, 2 trombones, 2 barytons, 1 tuba, 1 percussion.

Renseignements auprès de Claude RÉVOLTE,
président de la fédération des festivals
Eurochestreries; tél: 05 46 48 25 30
& 06 72 83 83 55; www.eurochestreries.org

PALMARÈS

■ Pour sa première édition, le Concours international de violon Yuri YANKÉLÉVITCH organisé à Omsk du 2 au 10 mars dernier sous la présidence d'Alexandre BRUSILOVSKY et Vladimir SPIVAKOV président d'honneur, a révélé de jeunes talents de très haut niveau. Le jury, auquel participait entre autre Jean-Pierre WALLEZ, a couronné le Français Gabriel Tchalik (19 ans), étudiant au Conservatoire de Région de Versailles... En raison du bilan très positif du concours, il sera reconduit en 2011.

garygauthier@alexandrebrusilovskiy.com

■ Le concours de composition de l'AGEC a récompensé: Hymn and Gallus cantum de Peter TOTI (Hongrie) qui a obtenu le Diapason d'or avec 13 points; Il pleure dans mon cœur de Pascal JUGY (France) et Gospode de ALEKSINACH (Serbie) ont obtenu 12 points. L'œuvre de Pascal JUGY pour chœur à 4 voix mixtes sera interprétée à l'Eurochor 2009. Elle est visible sur Youtube et la partition est téléchargeable sur le site de l'AGEC.

CONCOURS

■ La ville d'Hendaye organise un concours de musique de Tamborada en janvier prochain. La date limite de remise des candidatures est fixée au 5 septembre à 16 h.

Renseignements et modalités d'obtention des dossiers: Mairie d'Hendaye - Service culturel, Place de la République, BP 60150, 64701 Hendaye CÉDEX.

■ Coups de Vents, Espace européen de Recherche Création et Formation pour la Musique à Vent (président d'Honneur, Maurice ANDRÉ et directeur artistique, Philippe LANGLET) organise un 1^{er} Concours international pour orchestres d'harmonie les 9 et 10 juillet 2010 (4 catégories et 40 000 € de prix) avec le soutien des Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais. Parallèlement, aura lieu du 9 au 14 juillet 2010, le 1^{er} Festival international de musique à vent.

Renseignements: www.coupsdevents.com,
Coups de Vents, Domaine Musiques,
2 rue des Buissons, 59 000 Lille; mail:
coupsdevents@domaine-musiques.com
tél: + 33 (0)3 20 63 65 98
fax: + 33 (0)3 20 73 98 96

■ Ville d'Avray accueille le concours international d'interprétation dédié au saxophone les 13 et 14 mars 2010. Ce programme comporte trois créations écrites pour le concours: P. HERSANT, N. BACRI et J-L. PETIT.

Maurice Jarre
Maurice Jarre
Maurice Jarre
Maurice Jarre
Maurice Jarre

NOUVELLES INTERNATIONALES

■ Italie: la ville de Novi Ligure organise le 7^e Concours international de composition «Romualdo Marengo» ouvert à deux catégories: composition pour orchestre d'harmonie; composition pour instrument solo (euphonium). Les œuvres sont à envoyer avant 31 juillet.

Renseignements:
www.noviligure.it

■ Italie: la ville de Corciano organise le Concours international de composition originale pour orchestre d'harmonie. Les œuvres sont à envoyer avant le 15 octobre.

Renseignements:
www.corciano.org/eng/la.htm

■ Luxembourg: le 21^e Forum International pour flûte et piano, directeur artistique Carlo JANS, se déroulera du 24 juillet au 2 août à Diekirch.

64, rue du stade,
6725 Grevenmacher, Luxembourg;
mail: janfor@pt.lu;
site: www.carlojans.com

DIVERS

■ Le Musée de la musique à Paris est ouvert tout l'été, une occasion de le visiter en famille, de façon autonome et ludique grâce à l'audioguide. Cette promenade en musique est animée de petites scènes ponctuées de nombreux extraits musicaux. Au cours du parcours, un musicien attend les plus jeunes entre 15 h et 16 h 30 pour leur faire écouter son instrument. La médiathèque reste également ouverte tout l'été.

Paris, avenue Jean-Baptiste de La Salle,
Musée de la musique, 75013 Paris
Tél: +33 (0)1 42 77 10 00
www.musee-lamuse.fr

ACTUALITÉ

■ La 26^e édition du Guide culturel de l'été «Festivals et expositions, France 2009» réalisé par le Ministère de la Culture et de la Communication vient de paraître avec plus de 10 000 événements culturels recensés.

www.culture.gouv.fr

Ch. BERGNA

■ La Société royale d'Harmonie de Braine-L'Alleud (1808 - 2008) est le titre de l'ouvrage paru sous la direction de Jean BOTERMANS. Bien qu'il s'agisse d'une société de musique belge, ce livre fort bien rédigé et documenté peut intéresser nos lecteurs. Les chapitres concernant l'histoire de la société replacée dans un cadre historique musical dépasse les frontières. On y apprend beaucoup sur l'histoire des orchestres à vents à partir du 18^e siècle: organisation, règlements

internes, chefs, répertoire etc. Comme cet orchestre d'amateurs au passé glorieux a été dirigé par plusieurs grandes figures du monde musical belge, dont plusieurs chefs de musique militaire, les biographies de ces directeurs sont plus qu'instructives. Les informations sur le répertoire à travers toutes ces années ont également une grande importance du point de vue musicologique. Bref, quasiment tous les aspects du monde des orchestres à vents durant deux siècles sont abordés par une équipe de dix collaborateurs enthousiastes dont trois musicologues diplômés. Un livre qui a sa place dans la bibliothèque de ceux qui s'intéressent à l'histoire de la musique à vent. F. PIETERS.

site: www.1808-2008.fr/nf

HOMMAGE

■ Maurice JARRE célèbre compositeur français de musique de film né à Lyon, le 13 septembre 1924 est décédé le 29 mars dernier à Los Angeles. Il restera célèbre pour ses musiques écrites pour plus de 150 films tournés par de grands réalisateurs dont Alfred HITCHCOCK, David LEAN, Anatole LITVAK et John HUSTON. Il a obtenu trois Oscars, notamment pour la musique des films *Lawrence d'Arabie* (1962), *Docteur Zhivago* (1965) et *A Passage to India* (1984). Signalons que ce percussionniste de formation avait terminé son service militaire comme timbalier à la Musique de la Flotte en 1945-46! Il ne s'est pas tourné vers l'orchestre à vent, bien que beaucoup de ses musiques de film aient été l'objet de nombreuses transcriptions pour orchestre d'harmonie, parfois par des compositeurs de renom tel Alfred Reed. Les musiques de film de Jarre contiennent souvent des marches, comme *La marche de Topaze*, écrite dans le style de John Philip SOUSA, bien qu'écrite pour orchestre symphonique. Parmi les compositions classiques de Maurice JARRE signalons *Fanfares d'Alexandre* (pour 2 trompettes, trombone et percussion) et la *Fanfare d'accueil du TNP pour trompette(s)*. F. PIETERS.

LES PREMIERES *Olympiades* DES BATTERIES-FANFARES

Sous l'égide de la **CAMPA à Mulhouse (Haut-Rhin),**
les 22 et 23 mai 2010 - week-end de la Pentecôte.

La Coordination des Associations Musicales de Pratiques Amateurs (CAMPA) créée en 2004, regroupe les 4 confédérations musicales nationales que sont :

- La Confédération Française des Batteries-Fanfares (CFBF) ;
- La Confédération Musicale de France (CMF) ;
- La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) ;
- L'Union des Fanfares de France (UFF).

Parmi ses différentes actions, la **CAMPA** organisera les **Premières Olympiades des Batteries-Fanfares**, rencontre nationale de prestige destinée aux meilleures formations amateurs françaises. En effet, cette manifestation phare concerne les sociétés des deux plus hauts niveaux ou équivalent, des confédérations nationales. Elle sera reconduite tous les 4 ans et organisée par une des confédérations à tour de rôle.

Pour la première session, l'UFF, dans le cadre du cinquantenaire de sa fédération d'Alsace, en sera le support logistique.

Ces Premières Olympiades des Batteries-Fanfares, conçues par la **CAMPA**, revêtiront un caractère exceptionnel et avant-gardiste.

PROGRAMME PREVISIONNEL



Samedi 22 mai 2010

14h00 : Palais des Sports

PREMIERES OLYMPIADES des Batteries-Fanfares

15h00 – 18h00 : Animations du centre ville de Mulhouse, des musées, etc. par les sociétés participantes

20h30 : **PARADE INTERNATIONALE au Stade l'III**

15 000 personnes attendues, avec les formations suivantes :

France : **Musique présidentielle de la Garde Républicaine de Paris**

Musique de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris

Musique Principale de l'Armée de Terre

Suisse : **Schweizer Armeespiel**

Top Secret Drum Corps Basel

Musikverein Bubendorf

Pays-Bas : **Kunst en Genoegen (K&G), Leiden**

Alsace : **500 musiciens alsaciens s'intégreront dans le show final**

Conception du spectacle : Robert Fienga, directeur musical et chorégraphe d'Euro Disney Paris.

Dimanche 23 mai 2010

08h00 : Palais des Sports

PREMIERES OLYMPIADES des Batteries-Fanfares (suite)

14h00 : Palais des Sports – 4 000 spectateurs attendus

2^{ème} TOUR DES PREMIERES OLYMPIADES des Batteries-Fanfares



16h00 : Stade de l'III

Festival international avec les formations professionnelles de Marching & Show Band

18h00 : Stade de l'III

Remise des prix

21h00 : Soirée de clôture, dîners dansants

Mulhouse en fanfare 2010



Musique Principale de l'Armée de Terre



Musique de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris



Kunst en Genègen, Leiden



Schweizer ArmeeSpiel

ELEMENTS DE DEROULEMENT ET DE REGLEMENT

Les Premières Olympiades des Batteries-Fanfaires seront accessibles à toutes les batteries-fanfaires en grande formation de niveau équivalent aux deux divisions les plus élevées des 4 confédérations.

Répertoire :

Les orchestres devront interpréter 12 à 15 minutes de musique dont une œuvre imposée de 3 à 4 minutes. Les autres œuvres, choisies dans le répertoire pour batterie-fanfare en grande formation, étant au choix entièrement libre des orchestres participants.

Déroulement :

Les orchestres se présenteront sous leur dénomination pour les épreuves ouvertes au public.

1^{er} tour :

samedi après-midi et dimanche matin

Tous les ensembles inscrits interpréteront le répertoire complet.

Le jury sélectionnera par le biais d'un vote secret les 3 ensembles admis au 2^{ème} tour.

2^{ème} tour :

dimanche après-midi

Les 3 ensembles retenus réinterpréteront le répertoire complet.

Jury :

1^{er} tour :

▶ un jury composé de 7 musiciens professionnels de haut niveau, non spécialistes et spécialistes de la BF

2^{ème} tour :

▶ le même jury composé de 7 musiciens professionnels

▶ un jury composé de journalistes des médias et de la presse spécialisée

▶ un jury composé du public

Prix attribués :

Le jury composé de 7 musiciens professionnels attribuera 3 prix par le biais d'un vote secret :

▶ orchestre 1^{er} nommé : Prix de la CAMPA et du Ministère de la culture

▶ orchestre 2^{ème} nommé : Prix du Conseil régional

▶ orchestre 3^{ème} nommé : Prix de la Ville de Mulhouse

Les deux autres jurys voteront pour l'attribution de prix spéciaux :

▶ prix des journalistes

▶ prix du public

Récompenses :

La CAMPA offrira à chaque ensemble un diplôme et un trophée des Premières Olympiades des Batteries-Fanfaires.

NB : Le règlement détaillé sera disponible dès septembre auprès de votre confédération.

Pour tout renseignement concernant l'intendance : uff@uff.cc ou par téléphone au 03 89 74 30 30 (heures de bureau).

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE L'ÉVALUATION DES PRATIQUES COLLECTIVES INSTRUMENTALES ET DES CONCOURS D'ORCHESTRÉS À VENT

140 heures/stagiaire, 5 sessions,
de janvier 2010 à juin 2011.

Clôture des inscriptions : 15 octobre 2009

INTERVENANTS

Belgique: **Norbert NOZY.**

France: **Pascale JEANDROZ, Philippe FERRO,
Eric VILLEVIERE.**

Suisse: **Isabelle RUF-WEBER, Felix HAUSWIRTH,
Blaise HERITIER, Jean-Claude KOLLY.**

RENSEIGNEMENTS CDMC

BP 95, 34 rue des Dominicains

F- 68502 Guebwiller Cedex

tél: 33 (0)3 68 00 12 13 / fax: 33 (0)3 89 74 94 69

contact@cdmc68.com / www.cdmc68.com

Publics ciblés et conditions d'accès pour la France: titulaire du DE de direction d'ensembles instrumentaux ou du DADSM / musicien professionnel ou professeur de musique / étudiant en classe de direction d'un conservatoire / titulaire du DEM ou d'une licence de musicologie ou niveau équivalent sur avis de la commission pédagogique de cette formation.

Conditions de participation: une participation active est exigée durant toute la formation et en ce qui concerne les travaux personnels à effectuer entre les sessions. Il est impossible d'intégrer le cursus en cours de route ou de ne pas participer à l'une ou l'autre session.

A l'issue de la première session, la formation peut être interrompue, soit par décision du stagiaire, soit par décision du directeur de la formation.

Déroulement: la formation, d'une durée totale de 140 heures, se compose de cinq sessions de 3 à 4 jours et s'étale sur une période de 15 à 18 mois. Chaque session comprendra des cours théoriques, des ateliers pratiques et des séances d'application avec orchestres.

DATES ET LIEUX

1^{ère} session: du 25 au 28 janvier 2010,
région Alsace – Guebwiller (68).

2^e session: du 24 au 27 mai 2010
Région Bourgogne – Chenove (21)

3^e session: du 25 au 29 octobre 2010,
région Centre – Mur de Sologne (41).

4^e session: dates à définir lieu à définir.

5^e session: épreuves pratiques, qui se dérouleront lors d'un concours d'ensembles instrumentaux, soit en avril à Riva del Garda (I) ou en juin à Saint-Gall (CH).

Tarifs: 1 350 € (inscription, formation, validation, hors coût hébergement et repas). Le CDMC étant immatriculé au registre des organismes de formation professionnelle, les frais de stage des salariés peuvent être pris en charge par l'employeur.

Objectifs de la formation: le contexte culturel en pleine mutation conduit à voir se cristalliser des attentes nouvelles dans le domaine de la pratique amateur. La participation à un concours ou à une évaluation est un acte important pour orchestre ou un ensemble instrumental. Par conséquent, le sérieux et la crédibilité des membres de jurys sont des éléments fondamentaux pour le succès de ces épreuves. L'enjeu de cette formation est de doter les participants d'un éventail de moyens qui leur permettront d'apporter des appréciations objectives, constructives et argumentées à des dirigeants d'orchestres et d'ensembles instrumentaux. Ce parcours, pensé comme une formation complète, vise à faire acquérir ou à perfectionner les compétences nécessaires à l'évaluation de prestations d'orchestres et d'ensembles instrumentaux à vent.

CONTENU

Perfectionnement de l'écoute: dispositifs et critères d'analyse / représentations et image sonores / justesse, intonation, accord / comparaison de différentes versions / applications pratiques / pertinence de l'argumentation.

Connaissance du répertoire: critères d'attribution de niveau des oeuvres / nomenclatures et compositions instrumentales / classification des oeuvres et des compositeurs / compositions originales

cdmc



et transcriptions / notations nouvelles
Éléments d'évaluation: règlements de concours et d'évaluation / systèmes et critères de notations / conduite de la discussion d'un jury / rédaction de commentaires destinés aux orchestres et aux ensembles / contenu de l'entretien oral avec les dirigeants des ensembles / gestion de conflits.

Principes généraux de la validation: une évaluation de chacun des stagiaires conditionne l'obtention du Diplôme. Elle s'effectue tout au long de la formation selon un échéancier prédéterminé et à l'issue de la formation par des épreuves terminales. L'assiduité aux cinq sessions ainsi que le rendu des travaux inhérents aux différentes disciplines déterminent l'accès aux épreuves terminales. Le stagiaire est évalué sur des travaux réalisés à domicile au cours de la formation et sur des épreuves terminales (écrites et orales). Les notes des travaux à domicile sont attribuées par les formateurs et les épreuves terminales sont notées par un jury extérieur.

ÉPREUVES DE VALIDATION

A. **Un commentaire d'écoute:** analyse et comparaison de différentes interprétations d'une même oeuvre

B. **Une analyse de partition:** étude et analyse d'une oeuvre qui fera l'objet d'une évaluation en concours

C. **La fonction pratique de jury:** attribution de points justifiée par des remarques, selon une grille d'évaluation, à partir de l'écoute de différentes interprétations musicales lors d'un concours ou d'un scénario similaire

D. **Les rapports de jury:** rédaction de deux rapports de jury d'après deux interprétations musicales

E. **L'entretien bilan:** mener un entretien bilan sur l'une des oeuvres au choix du candidat à partir de l'écoute de l'interprétation de quatre oeuvres

F. **L'assiduité:** présence obligatoire à tous les cours (hors arrêt maladie justifié).



Igor Fiodorovitch STRAVINSKY

MESSES POUR ORCHESTRE & ENSEMBLE À VENT

(SUITE)

FRANÇOIS PÉREZ | HISTOIRE

Plusieurs compositeurs, certains de renommée mondiale, d'autres plutôt réputés dans leur propre pays, ont écrit des messes pour orchestre/ensemble à vent au siècle dernier. Voici un aperçu chronologique.

LE VINGTIÈME SIÈCLE

En 1936 le compositeur flamand Jef Van HOOFF (1886-1959), pionnier de la musique pour ensemble de cuivres en Flandre, écrit une *Missa de Deo* pour chœur mixte et grand ensemble de cuivres. Elle est créée, un an plus tard, dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle avec L'Ensemble de Cuivres d'Anvers sous la direction du maître de chapelle Theodor Bernhard REHMANN. En 1939, le compositeur tchèque Bohuslav MARTINU (1890-1959) écrit en France sa *Polni Mše* ou *Military Mass* (Messe aux Champs d'Honneur) pour baryton, chœur d'hommes, 2 flûtes, 2 clarinettes, 3 trompettes, 2 trombones, piano, harmonium et percussion. Cette messe, en fait une cantate de plein air, est écrite

à l'occasion de la création du Corps de Volontaires des militaires tchèques en France. La création a lieu en 1946 à Prague sous la direction de Rafaël KUBELIK. Les textes sont empruntés à la Bible et aux poèmes de Jiri MUCHA. Elle comprend les cinq parties suivantes : Prélude et Notre Père, Interlude pastoral, Au drapeau / Psaumes / Poème, Kyrie Eleison / Agnus Dei et Interlude / Poème / Psaumes / Amen. A l'occasion du septième centenaire de l'institution de la Fête-dieu à Saint-Martin à Liège en 1945, le compositeur belge Joseph JONGEN (Liège, 1873 - Sart-lez-Spa, 1953), directeur du Conservatoire Royal de Bruxelles de 1925 à 1939, compose sa Messe opus 130 pour chœur, soli, orgue et ensemble de cuivres (2 trompettes, 4 cors, 3 trombones et tuba). Le compositeur dirige la création à la cathédrale de Liège le 23 juin 1946. En 1948, Igor STRAVINSKY (1882-1971) termine sa Messe pour chœur d'enfants, chœur d'hommes et double quintette à vent (accompagnant le Kyrie et l'Agnus Dei). Ernest ANSERMET dirige la création de cette messe suivant l'ordinarium à La Scala de Milan le 27 octobre 1948. Pour le cinquantenaire de l'armée finlandaise en 1968, Einojuhani RAUTAVAARA (Helsinki, 1928) compose *Sotilasmessu* (A Soldier's Mass / La Messe du Soldat) pour orchestre d'harmonie. Les quatre mouvements «Sotajoukkojen Herra» (Kyrie), «Armahda meitä» (Miserere), «Kunnian kentillä» (Gloria) et «Kuolemamme hetkellä» (In hora mortis) sont conçues en

fonction des parties de la messe, mais le compositeur leur a accolé des titres reflétant les expériences du soldat qu'il avait vécues comme officier de réserve. Il y a, bien sûr, les compositeurs spécialisés dans la musique pour orchestres à vent destinée aux amateurs (de tous niveaux) et qui connaissent, pour la plupart, les possibilités et les limites de ce genre de formation. Ces compositeurs ont compris que les sociétés d'amateurs sont souvent bien ancrées dans la vie sociale et que les services religieux y jouent ou jouaient un rôle important. Ils ont compris que des messes impliquant directement les sociétés d'amateurs ont un plus grand impact sur les musiciens et leur auditoire. On retrouve ces messes-là dans tous les pays européens avec une grande tradition catholique.

En Autriche nous avons: Emil HORNOF (1897-1966): *Messe en l'honneur de Sainte Cécile*; Sepp SCHWINDHACKL (1910-1980): *Deutsche Messe* et Joseph MESSNER (1893-1969) *Messe en ré opus 4*, toutes les trois pour chœur et orchestre d'harmonie, la dernière avec solistes. Werner BRÜGGEMANN (1936-1997) a écrit une *Österreichische Volksmesse* (Messe populaire autrichienne) en 1977, et une *Linzer Messe* (Messe pour la ville de Linz) toutes deux pour chœurs et orchestre d'harmonie. Toni KNITTEL (1963) a composé la *Lechtaler Messe* pour chœurs, guitare et ensemble de cuivres en 1991. En Allemagne nous avons: Franz POLLAK (1870-1938): *Messe en mi bémol* pour chœur et orchestre d'harmonie et Joseph HAAS (1879-1960): *Speyerer Domfest Messe* et *Christ König Messe* pour chœur et grand ensemble à vent.

En Pologne, le compositeur Juliusz LUCIUK (1927), élève de Nadia BOULANGER et Max DEUTSCH, a écrit en 1993 une *Messe Polonaise* (Kyrie, Gloria, Sanctus, Agnus Dei) pour soprano, chœur et orchestre d'harmonie. En Italie, au début du siècle, Giuseppe CAPPELLI écrit une *Messe facile* pour 2 voix et ensemble à vent. Daniele CARNEVALI (Casalmaggiore, 1957) a écrit en 1986 une *Missa pro Pace* (Messe pour la Paix) (Kyrie, Gloria, Sanctus, Benedictus, Agnus Dei) pour orchestre d'harmonie et chœur et, plus récemment, Massimo PICCHIONI a écrit une *Missa Laterinensis* (2008) pour solistes, chœur et orchestre d'harmonie.

Aux Pays-Bas, pays avec une grande culture d'orchestres à vent, quelques compositeurs «spécialisés» ont fait appel à ces orchestres en composant des messes, bien que les catholiques y soient en minorité et concentrés dans les provinces du Sud du pays. L'organiste et compositeur Joop SCHOUTEN (La Haye, 1907-1983) a composé une *Messe pour la Paix* pour chœur à une voix et orchestre de fanfare. Le chef d'orchestre et compositeur Piet STALMEIER (Denekamp, 1912 - Vienne, 1990) a écrit la *Missa Simplex* pour chœur mixte et orchestre à vent. En 1988, Rob GOORHUIS (Amsterdam, 1958), dont plusieurs compositions ont été imposées au concours mondial de Kerkrade, a composé une *Missa Basilica* pour chœur mixte et orchestre d'harmonie. Elle a été écrite pour le centenaire de la Fédération Catholique de Sociétés de Musique des Pays-Bas et créée à Hertogenbosch par l'Orchestre d'Harmonie National

de Jeunes et les chœurs du Conservatoire du Brabant sous la direction de Jan COBER. La même année, le compositeur non-conformiste Bernard van BEURDEN (Amsterdam, 1930), auteur de plusieurs compositions remarquables et novatrices, a écrit *La Messe* pour soprano, accordéon, violoncelle et grand orchestre d'harmonie. Bien qu'il s'agisse de l'expression d'une certaine frustration, on y retrouve les parties suivantes: *Gloria*, *Crédo*, *Préface*, *Sanctus* & *Agnus Dei*. Les textes sont de Paul VERLAINE (1844-1896)! Plus récentes sont les deux messes écrites par Jacob de HAAN (Heerenveen, 1959). Sa *Missa Brevis* pour chœur et orchestre d'harmonie (ou autre formation de vents) est une commande du Conseil Départemental pour la Musique et la Culture de Haute-Alsace à l'occasion des célébrations du millénaire de la naissance du pape LÉON IX à Eguisheim. Le compositeur dirige la création le 23 juin 2002. Cette messe comprend les parties suivantes: *Kyrie*, *Gloria*, *Credo*, *Sanctus*, *Benedictus* & *Agnus Dei*. Plus récemment, de HAAN a composé une *Missa Katharina* (Messe en l'honneur de Sainte Catherine), une commande de la Fondation Docteur DAZERT de Kempen en Allemagne, avec laquelle il a emporté le premier prix du concours de composition patronné par la CISM en 2006. Cette messe pour chœur et orchestre d'harmonie a été créée dans la basilique d'Ottobeuren en Forêt Noire par l'Euregio Wind Band, placé sous la direction de Johann MÖSENBIHLER. Le compositeur a joint aux chants traditionnels *Kyrie*, *Gloria*, *Credo*, *Sanctus*, *Benedictus* & *Agnus Dei*, un *Prélude*, un *Offertoire*, un *Postlude*, un *Alleluia* et un *Amen final*.

La Grande Bretagne ne connaît également qu'une minorité catholique. En 1988, Edward GREGSON (Sunderland, 1955), a écrit une *Missa Brevis Pacem* pour baryton, chœur d'enfants et orchestre d'harmonie. Il s'agit d'une commande de la National School Band Association réalisée avec des fonds du Riyad Concert Band en Arabie Saoudite! Elle comprend les parties suivantes: *Kyrie*, *Gloria*, *Peace in our Time*, *Sanctus*, *Benedictus* & *Agnus Dei*.

En Belgique, le compositeur flamand Renaat VEREMANS (Lier, 1894-1969) a écrit une *Missa in honorem Beatae Virginis Mariae Caelestis Flandriae Patronae* (Messe en l'honneur de la Vierge Marie, patronne de la Flandre, 1955) pour chœur mixte, orgue, ensemble de cuivres et timbales. Parmi les compositeurs typiques de musique pour orchestre à vent, citons deux chefs de musique militaire. Jos MOERENHOUT (Bruxelles, 1909-Anvers, 1985) a écrit en 1941 (en captivité) une messe de Noël intitulée *Puer Natus* pour chœur d'hommes, orgue et orchestre d'harmonie; elle fut créée dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle le 25 décembre 1950. Alain CREPIN (Mettet, 1954) a écrit en 1994 une *Messe Universelle* pour orchestre d'harmonie (sans chœur) avec les parties suivantes: *Entrée*, *Méditation*, *Offertoire*, *Communion* & *Sortie*. Puis, il y a encore la *Missa Tornacum* (2000) pour chœur mixte et orchestre d'harmonie (*Kyrie*, *Gloria*, *Sanctus*, *Agnus Dei*, *Ite Missa est*) d'André WAIGNEIN (Mouscron, 1942).



Josef Anton BRUCKNER

LE REQUIEM

Dans la liturgie de l'église catholique, la messe des morts «Missa pro Defunctis», communément appelée *Requiem*, se distingue des autres messes, du fait que normalement le *Gloria* et le *Credo* sont omis et remplacés par le chant funéraire *Dies Irae*. Le plus ancien est attribué au compositeur flamand Johannes OCKEGEM (ca 1410-1497). Certains compositeurs comme BRUCKNER, CHERUBINI, LISZT et SAINT-SAËNS ont écrit des *Requiem*s à caractère religieux destinés à l'église. Mais, plusieurs *Requiem*s de grands compositeurs tels BRAHMS, BRITTEN, CHARPENTIER, DVORAK, GOSSEC, HINDEMITH et VERDI sont plutôt destinés à la salle de concert. Parmi ceux-ci, la *Grande Messe des Morts* opus 5 (1837) d'Hector BERLIOZ, se fait remarquer par l'apport du grand nombre d'instruments à vent (4 flûtes, 2 hautbois, 2 cors anglais, 4 clarinettes, 8 bassons, 12 cors, 4 cornets et 4 tubas) et d'une grande batterie de percussion ajoutés aux cordes et de quatre ensembles de cuivres antiphonales. Ces derniers, composés de trompettes, trombones et tubas (ou ophicléides), sont placés aux quatre points cardinaux et participent à l'exécution du *Tuba mirum*, du *Rex Tremendae* et du *Lacrimosa*. Ferenc LISZT ajouta des cuivres à l'orgue accompagnant 4 solistes et un chœur à quatre voix pour son *Requiem*, écrit en 1868 à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de CHOPIN. En Belgique, le célèbre musicologue François-Joseph FÉTIS (Mons, 1784 - Bruxelles, 1871), premier

directeur du Conservatoire Royal de Bruxelles, a écrit une *Messe de Requiem* pour chœur à quatre voix et un ensemble comprenant 1 bugle, 6 cors, 4 trompettes, 3 trombones, tuba basse (ou saxhorn basse), violoncelles, contrebasses et timbales. La création eut lieu le 25 septembre 1833 à Bruxelles et la presse loua l'exécution du *Dies Irae* par 110 chanteurs, 40 cuivres et orgue. Ce *Requiem* fut également interprété pour les funérailles de Louise Marie d'ORLÉANS, première Reine des Belges et fille du Roi LOUIS-PHILIPPE de France, à Ostende le 14 octobre 1850. En 1815, Charles BOCHSA FILS (Montmédy, 1789 - Sydney, 1856) écrit un *Requiem* à la Mémoire de Louis XVI pour solistes et orchestre d'harmonie et harpes, exécuté le 21 janvier 1815 par la Musique des Mousquetaires Noirs. N'oublions pas le *Requiem* écrit en 1838 par Sigismund NEUKOMM (1778-1838). En 1850, le compositeur néerlandais Johannes VERHULST (1816-1891) écrit un *Requiem* pour chœur et ensemble de cuivres exécuté à La Haye.

L'Allemand Karl Hubert COHEN (1851-1938) écrit un *Requiem* pour chœur à quatre voix et ensemble à vent. Plus récent est le *Berliner Requiem* (1928) de Kurt WEIL (1900-1950) pour ténor, baryton, chœur d'hommes à trois voix et ensemble à vent (clarinettes, saxophones, bassons, cors, trompettes), banjo, guitare et percussion, créé le 22 mai 1929 sur les ondes de Radio Francfort. Il s'agissait là de la première collaboration de WEIL avec l'écrivain Bertolt BRECHT. En 1953, étant encore élève au conservatoire Sibelius, le compositeur finlandais Einojuhani RAUTAVAARA composa *A Requiem in our Time* qui remporta un concours international de composition à Cincinnati. L'œuvre, dédiée à sa mère, explore, selon le compositeur, la zone frontalière entre la foi et le doute. L'œuvre comprend quatre parties (*Hymnus*, *Credo et Dubito*, *Dies Irae* et *Lacrymosa*) et est écrite pour ensemble de cuivres.

Plusieurs chefs de musique militaire ont également écrit des *requiem*s pour orchestre d'harmonie. C'est notamment le cas pour Julius FUCIK (1872-1916), d'origine tchèque mais chef dans l'armée impériale autrichienne, qui a composé une messe de *requiem* pour orchestre d'harmonie, intitulée *Requiem aeternam dona eis omne: Missa pro Defunctis für Militärmusik* op. 283 (1915). Le chef de musique militaire autrichien Hans EIBL (1936) a écrit un *Requiem* pour Orchestre d'Harmonie. Ses compatriotes Sepp NEUMAYR (1932), Sepp THALER (1901-1982), Gottfried VEIT (1943), Sepp SCHWINDHACKL (1910-1980) et Peter WESENAUER (1966) ont écrit chacun un *Requiem* pour orchestre d'harmonie dont seulement les deux derniers avec chœur. L'Américain David WHITWELL (1937) a écrit en 1988 une *Sinfonia da Requiem* (*Requiem aeternam, Tuba Mirum, Dies Irae, Lacrymosa et Libera me*) pour orchestre d'harmonie.

Sans nul doute, l'œuvre la plus intéressante est le très beau *Requiem* pour quatre solistes, chœur et orchestre d'harmonie du compositeur hongrois Frigyes Hidas (1928-2007) créé à Budapest le 3 novembre 1996. Cette œuvre maîtresse comprend 7 parties: *Requiem*, *Dies Irae*, *Domine Jesu Christe*, *Sanctus*, *Agnis Dei*, *Lux Aeterna* et *Libera Me*.

DISCOGRAPHIE
(POUR LES 2 PRÉCÉDENTS ARTICLE)

- Michaël HAYDN, *Missa Sancti Hieronymi* & Georg DRUSCHETZKY, *Messe en si bémol majeur*, Le chœur Arsys Bourgogne et l'Ensemble ZÉFIRO, Direction Pierre CAO, CDAMY011.
- Franz SCHUBERT, *Deutsche Messe*, Chœurs et Orchestre de la Radio Bavaroise, direction Wolfgang SAWALLISCH, CD EMI CDC 7474072.
- Bohuslav MARTINU, *Messe Militaire* & Rémi GOUSSEAU, *Messe Mémoire et Patrie*, Chœur de l'Armée Française, Garde Républicaine, direction Yves PARMENTIER, CD CORÉLIA CC 895766.
- Joseph JONGEN, *Messe opus 130*, Brussels Choral Society, Ensemble de cuivres Luc CAPOUILLEZ, direction Tom CUNNINGHAM, CD PAVANE ADW 7242.
- Bernard van BEURDEN, *La Messe*, Orchestre d'harmonie du Conservatoire de Rotterdam, Direction Arie van BEEK, WWM KKCD 9416.
- Werner BRÜGGEMANN, *Linzler Messe*, chœur, solistes et orchestre à vent du conservatoire de Linz, direction Balduin SULZER, CD KOCH 322 537 F1.
- Jacob de HAAN, *Missa Brevis*, Chœur et Orchestre d'Harmonie de l'Institut Lemmens, direction Johan Van BOUWELLEN, CD de HASKE DHR 04.013-3.
- Jacob de HAAN, *Missa Katharina*, Musique de la Police Bavaroise, direction Johann MÖSENBICHLER, CD de HASKE DHR 04-021-3.
- Juliusz LUCIUK, *Messe Polonoise*, Maria MITROSZ soprano, Chœur de l'Académie de Théologie de Varsovie, Musique Militaire Stanislaw MONIUSZKO, direction Grzegorz MIELIMAKA, MCD 002.
- Daniele CARNEVALI, *Missa pro Pace*, Banda del'Esercito, direction Fulvio CREUX (version sans chœur) CD SCOMEGNA SC 175CD.
- Alain CREPIN, *Messe Universelle*, Musique de la Force Aérienne Belge, direction Alain CREPIN, CD René GAILLY CD87 151.
- Edward GREGSON, *Missa Brevis Pacem*, Royal Northern College of Music Wind Orchestra, the Manchester Boys Choir, Henry HERFORD baryton, direction Edward GREGSON, CD DOY043.
- André WAIGNEIN, *Missa Tornacum*, The College of New Jersey Chorale, The Eastern Wind Symphony, direction William SILVERSTER, CD CURNOW RECORDS CR 200.017-3.
- Sigismund NEUKOM, *Requiem*, Chœur Cantaréunion, La Grande Écurie et la Chambre du Roy, direction Jean-Claude MALGOIRE, CD K617210.
- Kurt WEIL, *Berliner Requiem*, Chœur de la Chapelle Royale, Ensemble Musique Oblique, direction Philippe HEREWEGHE, CD HARMONIA MUNDI HMC 901422.
- Einojuhan RAUTAVAARA, *A requiem in our Time*, Finnish Brass Symphony, direction Hannu LINTU, CD ONDINE ODE 957-2.
- Frigyes HIDAS, *Requiem*, Budapest Chorus and Symphonic Band, direction László MAROSI, CD BAND MUSIC CENTRE BMC 96003-3.

STAGE

DE DIRECTION ET PÉDAGOGIE DU CHŒUR

DU 5 AU 10 JUILLET 2009 INCLUS
LES KARELLIS (SAVOIE)

PROGRAMME TRAVAILLÉ
(LISTE NON EXHAUSTIVE)

Ce stage accueille 22 stagiaires maximum : professionnels de la musique, chefs de chœur, des chefs de chœur amateurs, des chefs de chœur formateurs.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Géraldine TOUTAIN,
Olivier GANZERLI,
Benoît GRENÈCHE,
Coordinateur du stage : Robert COMBAZ

UNE L'AUDITION PUBLIQUE
AURA LIEU EN FIN
DE STAGE LE 10 JUILLET.

Il a neigé, d'Isabelle ABOULKER
Wesley's challenge, de Tom JOHNSON
Quand le berger veid la bergère, de Guillaume COSTELEY.
« Choral Weg mit allem Schätzen »,
extrait de *Jesu, meine Freude*,
de Jean-Sébastien BACH.

RENSEIGNEMENTS

Confédération Musicale de France :
103, boulevard de Magenta 75010 Paris
tél : 01 48 78 39 42 ; fax : 01 45 96 06 86
cmf@cmf-musique.org /
www.cmf-musique.org

DISQUES

LA DISCOTHÈQUE

D'OR DE

HARMONIES

FRANCIS PIETERS

Pour cette édition d'été nous vous présentons une sélection assez éclectique. À tout seigneur tout honneur, nous débutons par un excellent double CD de la Musique des Gardiens de la Paix. Puis, il y a un CD avec des œuvres originales fort intéressantes du compositeur espagnol Ferrer FERRAN, déjà connu de nos lecteurs. Un laser d'une formation militaire suisse nous propose un répertoire varié, mais certainement à connaître. Deux publications toutes récentes de l'IBERAMUSICA ne pouvaient manquer de figurer dans cette rubrique qui veut être «à la page». Il y a également deux enregistrements d'orchestres d'amateurs, l'un belge et l'autre français. Notre préférence personnelle va vers le CD avec un répertoire original d'Amérique récente interprété par l'excellente formation de la Royal Air Force.

Bonne écoute!



- **LES GRANDES MARCHES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
Musique des Gardiens de la Paix de Paris. Direction: François CARRY & Jean-Jacques CHARLES
Double CD CORELIA CC 874711

Voilà une excellente idée que d'enregistrer le répertoire que toutes les formations militaires, mais également de nombreux orchestres d'amateurs interprètent régulièrement lors de cérémonies protocolaires et autres manifestations en plein air. Le «carnet de marches» de la Musique des Gardiens de la Paix est fort varié. Pour les cérémonies officielles il y a La Marseillaise, l'Hymne Européen, le Chant des Partisans et le Chant des Marais. Pour les revues et défilés on y trouve bon nombre de marches historiques anciennes et plus récentes: Marche des Soldats de Robert Bruce, Les Dragons de Noailles, Marche des Sans-Culottes, Marche Consulaire à Marengo, Les Grenadiers de la vieille garde à Waterloo, Le Prévôt des Maréchaux, le Joyeux Trompette et Kellermann. Nous remarquons tout spécialement la marche inédite 28 Pluviose An VII composée en 2000 par Jean-Jacques CHARLES. Propres à la maison sont la Marche de la Police Parisienne et Police de France, tout comme Lutèce Marche de Désiré DONDEYNE et l'arrangement de ce dernier de Sportissimo. À notre étonnement on y retrouve trois marches belges assez récentes Time is over de Roland CARDON (chef de la Musique

de la Gendarmerie Belge à l'époque) et Marche de l'École Royale des Sous-officiers et The White Bison (chef de la Musique de la Force Aérienne Belge à l'époque). Puis, il y a un aperçu de célèbres pas redoublés liés respectivement à la première et la deuxième guerre mondiale: Sambre et Meuse, Quand Madelon, Le Père de la Victoire, La Fille du Régiment, Salut au 85, Marche Lorraine, La Victoire ou la Mort d'une part et Saint-Cyr, Le Caïd, Le Grenadier du Caucase, Le Défilé de la Garde, Les Africains, La 2^e DB et Marche de l'Infanterie de Marine d'autre part. Une série des six sonneries réglementaires les plus utilisées complète cet intéressant album. L'interprétation est impeccable et il s'agit du dernier enregistrement sous la direction de François CARRY qui fut chef-adjoint de cette formation de septembre 1993 à juillet 2007. Un livret intéressant – mais qui aurait pu être plus complet – est joint à ce double album, à conseiller vivement.



- **EL RUBIN DEL KIMBO**
Compositions de Ferrer FERRAN
Orchestre de Vientos Allegro
Direction: Ferrer Ferran
IBERAMUSICA IM 005-2

Le compositeur espagnol Ferrer FERRAN (Valencia, 1966), diplômé de l'Académie Royale de Musique de Londres, a obtenu de nombreux prix de composi-

tions et ses œuvres sont jouées et éditées dans plusieurs pays. Depuis 2002 il a sa propre maison d'édition IBERMUSICA. FERRAN dirige plusieurs ensembles dont l'orchestre d'harmonie «Allegro», composé de 80 de ses élèves du Conservatoire Joaquín Rodrigo de Valencia (Valence) et du Conservatoire de Castellón. *El Rugir del Kimbo*, sous-titré «Sinfonietta nr. 2», est une suite consacrée aux beautés des alentours du Mont Kilimandjaro et composée de trois mouvements: «Jambo!» (Bienvenue), «La Montagne sacrée» et «Ruwa, Dieu du Kilimandjaro». Une belle évocation de la nature et des légendes d'Afrique. En intermède, il y a l'inévitable paso-doble de concert *Federband*. L'ouverture *Südwind* est dédiée à l'orchestre d'harmonie bavarois du même nom que FERRAN a dirigé en 2004. A la demande du compositeur, le chef d'orchestre chanta cinq notes (la bémol, si, ré dièse, mi et fa). L'ouverture est complètement conçue à base de ces cinq notes. *Redsaxman* est une fantaisie pour saxophone alto et orchestre d'harmonie écrit pour le jeune saxophoniste de talent Daniel TARRAZÓ SERANO. Il y a un contraste entre la partie solo plutôt moderne et l'accompagnement plutôt classique. Le soliste Vicente PÉREZ RUIZ, qui a étudié à Paris et travaillé avec les plus grands professeurs tels Daniel DEFAYET, Claude DELANGLE et Nobuya SUGAWA nous en donne une excellente interprétation. La fantaisie symphonique *Vents Catalans* évoque plusieurs traditions et coutumes du Pays Catalan, en utilisant quelques airs traditionnels connus. Tout à fait remarquable est la petite pièce *La Escala Sido* (La Gamme si do) écrite pour orchestre d'harmonie et chœur d'enfants. Tout comme «El Caracol Mifasol», cette pièce fait partie d'une série de compositions éducatives pour encourager les jeunes à faire de la musique. *Pontones* est un autre paso-doble, cette fois du style paso-doble torero qui anime les arènes espagnoles. Ferran rejoint les maîtres du genre! Le disque se termine par une fantaisie andalouse *López Otero* également basée sur le folklore local. Le tout grand talent d'or-

chestration et la grande imagination musicale de Ferrer FERRAN d'une part et la joie ensoleillée des thèmes espagnols d'autre part, vous procureront une agréable écoute garantie.



● **AVENTURES EN HARMONIE**
 Rekrutenspiel 16-1/2007 de l'Armée Suisse. Direction: Werner HORBER AMOS 6044. info@blasmusik.ch
 Tonstudio AMOS CH-4207 Bretzwil, Suisse

Voici un excellent disque de l'une des formations écoles (temporaires) de l'Armée Suisse qui contribuent à la formation de jeunes musiciens suisses en les intégrant dans un solide stage d'orchestre d'harmonie dont le résultat final est «immortalisé» par l'enregistrement d'un CD. Les recrues de la promotion 16-1/2007 ont réalisé un travail remarquable sous la direction de Werner HORBER, comme en témoigne les excellentes interprétations gravées sur ce disque laser. Il y a un très bel arrangement de l'Ouverture de Raymond d'Ambroise THOMAS par le Japonais TERUAKI MATUSHIRO, mais ce sont surtout les œuvres originales qui attirent l'attention. *Carnival* pour saxophone alto et O.H. de Philip SPARKE a été écrit pour Frank BROGLI, le professeur de saxophone du soliste «amateur» Lukas HÄNE qui donne une démonstration probante de la qualité des jeunes musiciens suisses amateurs! *La légende d'Ali-Baba*, œuvre de jeunesse du compositeur belge Bert APPERMONT¹ (1973), est une suite intéressante en trois parties

1. Bert APPERMONT a dirigé l'enregistrement de plusieurs de ses œuvres par le célèbre Tokyo Kosei Wind Orchestra. Nous y reviendrons.

évoquant cette aventure exotique populaire. Son compatriote, l'arrangeur expérimenté Marcel PEETERS (1926), signe *Cartoon*, un excellent pot pourri réunissant les thèmes de dessins animés légendaires tels «Popeye», les «Sillies Symphonies» de Disney et «Woody Woodpecker». Il faut également attirer l'attention sur le mouvement final du remarquable *Concerto pour Marimba* du Brésilien Ney ROSAURO (1952). Puis, il y a plusieurs petites pièces agréables dont la musique du film d'animation *The Incredibles*, le bouquet de musique pop japonaise orchestrée par Takashi HOSHIDE J-Pop et plusieurs marches dont il faut signaler la *Marche des Armes Motorisées* du Néerlandais Gert BUITENHUIS, le classique *Andulka* de l'orfèvre tchèque en la matière Frantisek KMOCH, la marche du film *Escadron 633* de Ron GOODWIN et quelques excellentes marches suisses contemporaines. Un bouquet varié à savourer!



● **JOHN CORIGLIANO: CIRCUS MAXIMUS**
 The University of Texas Wind Ensemble. Direction: James JUNKIN
 NAXOS «American Classics» 8.559601

Ce disque est entièrement consacré à deux œuvres pour orchestre à vents du compositeur américain John CORIANDRE (1938) dont la *Deuxième Symphonie*, créée par le Boston Symphony Orchestra en novembre 2000, obtint le fameux Prix Pulitzer en 2001, tandis que l'enregistrement de sa *Première Symphonie* par le Chicago Symphony Orchestra avait déjà été récompensée par un Grammy Award en 1991. Ce professeur de composition à l'Université de New York et à la célèbre Julliard School of Music s'est distingué

dans tous les genres musicaux, y compris l'opéra (*Les Fantômes de Versailles*, 1991) et des musiques de film (*Le violon rouge*, primé par un Oscar en 2000). Voici la troisième symphonie, intitulée *Circus Maximus* (2004) et écrite pour grand orchestre d'harmonie. Le titre réfère aux arènes antiques de Rome, théâtre d'innombrables cruautés et autres atrocités barbares. Le compositeur voit clairement des similitudes entre la décadence de l'Empire Romain et notre époque actuelle et évoque cette barbarie géante et ensorcelante en huit mouvements joués sans interruption. Le compositeur a scindé le grand orchestre d'harmonie en trois formations : un ensemble de concert, un ensemble réparti sur les deux côtés latéraux et un «marching band» qui se déplace. La partition (tout comme le livret du disque) est accompagnée d'un plan indiquant la position des ensembles et de tous les instruments, disposés de façon à ce qu'ils créent un espace (musical et imaginaire) évoquant le «Circus Maximus» à Rome. Il s'agit d'une composition d'une première apparence quelque peu déconcertante, mais la musique et surtout l'utilisation de multiples ensembles d'instruments à vent est tout de même fascinante. Une œuvre à découvrir ! La deuxième composition enregistrée est en fait déjà un classique du répertoire original (américain !). En effet, les *Gazebo dances for Band* datent de 1972. Les quatre danses (ouverture, valse adagio, tarentelle) furent composées à l'origine pour piano à quatre mains, puis connurent un très grand succès dans la version orchestrée pour orchestre d'harmonie. (Un «gazebo» est un pavillon dans un parc américain). Cette suite mérite certainement d'être connue, et surtout, jouée ! L'interprétation par le fameux «University of Texas Wind Ensemble» sous la direction de Jerry JUNKIN est remarquable. Signalons que ce laser est présenté dans une pochette cartonnée avec une surface en relief. Bonne découverte.



● **PASSAGGI**
The Hart School Wind Ensemble
Direction: Glen ADSIT. NAXOS
«Wind Band Classics» 8.572109

Cette autre nouveauté parue chez NAXOS dans l'indispensable série au-dessus de tout éloge «Wind Band Classics» nous fait découvrir cinq partitions américaines originales plus qu'intéressantes. Deux grands noms parmi les compositeurs. D'abord Joseph SCHWANTNER (1943) dont la composition *Recoil* (choc en retour) pour ensemble d'instruments à vent datant de 2004 fait partie d'une série entamée dès 1977. Leslie BASSETT (1923), élève de Nadia BOULANGER, titulaire d'un Prix de Rome et du Prix Pulitzer, fut de longues années directeur du département de composition à l'Université de Michigan. Sa composition pour orchestre d'harmonie la plus connue est sans nul doute la très belle berceuse *Lullaby for Kirsten* (1985). Joseph TURIN (1947), quant à lui, signe une autre berceuse *Lullaby for Noah* écrite à la demande du chef d'orchestre Glen ADSIT pour son fils. Puis, il y a deux pièces importantes avec soliste. Le concerto pour trombone et orchestre d'harmonie *Passaggi* de Stephen MICHAEL GRYC (1949), élève de BASSETT, a été composé entre 2003 et 2005. Il s'agit d'une commande de Joseph ALESSI, principal trombone du New York Philharmonic, qui l'interprète également sur ce disque. Un prélude plutôt classique et un scherzo impétueux entourent la partie centrale basée sur des variations. Nebosja ZIVKOVIC (1962), le plus jeune des cinq compositeurs, a écrit *Histoires du Centre de la Terre* pour percussion solo et orchestre d'harmonie. Le soliste Benjamin TOTH défend avec bravoure cette très captivante composition en deux

parties (la première pour marimba, la deuxième pour percussion complète), commandée par un consortium de 12 universités américaines. À ne pas manquer par nos chefs d'orchestres en quête de nouveautés intéressantes.



● **SOCIÉTÉ ROYALE D'HARMONIE
BRAINE-L'ALLEUD**
BICENTENAIRE 1808-2008
Direction: Ronald Van SPAENDONCK
www.1808-2008.fr.nf
(Prix: 12 € + Port 5 €)

L'orchestre d'harmonie de Braine-L'Alleud a fêté son bicentenaire avec la sortie d'un livre remarquable (voir p.) et d'un disque qui mérite d'être connu. Braine-L'Alleud est une ville belge de 37 000 habitants située dans la province du Brabant Wallon et connue à cause de «Lion de Waterloo» qui se trouve sur son territoire. Ce bon orchestre d'amateurs est dirigé par Ronald VAN SPAENDONCK (Namur, 1970), l'un des meilleurs clarinettes belges qui se produit avec succès partout en Europe. Il est conseiller artistique pour Buffet Crampon et enseigne la clarinette aux conservatoires royaux de Bruxelles et de Mons. Le disque comprend des transcriptions et des œuvres originales. Parmi celles-ci, citons *Rikudim* la très populaire suite de danses israéliennes écrite par Jan VAN DER ROOST ; cette œuvre de jeunesse, créée le 6 octobre 1985, a gardé tout son charme. La célèbre Marche des Parachutistes belges de Pieter LEEMANS ne pouvait manquer au rendez-vous, mais pour cet anniversaire, le compositeur et saxophoniste de renom Alain CREPIN, directeur artistique des musiques militaires belges jusqu'en août 2008, a écrit une marche originale 200th Jubilee March dans

un style que l'on reconnaît immédiatement. Le plat consistant est une œuvre originale, le poème symphonique *Uchronie* écrit pour l'orchestre de Braine L'ALLEUD par le compositeur belgo-canadien Michel LYSIGHT (1958). Parmi ses prix, citons le Trophée Fuga 1997 de l'Union des Compositeurs Belges. Cette composition se distingue surtout par son orchestration que l'on peut qualifier de très soignée et élaborée, tout comme la rythmique assez compliquée. Pas facile, mais captivant. Quelques autres pièces «grand public» complètent cette carte d'échantillons de cet orchestre méritant: *A Tribute to Ray Charles* (arr. Nick HILLARY), *The Symphonic Marches* John WILLIAMS), l'*Ouverture Cavalerie Légère* (Franz VON SUPPÉ), la marche *Blaze Away* (Abe HOLZMAN) et la musique du film *Otto e mezzo: La Passarella di Addio* (Nino Rota).



● **ORCHESTRE D'HARMONIE DE MEYLAN**
GALA 2007

L'orchestre d'harmonie de Meylan, une commune de 20 000 habitants dans l'arrondissement de Grenoble, département de l'Isère, a produit un CD avec un aperçu de son programme, étudié et exécuté avec grand enthousiasme. Deux plats consistants sont entourés de pièces légères populaires. D'abord il y a *Nostradamus*, œuvre originale du compositeur autrichien Otto SCHWARZ (Neunkirchen, 1967) évoquant la vie du célèbre prophète du temps de l'Inquisition. Il s'agit du premier enregistrement français de cette composition intéressante. L'*Ouverture d'Égmont* de Ludwig VAN BEETHOVEN, transcrite par l'orfèvre en la matière Mark HINDSLEY, est fort bien défendue. Il y a également

l'arrangement par Jim CURNOW de *Fanfare et Thème Olympique* de John WILLIAMS, un bouquet de mélodies du grand compositeur de musiques de film Henri MANCINI *Memories of Henry Mancini* dans un arrangement de Toshio MASHIMA, le classique de Sebastian YRADIER *La Paloma* et l'excellent *Pasodoble Immortel España Cani* de Pascual MARQUINA. Ce beau programme est complété par deux interprétations de l'orchestre des jeunes: la musique du western Il était une fois dans l'Ouest d'Ennio MORRICONE et la musique des films d'animation de Nick PARK *Wallace et Gromit* de Julian NOTT. Ce disque laser est certainement plus qu'un beau souvenir pour les interprètes et leurs supporters qui méritent des encouragements.



● **PEACEKEEPERS**
The Central Band of the Royal Air Force. Direction: Stuart STIRLING
Soliste: John HARLE, saxophone
RAF MRL 010.
www.raf.mod.uk/rafmusic

Les CD présentant un choix avisé de grandes compositions originales récentes sont assez rares. Celui-ci vous confrontera avec la très grande qualité des compositeurs pour orchestre d'harmonie britanniques et celle de l'une des grandes formations militaires d'Outre-Manche. La Musique Centrale de la Royal Air Force qui existe depuis 1920 est la principale formation des 170 musiciens de l'aviation du Royaume-Uni. Depuis longtemps, cette formation travaille avec de grands compositeurs contemporains et ce disque comprend uniquement des compositions écrites à sa demande. *Scramble* (1994) de Nigel HESS, compositeur notoire de musique de film, de

télévision et de théâtre, évoque l'état de préparation et la disponibilité des pilotes lors de «La Bataille d'Angleterre». *Peacekeepers* (Gardiens de la Paix) du chef d'orchestre Stuart Stirling est une suite qui rend hommage au courage des aviateurs: 1. *Epic encounters* (les «sons» des avions); 2. *In Memoriam* (une pensée pour les victimes); 3. *Global co-operation* (espoir de paix). *Bluebird* est un petit concerto pour saxophone alto commandé en 2007 au compositeur et saxophoniste John HARLE (1956), qu'on entend en soliste sur cet enregistrement. Les *Uxbridge Variations* du compositeur de musique classique et de musique pour la télévision et le cinéma, Christopher GUNNING (1944), ont également été commandées en 2007 et évoquent l'histoire de cette base d'aviation historique. L'œuvre la plus connue de cet enregistrement est, sans nul doute, *The Sword and the Crown* (1991) d'Edward GREGSON (1945), car elle a bénéficié de nombreux enregistrements en Europe, aux États-Unis et au Japon et a déjà été présentée dans cette rubrique. Si vous ne connaissez pas encore cette pièce maîtresse, basée sur la musique de la Trilogie des Plantagenets pour la célèbre Royal Shakespeare Company, voici l'occasion de remédier à cette lacune. *Ad Astra* est une commande passée en 1990 à Joseph HOROWITZ (1926) dont nos lecteurs avisés connaissent certainement *Bacchus on Blue Ridge*. Cette belle composition commémore le 50^e anniversaire de la Bataille d'Angleterre et on y retrouve tout le talent de ce grand compositeur qui a écrit plusieurs petits bijoux pour orchestres à vent. Pour conclure, il y a la suite *To the Few* de Laurie JOHNSON (1927), également commandée en 1990. Cette suite fait appel à une chorale pour le mouvement final, un hommage à ces héros qui ont vaincu la Luftwaffe. Un précieux enregistrement à ne pas manquer!

DISQUES

LES CD

CLASSIQUES

DE JEAN MALRAYE

INSTRUMENTS SOLISTES



MOUSSORGSKY :
Tableaux d'une Exposition.
Oleg MARSHEV, piano.
Odense Symphonie Orchestra.
dir. Jan WAGNER.
1 CD danacore BACUS JUNIOR.
Enr. num. 2000. Plaquette en anglais.
CD DIFFUSION, BP 2000, 13600
d'Eguisheim, FRANCE. Tél. 03 89 79 30 81.
mail: info@cd-diffusion.fr

On a réuni ici la version originale pour piano solo et celle de RAVEL. Il n'y a certes pas photo, selon une expression courante de nos jours: la géniale orchestration de RAVEL offre une palette de coloris tellement chatoyante et variée que le piano, quel que soit le talent et le toucher du musicien, ici excellent, ne transmet qu'une impression schématique, non dénuée de poésie, de ces fameux 11 tableaux de Victor HARTMANN, même si RAVEL a apporté des couleurs qu'aurait peut-être désavouées le peintre, il a considérablement amplifié l'œuvre musicale de MOUSSORGSKY. La version de WAGNER lui rend justice, elle a du nerf, de la versatilité, du souffle. Il y a parfois un peu de lenteur, par exemple dans *Tuileries*. Bonne technique de son.



MÁCHA
(OTMAR, 1922-2006):
Élégie pour violon et piano.
JANÁČEK (Leoš, 1854-1928):
Sonate violon-piano.
ENESCU (George, 1881-1955): *Sonate violon-piano en fa mine. N°2 op. 4.*
BARTÓK (Béla, 1901-2001):
Danses roumaines. arr. Zoltán SZERÉLY. Martina BAČOVÁ, violon, Alexandr STARY, piano.
1 CD ARCOPIVA UNISOL (CD Fusion).
Enr. num. 2005.
Plaquette en anglais et en tchèque.
(CD Diffusion)

Mlle BAČOVÁ a un beau tempérament, une solide technique, et un partenaire à la hauteur, attentif et musical. L'expressive *Élégie* du Tchèque MÁCHA relève d'une capacité créatrice inventive mais attachée à un discours intelligible et non en rupture avec l'héritage d'une tradition, celle que représentait, des décennies plus tôt, son compatriote JANÁČEK. L'archet tantôt voluptueux, tantôt acéré, de MARTINA, trouve son plein épanouissement dans les 6 *Danses roumaines*, qu'elle pare de sonorités riches, de rythmes et de fantaisie. Un beau violon! Bonne restitution.

CONCERTOS



MOZART
Concertos pour piano et orchestre n°19 en fa KV 459 & n°20 en re mine KV 466. (2 interprétations).
SCHUMANN: *Bunte Blätter op. 99. Variations Abegg en fa op. 1.*
BEETHOVEN: *Concerto pour piano et orchestre n°4 en sol op. 58 (1).*
Clara HASKIL, piano, RIAS SYMPHONIE ORCHESTER, dir. Ferenc FRICSAY et Dean Dixon (1).
2 CD aureon 23.421. Enr. 1953 & 1954.
Plaquette en allemand et en anglais.

MOZART par HASKIL et FRICSAY: un plaisir rare à goûter sans restriction. Le raffinement et la distinction, la poésie, bref la musique. Une jubilation totale, de subtiles nuances complices, qui ne peuvent manquer d'évoquer avec justesse, dans une pénétrante intelligence des textes et de leur environnement historique et culturel, ce que représente MOZART dans le patrimoine artistique de l'humanité. Le piano de Clara égrène magiquement ces divines perles cristallines dans un environnement orchestral d'une tendre et comme amoureuse texture tricotée par l'admirable chef dans le n°19. On comparera avec curiosité les deux versions du KV 466, du 11 janvier 1954 en

studio, et du 10 du même mois en public, d'une autre dimension dramatique que le n°19 bien sûr, et paré d'un intense et magnifique lyrisme quasi romantique. Les SCHUMANN pour piano solo démontrent l'éclectisme de Clara HASKIL qui sait à merveille doser la pureté classique et l'expression romantique.

Son BEETHOVEN avec l'excellent DIXON reste mozartien, limpide, léger, les doigts habiles tour à tour, dans les traits des passages rapides, galopent sur le clavier qu'ils semblent ne faire qu'effleurer et, dans les accalmies, se font moelleux et pèsent comme à regret, semblant faire confiance à l'instrument. Le rondo vivace final réunit splendidement tout cela, avec ce qu'il faut de nuances, de nerf, de rythme, de rubatos. On peut envier ces maestros qui ont eu le bonheur de collaborer avec cette succulente musicienne hors pair.

SYMPHONIES



SIMONSEN

(RUDOLF, 1889-1947): Overture en sol mineur, Symphonie N°1 «Zion», Symphonie N°2 «Hellas». Sønderjyllands Symfoniorkester, dir. Israel Yinon. 1 CD CPO 777 229-2. Enr. Num. 2006. Plaquette en allemand, anglais, français et danois.

CPO, c'est Classic Produktion Osnabrück. Le Danois SIMONSEN est l'un des héritiers de Carl NIELSEN auquel il succéda en 1931 comme directeur de l'Académie Royale de Musique du Danemark. Moins encore que celle de NIELSEN, son œuvre est peu connue en France, mais mérite le détour. On peut y déceler diverses influences nordiques, comme celle de SIBELIUS, ou germaniques comme celle de WAGNER ou BRUCKNER. La longue ouverture res-

semble fort à un mouvement de symphonie. Les symphonies d'un caractère général assez sombre et massif sont solidement construites sur une thématique d'une grande lisibilité et puissamment orchestrées. Il y manque toutefois un peu d'élan, de fantaisie. La plaquette, une fois n'est pas coutume, a une version française, et commente éloquemment les rapports de cette musique avec la culture juive. Il semble important, pour en comprendre toute la portée et la profondeur, de savoir que SIMONSEN était un érudit, connaisseur du latin, du grec, de l'hébreu, pétri de littérature et de philosophie. Sa musique est visiblement celle d'un intellectuel. L'orchestre symphonique du Jutland du sud irrigue toute la région, avec une forte implication dans l'initiation du jeune public. YINON rend bien toute l'envergure et l'intensité de ces œuvres.

CHANT



JUSSI BJÖRLING, TÉNOR.

THE STOCKHOLM & ATLANTA CONCERTS. WAGNER: Lohengrin. DONIZETTI: L'Élisir d'Amore. MASCAGNI: Cavalleria rusticana. HAENDEL: Serse. BIZET: Carmen. GIORDANO: Fedora, Andrea Chenier. PUCCINI: La Bohème, Turandot. Lieder (SCHUBERT, STRAUSS, RACHMANINOV, ALFVEN, SJÖGREN, PETERSON-BERGER, GRIEG, SJÖBERG). Swedish Radio Orchestra, dir. Sten Frykberg, Frederick Schauwecker, piano. 1 CD URANIA URN 22.382. Enr. 1952/1959.

Au fil de ces chroniques, on a pu se rendre compte de l'admiration sans bornes que je porte à ce ténor suédois qui reste le parangon du chanteur lyrique, tant par sa

technique suprême que, surtout, par son goût artistique et son respect des œuvres. Le «grain» très particulier de son timbre, son formidable registre aigu, son phrasé magique suscitent toujours l'émotion. Seuls les airs de WAGNER, DONIZETTI et MASCAGNI sont accompagnés à l'orchestre. Mais, Messieurs d'URANIA, l'Élisir d'Amor, ce n'est pas «Che gelida manina», c'est «Una furtiva lagrima». Je ne crois pas que BJÖRLING ait chanté LOHENGRIN sur scène, mais il le pouvait sûrement, tant son potentiel vocal était vaste et varié. La preuve: ces lieder et mélodies, d'une belle pureté.

MUSIQUE SACRÉE



ROSSINI

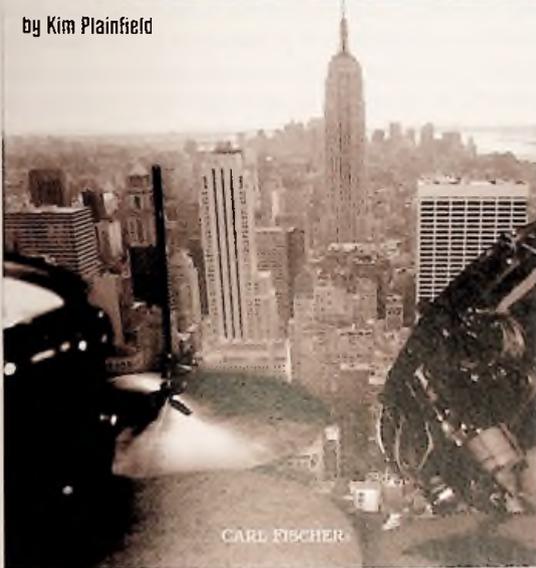
STABAT MATER. Maria STADER, soprano, Marianna RADEV, alto, Ernst HAEFLIGER, ténor, Kim BORG, basse. RIAS-Kammerchor, RIAS-Knabenchor, Berliner Mädchenchor, Chœur de la Cathédrale Ste Hedwige, RIAS-Symphonie-Orchester, dir. Ferenc FRICSAY. 1 CD audite 95.587. Enr. 1954. Plaquette en Allemand & en anglais.

Dès l'introduction, FRICSAY installe son interprétation dans une perspective à la fois dramatique et intérieure. Le casting formé de fameux spécialistes des années cinquante est au top. Fuyant tout italianisme, sauf peut-être dans le grand air de ténor aux allures d'aria d'opéra (difficile de l'éviter, à la vérité!), confère au chef d'œuvre rossinien une force tout en expressivité. Le phrasé est admirablement soigné

the collective

FUSION: A Study in Contemporary Music for the Drums

by Kim Plainfield



FUSION: A STUDY IN CONTEMPORARY MUSIC FOR THE DRUMS

DE KIM PLAINFIELD

BERNARD ZIELINSKI MÉTHODE

L'univers de la batterie est en perpétuelle évolution. Pléthore de méthodes voient le jour offrant à l'étudiant de merveilleux outils permettant l'enrichissement de ses connaissances...

J'eus le plaisir en mai 2008 de rencontrer John CASTELLANO, directeur du Collective de New York City... Dans un ambiance hyper cool, prenant une collation sur le pouce entre deux cours, Kim PLAINFIELD professeur au Drummers Collective se fit une joie de discuter du bon vieux temps où il résidait en France... Avec une émotion contenue, il me raconta son rôle de sideman au sein du groupe de Didier LOCKWOOD... Concernant la pédagogie, il me parla de son nouveau recueil: *Fusion, a study in contemporary music for the drums* aux éditions Carl FISCHER... Je vous recommande chaudement cette méthode qui trouvera naturellement sa place au cœur de votre bibliothèque... Avec l'autorisation de John et Kim, voici quelques extraits de cette référence (pages 9, 22, 31-46), suivis d'une recommandation discographique...

Pour bien comprendre l'enseignement et la philosophie du Collective, imprégnez-vous des conseils de son directeur, John CASTELLANO:

«le Collective vient de publier une série d'ouvrages aux éditions Carl FISCHER. Chaque ouvrage est consacré à un style bien précis et contient une brève biographie de l'auteur qui est membre du Collective et qui enseigne le style de l'ouvrage à l'école. Vous trouverez une courte présentation du style général, le tout accompagné d'exemples musicaux concernant les variations du style abordé. Ces ouvrages sont le fruit de longues années d'expérience des enseignants. L'élément le plus important de ces ouvrages est le cd de sections de rythmes enregistrés sur lequel nos enseignants jouent avec d'autres musiciens qui sont également des spécialistes du style abordé. Pour développer votre capacité à jouer dans le style, il est des plus importants d'écouter et de pratiquer avec des CD. L'écriture musicale et la littérature peuvent au mieux seulement vous guider vers une compréhension intellectuelle de la musique. Mais c'est dans le fait d'écouter la musique que vous parviendrez à une meilleure compréhension de celle-ci. Une discographie vous est proposée. Nous vous la recommandons fortement... Nous vous encourageons vivement à faire un effort pour écouter ces références... Mais avant toute chose, vous devez apprendre le style pur... Alors seulement après, vous pourrez l'adapter à vos propres besoins musicaux...»



Bernard ZIELINSKI & Kim PLAINFIELD

(CHAQUE EXTRAIT PRÉSENTÉ CORRESPOND
À UNE PLAGE DU CD ACCOMPAGNANT LA MÉTHODE)

(...) *Sophistafunk* est un terme dû à Lenny WHITE. C'est un type de funk qu'il joua dans les années 70/80 avec Chick COREA. *Sophistafunk* est donc une marque de fabrique d'un type de funk autorisant une plus grande liberté. Cela autorise des emprunts à différents styles: jazz, afro-cubain, brésilien... pour les assimiler au funk. Des batteurs comme Mike CLARK (Herbie HANCOCK), Billy COBHAM (Mahavishu Orchestra), Dave GARIBALDI (Tower of Power), Harvey MASON (Herbie HANCOCK), Steve GADD ont contribué à développer ce concept.

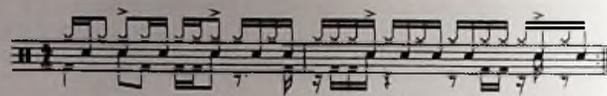
EX. 4 — SOPHISTAFUNK NOTATION, 3^e ÉTAPE.



Dans l'exemple 4, troisième étape, la consigne est de jouer un *pattern* en croches à la hi-hat avec des *ghost notes* à la caisse claire. Ayez à l'esprit que toutes les *ghost notes* devront être jouées piano de manière à faire ressortir les accentuations à la caisse claire. Comme nous changeons le débit (les exemples 2 et 3 sont à la double croche), nous allons entreprendre le développement des différentes options de *patterns hi-hat* en plus de celles de la caisse claire...

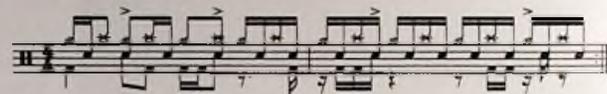
La quatrième étape indique la manière d'ajouter une double croche au *pattern* en croches hi-hat à chaque fois qu'il y aura deux doubles croches doublées à la grosse caisse. Vous ajouterez donc une double croche soit sur la deuxième, soit sur la quatrième partie du temps de votre *pattern* en croches à la hi-hat. Dans l'exemple 5, des astérisques indiquent où cela se produit. Le but de cette étape est de commencer à rafraîchir le *pattern* en le brisant de sa régularité en croches afin de lui donner plus de raffinement.

EX. 6 — SOPHISTAFUNK NOTATION, 4^e ÉTAPE.



Dans l'exemple 6, nous jouons les noires sur la cloche de la cymbale. Les contretemps sont localisés sur la cloche de la cymbale et les temps le sont légèrement (*ghost note*) sur la cymbale. Cette étape permet d'exploiter les diverses possibilités de jeu de la cymbale *ride*. Il est à noter que le *pattern* rythmique est identique au *pattern* de la troisième étape, excepté qu'il y a un contraste de dynamique entre le contretemps et le temps.

EX. 6 — SOPHISTAFUNK NOTATION, 5^e ÉTAPE.



CONTEMPORARY $\frac{6}{8}$

L'influence de la musique africaine et afro-cubaine à la batterie se fit ressentir fin des années 60 – début des années 70 (Tony WILLIAMS, Billy COBHAM, Lenny WHITE, Steve GADD avec Chick COREA *Return forever...* Kim a choisi d'écrire tous les 6/8 en les transcrivant en 6/4... Afin de faciliter la lecture...

EX. 15 — $\frac{6}{8}$ MODERNE PATTERN 1.



Le *pattern* de l'exemple 15 illustre une manière dont le 6/8 est joué par un certain nombre de batteurs cubains. J'ai d'abord entendu ce *pattern* en écoutant Daphnis PRIETO et Jimmy BRANLEY qui sont tous deux d'extraordinaires batteurs de Cuba. Ils continuent à transmettre la torche qu'Horacio HERNANDEZ a allumé en l'alimentant avec le feu de leurs propres innovations. Présentés ici, voici deux différents *patterns* de grosse caisse et de hi-hat illustrant l'accentuation en 6/8.

EX. 16 — $\frac{6}{8}$ MODERNE PATTERN 2.



$\frac{3}{4}$ FUNK

J'ai présenté ce pattern de l'exemple 16 dans mon premier livre, *advanced concepts*. La ride accentue les croches tandis que le reste du pattern est accentué par les doubles croches. De cette manière, le tempo peut être joué par une seule main laissant la totale liberté à l'autre main d'aller où elle veut sur n'importe quelle autre valeur du débit.

C'est une innovation qui est le fruit d'une expérimentation du Weather Report Band. Les titres *boogie woogie* et *badia* sont en $\frac{3}{4}$ (album de Weather Report & Sweetnighter). Will KENNEDY avec les Yellowjackets emploie des rythmes africains (Bikutsi, Mozambique) dans le funk en $\frac{3}{4}$.

EX. 32 — $\frac{3}{4}$ FUNK N° 3.



Ce pattern, exemple 32, est influencé par la rythmique mozambiquaise new yorkaise. Will KENNEDY fut le premier que j'entendis jouer le mozambique en 3 temps. Vous le trouverez sur le CD de Yellowjackets *Like a River*, titre «sandstone»...

EX. 33 — $\frac{3}{4}$ FUNK N° 4.



Le pattern de l'exemple 33 est une interprétation de la samba brésilienne en 3 temps. Au Brésil, la samba est jouée le plus souvent en $\frac{3}{4}$. Le fameux standard *Cravo e Canela* de Milton NASCIAMENTO emploie ce feel.

EX. 34 — I WAS WALKIN' (TRANSCRIPTION).



U = Play hands in unison

Voici un exemple de groove que je joue sur le titre *I was walkin'*. C'est un pattern orchestré de deux mesures. Vous trouverez ce groove correspondant aux deux premières mesures de la partition de *I was walkin'*.

DISCOGRAPHIE RECOMMANDÉE

- CARIBBEAN JAZZ PROJECT
Paris Start Here; The Gathering.
- COASTER, TOM
Let's Set the Record Straight.
- COBHAM, BILLY
Solar Eclipse; Spectrum.

DAVIS, MILES

Bitches Brew; Jack Johnson; Miles Smiles; Nefertiti.

HANCOCK, HERBIE

Headhunters; Mr. Hands; Sunlight; Thrust.

MC FERRIN, BOBBY

Bang Zoom.

MC LAUGHLIN, JOHN

Apocalypse; Birds of Fire; Between Nothingness and Eternity (Live Recording); Inner Mounting Flame.

MENDOZA, VINCE

Start Here.

PERSONAL RECORDING

Assembler (with Bill CONNORS); Double Up (with Bill Connors); Latin Jazz Fantasy (with Bill O'CONNELL); Live at the Olympia (with Didier LOCKWOOD); Night and Day (Collaboration with Lincoln GOINES); Return (with Bill CONNORS); The Collective 25th Anniversary Celebration (DVD).

WEATHER REPORT

8:30; Black Market; Domino Theory; Heavy Weather; I Sing the Body Electric; Mysterious Traveler; Night Passage; Procession; Sweetnighter Weather Report.

WILLIAMS, TONY

Believe It; Emergency; Million-Dollar Legs; Old Bums Rush; Story of Neptune; The Joy of Flying; Tum It over.

YELLOWJACKETS

Blue Hats; Dreamland; Four Corners; Greenhouse; Like a River; like a Wires; Story of Neptune; The Joy of Flying; Tum It over.

THE COLLECTIVE

*Adress' jazz, enregistré par les auteurs, New York NY 10011
tel : 212 512 2000
mail : thecollective@earthlink.net
Site internet : www.thecollective.com*

BERNARD ZIELINSKI A PUBLIÉ AUX ÉDITIONS A. LEDUC :

- Avec Claude LÉVY, Maurice Lévy, Michel Mouton, Raphaël CHAMEN
Chaque chose à sa place...
- Avec Jean-Louis LÉVY, Claude LÉVY
Chaque chose à sa place...
- Avec Alain BÉNER, Guy MAUDRY, Guy BEAURY
Chaque chose à sa place...
- Avec Jean-Paul BÉNER, Jacques Duval pour baryton, trompette, saxophone, Joël Dupré pour piano, François de Metz, Joël Dupré pour saxophone, Philippe Jarry pour son alto et cor, le tromboniste, et à l'ouest de l'ensemble pour basse, clarinette et piano; le tubiste de l'ensemble pour basse et clarinette.

AUX ÉDITIONS PIERRE LAFITAN :

- Avec Michel NÉAUME, Maurice Lévy pour deux trompettes et piano, descripteur de cette pièce Laurent FRACHE; un atelier solo à l'Orchestre National de Lille...
Le Sylphide à Gargthan pour basse, clarinette et piano.
- Avec Alain BÉNER, Guy MAUDRY : La Grove Attitude pour baryton solo.

MUSIQUES ACTUELLES

EN SITUATION: LES SIGNES CONVENTIONNELS DU GROUPE

FRANCIS DARIZCUREN LES CONSEILS DE DARIZ



Pour ceux d'entre vous qui ont eu l'occasion et la chance d'assister à un concert classique de 90 exécutants ou un orchestre de jazz de 20 éléments, vous avez pû constater que le rôle du Chef d'Orchestre est de catalyser tout ce beau monde afin qu'il joue ensemble et dans un même esprit. Classique ou Jazz, ce sont en fait, deux façons absolument différentes de diriger les musiciens.

Pour votre groupe... pas besoin de chef d'orchestre. Je vous ai toujours dit qu'il fallait répartir les tâches: l'un de vous sera sans doute plus doué pour le répertoire, un autre pour les voyages, un autre les contrats, enfin, si vous le désirez, proposez-vous pour la «direction artistique»: c'est vous qui par une gestuelle précise allez, surtout en concert «live» diriger les opérations.

Comment?

Observez la série de gestes que vous allez trouver ci-après.

Une seule recommandation: vous êtes prêt

– les conventions ont été mises au point en répétitions –

SOYEZ PRÉCIS ET ANTICIPEZ toutes ces gestuelles.

LE DICTON DU MOIS: LA MUSIQUE DIT DES CHOSES ET POUR LES DIRE, IL FAUT APPRENDRE. MICHEL LEGRAND



POING EN L'AIR: CODA



INDEX LEVÉ: DA CAPO
POUR THÈME FINAL



INDEX ARRONDI: ON REPREND AU PONT
(OU MIDDLE PART)



POUCE LEVÉ: MODULATION
1/2 TON + HAUT



MAIN GAUCHE / MAIN DROITE: REPRISE



CRESENDO / DÉCRESENDO

3



2



1



3/2/1: NOMBRE DÉGRESSIF DE «TURNAROUNDS» (BOUCLES), POUR TERMINER UN MORCEAU.

BULLETIN D'ABONNEMENT 2009

Je désire m'abonner ; me réabonner
au Journal de la CMF pour une durée d'un an (6 parutions) à partir du n°.....
 France 1 an : 30 € Étranger 1 an : 37 €

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE* :

CODE POSTAL :

VILLE :

PAYS :

* Pensez à nous signaler tout changement d'adresse.

Prix au numéro : 7 € Prix du numéro avec supplément : 12 €

Je désire recevoir le(s) n°..... de la revue en exemplaire(s).



Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre
de CMF-DIFFUSION 103, bd. de MAGENTA, 75010 Paris
tél : 01 42 82 92 44 ou 01 42 82 92 45 (abonnement)
www.cmfjournal.org / jcmf.dif@wanadoo.fr

BLOG-NOTES

CONCOURS

17 & 18 / 10 / 09 : **TOURCOING (59)**

Concours-festival national pour chorales et symphonies. FRSM Nord et Pas-de-Calais, 121 rue Barthélémy Delespaul, 59 000 Lille, tél : 03 28 55 30 23 ; frsm@wanadoo.fr

23 / 05 / 10 : **BOURBON-LANCY (71)**

Concours international de musique pour orchestres d'harmonie, symphoniques, à plectres, big bands, fanfares, batteries-fanfares, chorales, orchestres d'accordéons, junior, harmono symphonies (tout niveau et classement).

M. Bernard MARGOTTON, 5 av. Ferdinand SARRIEN, 71 140 Bourbon-Lancy, tél : 03 85 89 18 13 ; mail:bernard.margotton@wanadoo.fr

30 / 05 / 10 : **NIORT (79)**

Concours national pour harmonies. Mlle Valérie GIRAUD, 8 rue Gabriel Delarue-Arthenay, 79 230 Vouille ;

STAGES

5 - 20 / 07 / 09 : **SCHLADMING (AUTRICHE)**

Session de l'Orchestre National d'Harmonie des Jeunes, direction de Miguel ETCHEGONCELAY. CMF, 103 bd de Magenta, 75 010 Paris ; tél : 01 48 78 39 42 ; cmf-musique.org

29 / 06 - 3 / 07 / 09 : **MONTRÉAL (11)**

Stage départemental niveau fin cycle 1 à fin de cycle 3. Union musicale de l'Aude, Jules BOUCHON, président, 87 route départementale, 11 140 Axat, tél : 04 68 69 34 48.

5 - 10 / 07 / 09 : **LES KARELLIS (73)**

Stage de Direction et Pédagogie de chœur. CMF, 103 bd de Magenta, 75 010 Paris ; tél : 01 48 78 39 42 ; cmf-musique.org

5 - 11 / 07 / 09 & 23 - 29 / 08 / 09 : **CUBLIZE (69)**

Séjours musicaux pour enfants de 9 à 15 ans FM du Rhône au 04 78 95 08 96 ou fed.mus.69@wanadoo.f

6 - 11 / 07 / 09 : **BEAUVAIS (69)**

14^e stage d'orchestre d'harmonie de fin 1^{er} cycle à fin 3^e cycle. FSMO, tél : 03 44 50 11 82 ; fsmo@wanadoo.fr FM du Rhône au 04 78 95 08 96 ou fed.mus.69@wanadoo.fr

8 - 18 / 07 / 09 : **LA CHAPELLE D'ABONDANCE (74)**

Séjour Musical pour jeunes de 15 à 18 ans FM du Rhône au 04 78 95 08 96 ou fed.mus.69@wanadoo.fr

14 - 26 / 07 / 09 : **DUERNE (69)**

Stage de Direction d'Orchestre d'Harmonie, débutant et perfectionnement, à partir de 16 ans FM du Rhône au 04 78 95 08 96 ou fed.mus.69@wanadoo.fr

18 - 26 / 07 / 09 : **CHÂTEAU DE BOIVRE (86)**

Orchestre national à plectres CMF, 103 bd de Magenta, 75 010 Paris ; tél : 01 48 78 39 42 ; www.cmf-musique.org

17 - 22 / 08 / 09 : **CHÂLONS EN CHAMPAGNE (08)**

Stage de perfectionnement et de pratique de musique d'ensemble (instruments d'harmonie) et stage de direction d'orchestre d'harmonie.

Françoise HARBULOT, présidente du Groupement FM Champagne-Ardenne, 2 rue Jambon, 08 110 Carignan, tél : 03 24 27 57 82 et 06 81 22 71 69 ; Francoise.Harbulot@wanadoo.fr



Clubs d'Accordéon des Monts d'Auvergne
 devant la Halle aux Grains
 pour un concours

ACF de Clermont-Ferrand pour les Finales de Paris et se sont donc présentés, parmi des candidats venus de toute la France, aux auditions à la mairie du x^e arrondissement, dimanche 24 mai, devant un jury de renom sous la haute autorité de Madame Lydie KOTALA, Présidente de l'Accordéon Club de France. Les plus jeunes, Alexandre BONNEFOY et Fanny CROUZOUON, ont obtenu, respectivement, une médaille d'or excellence et une médaille d'or. Quant à Lise VERDIER, c'est une coupe avec félicitations du jury qui a légitimement récompensé sa prestation dans la catégorie Excellence A. Bravo pour tous ces beaux résultats qui en disent long sur la qualité de l'enseignement et l'investissement de chacun au sein du Club d'Accordéon des Monts d'Auvergne.

Club d'Accordéon Monts d'Auvergne
 10000 PONT-DU-CHATEAU
 04 77 82 21 11
 04 77 82 21 11

AUVERGNE

■ PUY-DE-DÔME

WEEK-END DE CONCERTS

Fin de semaine riche en événements pour le Club d'Accordéon des Monts d'Auvergne avec deux concours de portées nationales. Tout d'abord, l'Orchestre n°VIII des Monts d'Auvergne était présent en catégorie Excellence au Festival-Concours de Brioude organisé par l'Harmonie des Enfants de Brioude et son Président, Jean-Pierre PIC, sous l'égide de la CMF dont le Président est Bernard AURY et le Vice-Président Jean-Marie DAZAS. Cette exceptionnelle manifestation a pu se dérouler avec le soutien de la ville de Brioude et de son maire, Jean-Jacques FAUCHER, les 22, 23 et 24 mai ainsi que des communes avoisinantes, Fontannes, Vieille-Brioude et Lamothe. Sous une chaleur accablante, la ferveur et le talent des jeunes musiciens des Monts d'Auvergne et de leur professeur, Marc AURINE, n'ont en rien faibli et l'orchestre a su se montrer à la hauteur du cadre environnant très chargé d'histoire, la magnifique Halle aux Grains, tout près de la majestueuse

basilique Saint-Julien, la Place Grégoire de Tours, et autres fleurons du cœur de la cité Brivadoise. C'est un jury non moins prestigieux qui a assuré les auditions des seize sociétés participantes (orchestres d'harmonie, orchestres d'accordéons et chorales) et qui a octroyé à l'Orchestre des Monts d'Auvergne la note de 18/20 avec mention « Très Bien » et ascension dans la catégorie « Honneur », après une audition de quatre morceaux (imposés et libres) pendant 40 minutes. Énorme satisfaction pour les élèves et leur professeur de voir ainsi reconnu le travail de longs mois et la qualité de leur prestation. Félicitations aux heureux lauréats, merci pour ce bon moment et bonne route pour la suite du chemin en musique et avec les couleurs de l'Auvergne. Et puis, à Paris, ce sont trois élèves du Club des Monts d'Auvergne qui sont allés, en concours individuel, représenter notre région, et qui eux aussi ont su démontrer que la passion d'un instrument de musique accompagnée de beaucoup de travail peut amener très loin. Ils avaient été qualifiés en janvier dernier au concours

Club d'Accordéon des Monts d'Auvergne
 10000 PONT-DU-CHATEAU

Dimanche 22 mars 2009 a eu lieu à Pont-du-Château le XXI^e concours d'orgue d'Auvergne organisé par le Club d'Accordéon de Pont-du-Château, mettant en scène des candidats venus avec leurs familles et soutenus par leurs professeurs, Mme LAGEYRE de Pérignat-es-Allier, Mme MORIN de Saint-Chély-d'Apcher, M. ROTHIER du Puy et Marc AURINE de Pont-du-Château. Cette journée placée sous le signe de la musique s'est bien déroulée grâce à la participation généreuse de chaque acteur, concurrents et professeurs pour leur excellent travail, parents et amis venus les encourager, tous les membres du club qui ont œuvré sans compter à l'organisation matérielle de cette journée mais aussi les collectivités locales sans le concours desquelles cette manifestation n'aurait pu avoir lieu : la mairie de Pont-du-Château et le Conseil Général du Puy-de-Dôme, très fidèles partenaires du club. Alain NÉRI, député, n'a pas manqué non plus de venir témoigner son intérêt pour les activités du club.

Les auditions se sont déroulées sous l'autorité de personnalités du monde de la musique : Mme Elisabeth ROUSSEAU, professeur de piano diplômée d'État, directrice de l'École de Musique de Lezoux et M. François CLÉMENT, professeur d'orgue au Conservatoire National de Région, titulaire du certificat d'aptitude d'orgue et titulaire des Orgues de la Cathédrale de Clermont-Ferrand.

La journée a été ponctuée par deux très belles prestations durant les délibérations du jury : en fin de matinée, c'est Baptiste AURINE et Antoine MOLLE qui ont touché le public avec leur duo si harmonieux, accordéon et clavier, dans des morceaux de choix, et en fin de journée, l'«Orchestre Synthé» des Monts d'Auvergne sous la direction technique de Marc AURINE a fait la démonstration qu'avec du travail, une grande complicité et bien sûr une touche de talent, on peut donner de grands moments de plaisir autour de soi.

Après la remise des récompenses, c'est autour du verre de l'amitié que s'est achevée cette rencontre musicale annuelle avec bien sûr la traditionnelle photo de famille sur le perron du château.

Les élèves de Marc AURINE (clubs de Clermont-Ferrand, Courpière et Pont-du-Château) ont obtenu les résultats suivants.

Pour le concours individuel : Samuel DAUPHIN : médaille d'argent ; Justine DUCHAMP : médaille d'or ; Chiara AUTIN : médaille d'or excellence ; Quentin DOUBLET : médaille d'or excellence ; Amandine LADVIE : médaille d'or excellence ; Nicolas HUNAUT : médaille d'or excellence ; Antoine MOLLE : médaille d'or excellence ; Floriane TIXIDRE : médaille d'or excellence ; Pascale FOLLET : médaille d'or excellence ; Fiaza TORMANE : coupe avec félicitations du jury ; Virginie DOS SANTOS : coupe avec félicitations du jury.

Pour le concours quatre mains : Amandine LADVIE et Floriane TIXIDRE, plaquette d'or avec félicitations du jury.



Concours régional d'orgue à Pont-du-Château



L'orchestre
philharmonique
de Nevers

BOURGOGNE

■ NIÈVRE

UNE RÉUSSITE EXCEPTIONNELLE...

Il est des traditions qui sont profondément ancrées dans le patrimoine, quels que soient les hommes. À Nevers, c'est l'Orchestre d'Harmonie, notre vieille «Philhar» qui symbolise cette continuité. C'est en 1955, à Pau, sous la direction de Georges BARDIN, que la Philharmonie accède pour la première fois de son histoire au sommet de la hiérarchie des harmonies, la division d'honneur. Depuis cette date, l'orchestre se maintient à ce niveau ou à celui immédiatement infé-

rieur, la division d'excellence (1958 : classement en honneur confirmé à Lyon. 1976 : concours de Jonzac division d'honneur). Arrive alors une période où la société ne participe plus à des concours et c'est Jean SMEKTALA, directeur en 1989, qui conduit à nouveau l'orchestre à la division d'honneur, au concours de Bourbon-Lancy en 2000. Jusqu'au dimanche 24 mai 2009, l'OHVN se maintient brillamment au sommet de la hiérarchie et atteint à Brioude un nouvel échelon créé depuis peu, le «Prestige», cette fois sous la direction de Bruno BOUTET. La note de 19/20 atteste de la qualité du travail du directeur et des musiciens.

Cette continuité d'un orchestre à un très haut niveau est à souligner pour une ville de 38 000 habitants. Sans doute faut-il voir là l'excellence de l'enseignement de l'ENM et l'engagement sans faille de musiciens passionnés dirigés par des directeurs de grande qualité.

Les directeurs depuis la création en 1920 : Henri CHARLET de 1920 à 1928, Louis PAUTRAT de 1928 à 1936, Lucien WURMSER de 1937 à 1945 ; Georges BARDIN de 1946 à 1977 ; Jean BEAUREGARD de 1977 à 1980 ; Maurice BARDIN de 1980 à 1989 ; Michel HALLER de décembre 1988 à avril 1989 ; Jean SMEKTALA de 1989 à 2007 ; Bruno BOUTET.



L'OHVA en concert.

PARIS, ILE DE FRANCE

■ HAUTS DE SEINE

L'OHVA, UNE OCTOGÉNARIE EN BONNE SANTÉ

1929-2009, 80 ans d'activités musicales ininterrompues, avec toutefois un petit ralentissement pendant les années 1939-1944. Grâce à la saine gestion et à la clairvoyance de tous les Présidents, entourés bien sur des membres des conseils d'administration successifs, cette Harmonie municipale de la banlieue Parisienne, tel était son titre lors de sa création en novembre 1929, a, contre vents et marées toujours réussi à maintenir un effectif raisonnable, ce qui lui a permis d'offrir à ses auditeurs, depuis 80 ans d'excellents concerts, et des participations aux manifestations municipales de grande qualité que nous envie les communes voisines.

Cette année, donc, le Président de l'OHVA (Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Antony), entouré des membres du Conseil d'Administration et des représentants de la Culture de la Ville d'Antony, ont décidés de fêter dignement cet anniversaire. Il a commencé par un grand concert avec une musique amie au grand Théâtre de Poissy. Puis, à Antony, organisé par le service culturel de la Ville, et pour promouvoir la musique d'harmonie c'est, la Garde Républicaine qui se produisait en concert. Dans nos prestations nous n'oublions pas nos futurs auditeurs et c'est pour cela qu'un petit comité de

musiciens, participait au carnaval d'une école maternelle de la Ville au grand plaisir des petits et de leurs parents. Début avril, l'OHVA se rendait à Drancy, et participait au festival Harmonieusement votre. Le lendemain, concert à Antony avec pour thème cette année: musique d'Europe et du Monde.

Ces concerts comme tous les autres d'ailleurs ont été enregistrés, et à l'occasion de cette année exceptionnelle d'anniversaire, nous avons édité un nouveau CD qui est d'ores et déjà disponible.

Cet anniversaire est marqué aussi par une rencontre d'Harmonies, quatre orchestres et une formation Jazz se sont relayés sur un podium au parc Bourdeau à Antony, tout au long de l'après midi du 31 mai. Il y a les commémorations des 26 avril, 8 mai, 18 juin, 11 novembre, il y aura le concert de gala qui coïncidera avec la date de la création de notre Orchestre. À ce concert, participera pour la première fois à Antony le quatuor de Cuivres Epsilon.

C'est la vue d'ensemble des activités d'une association musicale parmi tant d'autres qui existent au sein des Fédérations départementales et de la Confédération Musicale de France.

Finalement, même si tout n'est pas parfait, le monde musical amateur peut s'enorgueillir de posséder des orchestres ou la pratique du bénévolat est un fil conducteur inépuisable.

PICARDIE

EN R'V'NANT D'ECH CONGRÈS!...

Quelques mots de dialecte picard, pour commencer, après un bain linguistique chez les Ch'tis, est-ce que ça ne s'imposait pas?...

Toujours est-il que, dans un souci de rajeunissement et de féminisation, la Fédération Musicale de Picardie avait, à l'Assemblée générale de Roye (Somme), le dimanche 15 février 2009, désigné ainsi ses quatre délégués: Angélique CRAPOULET, élue au Conseil fédéral de la Somme, le 19 octobre dernier, Michel BRISSE, Président régional, Président honoraire de la Somme, Jean-Claude DRODE, Président de la FMS, Claude LEPAGNEZ, Secrétaire général de la FMP et de la FMS. Ils furent présents, dès l'accueil des congressistes, dans le salon des exposants, avant d'apprécier le Quatuor à cordes Pizzicati, de Lille, le jeudi après-midi et en soirée.

Le compte rendu complet devant être publié simultanément dans le Journal CMF, il ne sera question ici que des prises de parole des représentants picards.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Mais, les choses sérieuses ne commencent que le lendemain matin, dès 9 h. Après les différentes allocutions d'accueil, le rapport d'activité, présenté par Patrick ROBITAILLE, est adopté à l'unanimité, mais, sans qu'aucun débat n'ait été proposé. C'est pourquoi, suite au bilan financier du Trésorier Claude MANGIN, qui, lui, ouvre la discussion, Claude LEPAGNEZ intervient, pour déplorer l'absence de tout échange lors de l'exposé précédent; il en profite pour regretter que les interventions de la salle ne figurent toujours pas dans le compte rendu publié par le Journal CMF et que les vœux aient été supprimés. Il lui est juste répondu que le débat viendra plus tard... Après quoi, les délégués picards, avec leurs quatre mandats, se rendent au bureau de vote afin de renouveler le tiers sortant du Conseil d'Administration, avant de se répartir dans les trois ateliers de l'après midi: Angélique CRAPOULET aux Musiques nouvelles et amplifiées, Michel BRISSE et Jean-Claude DRODE à OpenAssos, Claude LEPAGNEZ à Audition.solidarite.org.

Madame Bénédicte DUMEIGE présente son rapport sur : « la réalisation d'un dispositif stratégique et d'un plan de développement des actions de la CMF ». Mais, pour Claude LEPAGNEZ, la situation actuelle ne s'explique pas entièrement par la crise, dont on parle depuis 1973, c'est à dire plus de 35 ans. De plus, une association, où l'adhésion est volontaire, ne se peut réformer comme la fonction publique ou l'Etat, car les fonctionnaires sont soumis à leurs supérieurs hiérarchique et les citoyens à la volonté majoritaire de la Nation. Puis, un exposé sur la réforme des statuts est mis à l'ordre du jour. Quant à la fête de la Musique, Claude LEPAGNEZ insiste sur le rôle moteur de Jack LANG, actuel Député du Pas-de-Calais, c'est à dire de la région même où se réunit ce Congrès. Une motion de report du vote sur le rapport de Madame DUMEIGE et sur la réforme de statuts se trouvant repoussée, ces deux textes sont approuvés, avec un certain nombre d'abstention et une seule opposition.

TRIBUNE OUVERTE SUR LES ACTIVITÉS DE LA CMF

Les délégués picards se sont également exprimés, le samedi, sur les rapports des commissions. d'abord, Claude LEPAGNEZ remercie le Président DAZAS pour ses excuses quant à l'absence de débat sur le rapport d'activité, et lui donnant acte. Michel BRISSE, lui, parle de certains aspect du règlement en concours de Brass Bands, dont il n'a pas encore été fait mention. S'agissant des chorales, Jean-Claude DRODE cite, en illustration, dans la Somme, d'une œuvre écrite par Jean-Phillipe VANBESLAERE, pour chœur et Brass-Band. Cet Oratorio pour la Paix a été donné à Villers-Brtonneux, lors des cérémonies commémoratives australiennes, en avril dernier. Le travail étant accompli par des enfants et adolescents, en collaboration avec l'Éducation nationale, tant au niveau primaire que secondaire, associé à onze chorales française du secteur et deux ensemble vocaux australiens. Claude LEPAGNEZ déplore l'existence de textes mal adaptés à la composition vocale, et demande qu'il soit fait appel à d'authentiques librettistes. Pour

le DADSM, Michel BRISSE analyse le contenu du programme théorique. Claude LEPAGNEZ établit un bref parallèle entre dictées musicales et orthographiques, inspirées par le même souci pédagogique. Il pense également qu'avec certains aménagements, le DADSM pourrait s'inscrire dans un cursus scolaire et universitaire, bien que la CMF soit encore mal connue au Ministère de la Culture!...

EN ATTENDANT L'ALSACE!...

Mais, dès 16 h, le Congrès était terminé. Le rite de l'incontournable photo-souvenir étant accompli, il était déjà temps de se séparer, mais avec la certitude de se retrouver, au printemps prochain, au 109^e Congrès CMF, qui sera convoqué en Alsace. Mais, d'ici là, la Fédération de Picardie aura encore bien d'autres activités à faire connaître dans ces colonies, où rendez-vous est déjà pris pour le mois d'août!

En particulier : le grand Concours-Festival, des 29 et 30 mai 2010, organisé par la Fédération de la Somme, sur les communes de Movenneville et Abbeville, dans ce même département. Voir les détails, ci-après, dans la rubrique départementale de la Somme.

Claude LEPAGNEZ,
Secrétaire général de la FMP

■ SOMME

EN SOMME: QUE DU BONHEUR!...

Depuis la première loi de décentralisation rapportée, en 1982, au Parlement, par Gaston DEFFERRE, Ministre de l'Intérieur, à l'initiative du Président François MITTERRAND, et de son Premier Ministre, Pierre MAUROY, alors maire de Lille, donc capitale du territoire hôte de notre Congrès national, cette année. Nos fédérations départementales dépendent, plus que jamais, des nouvelles collectivités territoriales décentralisées et des services déconcentrés de l'État. Voici donc quelques exemples locaux, empruntés au département de la Somme, qui vont du discours en AG fédérale du nouveau Président du Conseil général, à la signature de la convention bi-partite, ce qui n'exclut pas, bien contraire, une initiative locale, mais pérenne.

L'ALLOCATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Président du Conseil Général, Christian MANABLE, tînt à venir lui-même à l'AG de la FMS, le 19 octobre 2008, entouré de ses collègues et collaborateurs. Après avoir rappelé qu'il était un habitué des ces Assises, il souligna : « l'excellence des relations qui existent entre la Fédération et notre collectivité », ainsi que « le dynamisme de l'activité musicale dans notre département (...), terre de musique incontestable et incontestée », car il considère : « la Musique et son apprentissage comme une véritable école de la démocratie ». C'est pourquoi « la nouvelle a majorité départementale, installé au printemps dernier : « s'est donné pour priorité de redonner à la culture, quelle que soit son expression, toute sa place dans le développement humain, et de mettre l'individu au centre des pratiques culturelles ». D'où la transition : « Partenaires depuis toujours, Fédération musicale et Département ont encore des projets communs à réaliser ». De là, cette importante remarque : « Attaché au développement social, économique, mais aussi culturel de l'ensemble de nos territoires, j'ai, depuis longtemps, mesuré l'importance de la présence des sociétés, « qui animent régulièrement la vie de nos communes, qu'elles soient rurales ou urbaines ». Avant de conclure : « Je souhaite ardemment que la FMS poursuive, avec l'ensemble des sociétés, une activité soutenue de diffusion, au plus près des habitants de notre département. Je souhaite qu'elle continue à soutenir celles et ceux qui œuvrent à faire connaître la grande qualité de nos musiciens, dans notre département, mais, aussi, bien au delà. Pour tout cela, je sais pouvoir compter sur votre appui ».

LA CONVENTION FÉDÉRATION AMATEUR/ CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SOMME

Cette déclaration n'est pas restée lettre morte, dans la mesure où le Conseil Général a signé une convention avec le FMS, dont voici les points les plus importants. Son préambule constate : « Le Département mène une action soutenue en faveur de la pratique musicale amateur, en soutenant, notamment, la forma-

tion dispensée par les écoles de musique, associatives ou collectives, et la pratique, en apportant son soutien aux écoles musicales et chorales du département.

L'Association : FMS, rassemble, quant à elle, afin de les représenter auprès des collectivités, les sociétés musicales et les écoles de musique du département». D'où la conclusion naturelle : «Eu égard aux ambitions communes qui lie les deux parties, il est convenu ce qui suit pour la période 2009/2011 : «la nature et les apports réciproques d'une action commune, entre le Département et l'Association, en vue d'offrir des activités culturelles, dont la qualité et la variété soient de nature à contribuer à la notoriété du Département, et à l'enrichissement de ses habitants». Parmi les engagements de l'association figurent, notamment, quelques clauses importantes, notamment : «L'Association assurera sa mission de formation au bénéfice de ses adhérents, dans un souci de qualité, qui sera de nature à participer à l'enrichissement culturel des praticiens amateurs, et fera, en sorte, avec les moyens nécessaires, que ceux-ci participent activement à l'animation des communes du département. Elle mettra en œuvre les stages et actions diverses répondant aux besoins des sociétés et écoles fédérées. Elle assurera le contrôle des examens laissés à sa discrétion, pour juger des connaissances des élèves dans les écoles de musique fédérées. Elle sera conseil du Département en matière de politique musicale et notamment lui fera connaître ses propositions de subventions aux sociétés musicales. Elle portera à la connaissance du Département les éléments susceptibles de se faire un jugement sur le fonctionnement des écoles de musique».

LE 25^e FESTIVAL DE SAINT RQUIER

Il est d'ailleurs inscrit, dans la convention, le paragraphe suivant : «(Le Département) joue, par ailleurs, un rôle significatif, en matière de diffusion culturelle au travers des programmations des Scènes de la Somme et du Festival de Saint Riquier.» Ce Festival de Musique classique atteint, cette année, son 25^e anniversaire, car il fut fondé, en 1985, par Max LEJEUNE, Président du Conseil; Général de Somme,



Festival des orgues de St. Riquier

ancien Ministre, Député, puis Sénateur; et il s'est poursuivi avec ses successeurs: Fernand DEMILLY, Sénateur, Alain GEST, Député, Daniel DUBOIS, Sénateur. Il va de soi que le Président actuel, Professeur d'Histoire de métier et si mélomane de tempérament, qu'il assiste souvent aux concerts de nos sociétés, Christian MANABLE, ne pouvait qu'aller dans le même sens. Ce qui fut fait. Dans sa préface à cette grande manifestation régionale, il prend soin de souligner quelques chiffres: en 25 ans, 500 concerts, des milliers d'artistes accueillis, plus de 500 professionnels et bénévoles, et surtout plus de 250 000 spectateurs au cours du quart de siècle. Et de citer ceux qui ont participé à cet indicible essor: Christian de la SIMONE, récemment décédé, HUGUES, Directeur du Développement Culturel du département de la Somme, depuis peu admis à une retraite bien méritée, Lionel MICHAUD, Directeur du Centre Culturel Départemental de Saint Riquier, Mikhaïel RUDY, le pianiste virtuose, que l'on le présente plus, et le responsable actuel: François-Charles LEBETTRE. En cette année jubilaire, la manifestation s'ordonne sous la forme d'une décade, en juillet, qui s'étend du jeudi 9 au dimanche 19. Des journées thématiques lui sont consacrées, autour de: la voix, le piano romantique, les musiques d'aujourd'hui, le cen-

tenaire de la musique de film, le jeune public, l'orgue, Antonio VIVALDI, Michel PORTAL, dans oublier la soirée inaugurale et le grand bal symphonique conclusif. D'autres manifestations coïncideront avec ce Festival, en particulier: deux expositions: l'une: «Voir la musique: les sujets musicaux dans les œuvres d'art visuel» thème très rarement traité, surtout en province, «Peter GENTENAAR: mystère de papier», ainsi qu'une imposante monographie sur: «Saint Riquier: une grand Abbaye carolingienne». Autant de raisons de se rendre en l'antique Centule, à deux pas des plages de la Côte d'Opale, où brille à jamais le soleil, sinon souvent au ciel, mais toujours dans les cœurs! Profitez donc en vite, avant qu'il ne soit reparlé, ici, en août, presque au passé, lors des derniers feux de l'été, en arrièr-saison! Et préparez-vous déjà à l'évènement majeur de 2010, à savoir: le grand Concours Festival National, ouvert à toutes les formations, le week-end samedi 29 et 30 mai, tant à Moyenneville qu'à Abbeville, capitale du Ponthieu, et porte sur la mer, que préside, depuis mars 2008, Nicolas Dumont, entouré d'une excellente équipe. Plus de renseignement dans le prochain numéro: août 2010.

LEJEUNE
LEJEUNE
LEJEUNE

PROVENCE, ALPES, CÔTE D'AZUR

■ VAR

SUCCÈS POUR LE CONCOURS NATIONAL...

Une nouvelle fois, la Fédération musicale du Var, présidée par Marcel DEMICHELIS, s'est distinguée en organisant, les 9 et 10 mai dernier, à Hyères les palmiers, placée sous l'égide de la CMF, représentée par M. Jean-Jacques BRODBECK, le huitième concours national des harmonies. Le succès a été à la hauteur des organisateurs car huit harmonies étaient présentes à ce concours national. Les membres du jury présidé par M. Guy DANGAIN, clarinetiste soliste international, ancien professeur au Conservatoire supérieur de Paris était composé de M. Jean-Michel BALLADA, chef de musique des armées classes exceptionnelles (à la retraite), ancien chef de musique des équipages de la Flotte de Toulon; M. André GUIGOU, ancien soliste de la Musique des équipages de la flotte de Toulon, compositeur. Dès le samedi matin les harmonies étaient accueillies au forum du Casino d'Hyères.

Durant toute la journée, de 10h à 17h 30, et le dimanche matin de 9h 30 à 11h 30, ces orchestres ont interprété les pièces imposées et au choix, concourant ainsi dans des catégories et niveaux différents. Le jury a eu fort à faire dans l'attribution des notes aux différentes harmonies. De par la qualité musicale et l'interprétation des morceaux, il lui était difficile de les départager. Après la première partie du concours, à 21 h, eut lieu un concert de grande qualité et de haut niveau, donné par l'Orchestre d'harmonie de Clermont-Ferrand, devant une salle comble et un parterre connaisseur. Puis, le dimanche, après le repas, chaque harmonie trépi-gnait d'impatience pour connaître le résultat et leur classement. Allant de la marche militaire à la variété en passant par des compositions de STRAUSS, VERDI, LULLI ce fut une magnifique prestation offerte à un public ravi et enchanté par la qualité de ce splendide concert proposé par la Musique de la Légion Etrangère d'Aubagne, dont le renom n'est plus à faire, dirigé par le commandant Emile LARDEUX. Marcel DEMICHELIS, Président de la fédération musicale du Var dévoi-

lait ce résultat tant attendu des musiciens en présence de Paul COURTIAL, président régional des harmonies de la région Provence Alpes Côte d'Azur ainsi que de M. Charles AMIC, conseiller municipal, délégué à la culture. Le palmarès est le suivant: Harmonie de Clermont-Ferrand Puy de Dôme, honneur, 1^{er} prix, mention bien; Harmonie municipale de Macon, Saône et Loire, excellence, 1^{er} prix, mention bien; Harmonie, «Renaissance du Pradet», Var, excellence, 1^{er} prix; Harmonie de Chamalières, Puy de Dôme, supérieur, 1^{er} prix, mention très bien félicitation du Jury; Harmonie «Mussou» la Garde Var, supérieur, 2^e prix; Harmonie municipale d'Yssingaux, 1^{ère} division, 1^{er} prix, mention bien; Rythme et harmonie d'Oraison, Alpes de Haute Provence, 2^e division, 1^{er} prix; La Philharmonie Aurélienne de Fréjus, Var, 3^e division, 1^{er} prix, mention très bien. Un concours qui a permis d'honorer et de placer à un haut niveau l'amateurisme dans les harmonies où jeunes et moins jeunes se sont côtoyés dans le même esprit de l'amour de la musique.

Louis DUTTO

RHÔNE-ALPES

■ RHÔNE

MANDOLIN VARIATION EN CONCERT

Dans la petite salle du théâtre de Lune à Lyon Croix-Rousse le 25 avril, le public était tout acquis aux trois mandolines de Sophie VERRIER, Jean-Pierre HERMER et Jacqueline Mathieu, à la mandole de Michel PÉTRYK, au mandoloncelle de Robert LAMBERT et à la guitare d'Elisabeth HERMER. Public d'amis dans lequel on retrouvait ceux de l'Estudiantina de Roanne qui, avec les Lyonnais, font partie de l'Orchestre à Plectre régional Rhône-Alpes, et ceux des Estudiantinas de Corbas et Châlon-sur-Saône. Public de proches parce que la petite salle ne permettait pas de faire une large publicité à l'évènement, mais public surpris cependant et conquis par un programme très contemporain. La célèbre gavotte de François-Joseph Gossec ouvrait le programme. Suivaient des compositions du XX^e siècle, de styles



Mathieu VERRIER

très variés, où se succédaient l'inspiration baroque de Takashi KUBOTA, les accents jazz du ragtime de l'américain Joseph M. DALY ou du stomp du guitariste allemand Ralph PAULSEN-BAHNSEN, les pasodoble de l'Espagnol José SENTIS, la ballade napolitaine de Gino DEL VESCOVO et le lyrisme tzigane de François MENICETTI. Le large détour en Amérique du Sud a été très apprécié, avec des adaptations des Vénézuéliens Raúl BORGES et Oropeza VOLCÁN et des Mexicains Antonio AGUILAR et Eduardo ANGULO avec sa Suite Mexicana. Longue

promenade donc à travers les pays et les styles avec, en milieu de concert, un beau cadeau avec une composition de facture très moderne de Jean-Pierre YRAETA, lui-même mandoliniste au sein de l'orchestre de Châlon Estudiantina. Présent dans la salle, celui-ci a pu apprécier la gourmandise des musiciens et le plaisir du public pour sa suite colorée et expressive. Il reste à souhaiter des retrouvailles dans une plus grande salle pour un large public qui apprécierait cette Musique du Monde enjouée et fédératrice.

Daniel MATHIEU



L'Orchestre
d'Harmonie
de Saint-Priest

UNE INITIATIVE SAN-PRIOTE EN DIRECTION DES JEUNES MUSICIENS

Ce dimanche 8 mars 09, à l'espace Mosaïque de Saint-Priest, a été organisé une rencontre d'orchestres juniors par l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Priest. Les élèves de l'école d'orchestre «Vive le vent»; la classe de CMI de l'école Jeanne d'Arc de Saint-Priest dans le cadre du projet «musique à l'école»; les orchestres juniors d'Heyrieux et de l'école de musique Vincent d'INDY ont répondu présents. Plusieurs orientations ont été proposées pour cette journée: une master class cuivres et percussions pour les jeunes musiciens de chacun des orchestres participants; un travail musical dans le cadre d'une pièce d'ensemble; la découverte de chaque groupe par les autres, tant dans l'organisation de chaque ensemble que dans leur répertoire.

La master class réalisée le matin a montré une bonne participation des élèves musiciens puisqu'une trentaine d'entre eux étaient présents; encadrés par 5 enseignants de l'école d'orchestre «Vive le Vent». Certains musiciens de l'orchestre d'harmonie ayant rejoint ce groupe, le travail en atelier fut riche et intéressant du fait d'un encadrement professionnel, convivial où la disponibilité des enseignants a permis un échange de qualité qui laissa augurer d'un concert réussi. La pièce d'ensemble travaillée dans les différents orchestres et répétée en début d'après midi a regroupé une centaine de

jeunes musiciens issues des différentes écoles citées. Elle symbolisa l'idée de rencontre de cette journée où chaque musicien a pu trouver sa place grâce au travail des différents directeurs qui ont adapté le matériel musical à chaque musicien du plus débutant au confirmé. Et c'est ainsi que débuta le concert pour cette rencontre pour orchestres juniors dans une ambiance chaleureuse et sympathique. Les différents ensembles se succédèrent, apportant leur savoir faire et leur engagement musical. Puis ce fut le moment très émouvant de la pièce d'ensemble. Le public a pu remarquer l'impressionnant rassemblement de tous ces jeunes musiciens; et la grande qualité de concentration qui assura le succès de ce moment. Cet épisode fut très gratifiant pour l'organisatrice de cette journée; Colette CHARTON coordinatrice de l'école vive le vent et professeur de saxophone, qui par son approche pédagogique et sa générosité a offert un concert d'ampleur à tous les musiciens et mélomanes présents.

■ HAUTE-SAUVIE

L'ORCHESTRE À PLECTRE RÉGIONAL INVITÉ À ANNECY

Dans le cadre de ses concerts «Mandolines des Alpes», créé à l'initiative et avec le soutien de la Fédération de la Drôme et de la Fédération musicale de Musicale Rhône Alpes, l'Estudiantina d'Annecy a reçu en concert le 4 avril dernier l'Or-

chestre à Plectre Régional Rhône Alpes salle Pierre LAMY à Annecy.

Cet ensemble composé d'une soixantaine de musiciens issus des OAP d'Annecy, Grenoble, Roanne, Ugine, Valence, Vaulx en Velin et Vif se réunissant en 2 sessions de travail de 2 jours et 1 à 2 concerts par an, a été créé en 2000 à l'initiative des Mandolines-Estudiantina de Valence avec le soutien de la Fédération de la Drôme. Il est dirigé par Florentino CALVO, directeur de l'Estudiantina d'Argenteuil classé en honneur, professeur de mandoline au Conservatoire d'Argenteuil et au Pôle supérieur d'enseignement artistique de Paris. Son répertoire aborde tous les styles et époques de pièces originales pour mandoline ou transcrites pour OAP, en s'ouvrant particulièrement sur les oeuvres et auteurs contemporains. Au programme de cette soirée *Impressions Catalanes* d'Erik MARCHELIE, Concerto en sol Majeur de Johann Adolf HASSE révisé et interprété par Vincent BEER-DEMANDER par ailleurs professeur de mandoline à Annecy, ces 2 pièces jouées en commun avec l'ensemble des musiciens de l'Estudiantina d'Annecy. Puis successivement *Suite Espagnole* de Claudio MANDONICO, *Symphonie en mi mineur* de Konrad WOLKI, *Pavane pour une infante défunte* de Maurice RAVEL transcrite par Mario MONTI et pour finir *Fantaisie pour un Gentilhomme* de José RODRIGO transcription F. CALVO soliste Marilyn MONTALBANO guitare.

On notait dans l'assistance la présence d'Hervé ARGENTIN directeur technique et trésorier de la fédération musicale de la Drôme, trésorier de la FMRA représentant le président Robert COMBAZ et Marcel CATTANÉO président de la Fédération du Genevois (une des 3 composantes de l'UFM 74). Le public ravi a manifesté son enthousiasme par des applaudissements nourris qui récompensent ces musiciens passionnés et leur chef dévoué. Cet ensemble unique en France au service de la promotion de la mandoline et des orchestres à plectre fait la fierté de notre région Rhône-Alpes.

ROMANUS VITTORETTI

ORCHESTRE NATIONAL D'HARMONIE DES JEUNES

**Session 2009: Schladming (Autriche)
du 5 au 20 juillet 2009**

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Chef d'orchestre: Miguel ETCHEGORCELAY
Encadrements :
pour les bois: Sylvie HUE
pour les cuivres : Philippe WENDLING
pour les percussions: Jean-Christophe BERNARD

RENSEIGNEMENTS

Confédération Musicale de France
103 boulevard de Magenta 75017 PARIS
Tél: 01 48 78 39 42 ; Fax: 01 45 96 01 85
mail: isabelle.poncel@cmf-musique.org/
cmf@cmf-musique.org ; www.cmf-musique.org

LE PROGRAMME DE CONCERTS

15 juillet à 19h et 16 juillet à 17h45, Open Air - Schladming

- Undertow de John MACKEY (Ed. Ostimusic)
- King Pomade Suite N°2 de Gyorgy RANKI (Éd. Stormworks - Europe)
- Fantasy Variations de James BARNES (Ed. Southern Music Co.)
- Fanfare and Funk de Oliver WAESPI (Éd. Beriato)
- Danse finale du ballet « Estancia » de Alberto GINASTERA, arr: Nestor ALDERETE (Éd. Boosey and Hawkes)

17 juillet 2009 à 20h - Schladming
programme Dachstein-Tauern-Halle

- Fanfare Op.51a pour 4 trompettes d'Alberto GINASTERA (Éd. Boosey & Hawkes)
- Évocations de Roger BOUTRY (Éd. Robert MARTIN)
- Symphonie pour Orchestre d'Harmonie de Paul FAUCHET (Éd. Vergrieffen)
- Les Trois mousquetaires (d'après Alexandre DUMAS), Concerto pour Quatuor de tubas et Orchestre d'harmonie de Maxime AULIO avec les solistes invités du Miraphone Tuba Quartet (Éd. deHaske).

18 juillet 2009 à 17h - Schladming

Concert de Gala - Dachstein-Tauern-Halle

- Fanfare Op. 51a pour 4 trompettes Alberto GINASTERA (Boosey & Hawkes)
- Octopus and the moon (Uhraufführung) d'Éric FISHER (Éd. François DAHLMANN)
- Symphonie pour Orchestre d'Harmonie de Paul FAUCHET
- Évocations de Roger BOUTRY (Éd. Robert MARTIN)

Faites de la musique, le Crédit Mutuel vous donne le **LA**



Etre **banque de la musique**,
c'est offrir au plus grand nombre
l'accès à **toutes les musiques**.
Alors, que votre projet soit
individuel, collectif ou associatif,
le Crédit Mutuel est là
pour **vous accompagner !**

Crédit  Mutuel
LA banque à qui parler